28e ANNÉE — T. XLIII N° 968 — 7 juillet 1946



LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris-8e
Chèques postaux : Paris Compte n° 1668

Le numéro : 12 francs
Abonnements { Un an : 260 francs / Six mois : 140 francs }

DEVOIRS ET MISSION DES ÉTUDIANTS CATHOLIQUES

I — Le conflit de la liberté et de l'obéissance

Allocution de S. Ém. le cardinal Suhard aux étudiants de Paris (7. 4. 46) (1)

MES CHERS AMIS,

C'est une joie pour moi de vous voir groupés autour de cet autel. L'heure est propice pour vous parler : la fraîcheur de cette Messe pascale, le recueillement matinal de Notre-Dame ; derrière vous, un long trimestre ; devant vous, l'envol frémissant des vacances ; tout cela vous rend réceptifs, je le sens. Mais vous n'attendez pas de moi une exhortation sentimentale : elle ne comblerait pas votre faim : il vous faut du pain.

Dans un instant, je vais rompre et vous distribuer ce pain qui est le Corps du Christ ; mais, en attendant, je veux partager avec vous celui de sa doctrine, en *vous donnant les consignes que vous attendez du pasteur de vos âmes.*

Il me suffit, pour les choisir, de lever les yeux sur vous : cette assemblée que vous formez, c'est une assemblée homogène. Sans doute, vos cultures sont-elles inégales ; vos programmes très différents. Mais un trait commun vous rassemble, chers Fils et chères Filles, dans la ferveur fraternelle de votre foi : vous êtes tous des étudiants. Ce fait, comme il inspire mon message, vous dicte votre devoir : qui est de « *communiquer le Christ par la pensée* ».

Communiquer le Christ ?... Oui, vous le voulez, et vous y croyez, souvent, déjà, par expérience. Mais, par la pensée ? Là, quelque chose vous arrête : réticence, chez les plus forts ; découragement, chez un grand nombre : vous pourriez être portés à ne plus croire, maintenant, à la valeur conquérante de la parole. Parce que vous avez entendu, subi, connu trop de propagandes, parce que ces propagandes ont toutes réussi — et donc toutes échoué — par le simple jeu de leurs remplacements successifs. Vous seriez tentés de ne plus croire à la puissance de la pensée, à la diffusion des idées, parce que vous voyez tous les jours, avec une tristesse indignée, une heure de mensonge détruire un mois de vérité. Vous vous demandez si ce sont toujours les idées qui mènent le monde, parce que la foule ne veut plus que des images, des sons, des affiches. Vous doutez des idées, parce qu'on vous a assuré, répété, certifié, que tout, désormais, résulte fatalement du nombre, de l'argent, de la force, bref, du « primat de l'économique ». Vous pourriez ne plus croire aux idées enfin, parce que le poids de l'actualité, la pesanteur des circonstances vous oppressent : vous « perdez cœur ». Et c'est, alors, la tentation de l'évasion. Evasion réelle de ceux qui partent pour l'étranger, pour ne plus lutter ou ne plus souffrir.

Vous ne voudrez pas, chers amis, de cette peur de vivre, de cet égoïsme ! Mais vous accepteriez peut-être plus facilement « l'évasion sur place », dans le rêve et dans la tour d'ivoire du sceptique, du dilettante ou du désabusé. Rejetez, de toutes vos forces, cette solution tentatrice : ce serait la mort du pays !... Ce serait aussi votre mort et l'affaiblissement de l'Eglise !...

Car si vous, étudiants, ne croyez plus à la pensée, qui donc y croira ? Et vous-mêmes, à quoi croiriez-vous ? Si le sel s'affadit, qui le remplacera ? C'est surtout aux siècles de fer qu'on a besoin de doctrine et de vérité. C'est parce que le monde cherche sa voie, qu'il a besoin d'être guidé. Aussi bien, pour reprendre foi en vous-mêmes, vous n'auriez qu'à franchir nos frontières. Vous verriez ce

(1) Cette allocution a été prononcée le 7 avril 1946 au cours de la Messe pascale des étudiants, célébrée à Notre-Dame de Paris par le cardinal archevêque. (Cf. *La Semaine religieuse de Paris* du 13. 4. 46.)

qu'on attend de la France, de sa culture, de ses valeurs chrétiennes. Vous comprendriez alors la grandeur de votre tâche et la noblesse de votre destinée. Vous saisiriez le rôle de Paris !

Mais ici se pose un problème. Votre franchise nous l'a fait connaître. La vie journalière nous le fait partout rencontrer. *C'est le problème de l'obéissance.*

Comment, insisteront plusieurs, comment communiquer le Christ sans être libre ? Et comment serait-on libre, lorsque la pensée est soumise au contrôle de l'Eglise et l'action apostolique à son autorité ? Agir, convaincre, gagner au Christ des âmes et des esprits : vous n'avez pas d'autre ambition. Vous croyez à l'Eglise, Corps mystique, et vous vous donnez à Notre-Seigneur avec la logique passionnée et magnifique de vos 20 ans. Alors, votre ferveur s'étonne — ou s'indigne — de se voir parfois contredite — souvent modérée — par l'autorité de l'Eglise. Vous sentez en vous — comme un malaise — *le conflit de la liberté et de l'obéissance.*

Que pensez, mes chers amis, de cet état d'esprit ? Qu'il existe, c'est un fait — du reste naissant et limité. Que vous le *sentiez ?* C'est normal, à votre âge, en raison de vos habitudes de libre critique, et dans ces temps bouleversés où toute valeur est remise en question. Mais que vous y « *consentiez* », ce serait un mal ; ce serait surtout une erreur, une ignorance. Car, je vais vous le montrer, en toute affection et en toute netteté : *dans l'Eglise, loin de se contredire, autorité et liberté se concilient,* et leur accord est facteur de progrès.

D'abord, ce qui s'oppose, ce n'est pas *l'autorité de la hiérarchie et l'obéissance des fidèles. C'est la caricature de l'une et de l'autre : un commandement despotique d'une part ; une liberté anarchique de l'autre.* En ce cas, oui, il y a conflit. Mais cela n'est plus l'Eglise, cela n'est plus la vraie liberté. Il est entendu que l'Eglise tient du Christ le droit inconditionné d'enseigner la foi et de décider en matière de morale, de culte et de discipline. Les chrétiens ne doivent jamais l'oublier. Mais, en fait, nous savons par l'exemple du présent, comme des siècles passés, qu'elle n'use de ce droit qu'avec sagesse et mesure. Elle s'est toujours adaptée — et c'est un trait de son histoire que nous ne saurions trop admirer — à tous les chrétiens, en tenant compte de leurs races, de leurs langues, de leurs milieux sociaux, si variés. Jamais elle ne leur a imposé une méthode unique et rigide de conquête. Toujours réaliste, elle sait respecter le génie propre de ses fidèles. Cette attitude du passé et du présent n'était-elle pas, en toute raison, un garant de l'avenir ?

Si donc, face à cette discrétion, la liberté des fidèles était conçue comme « le droit des catholiques à disposer d'eux-mêmes » sans limites, partout, toujours, et dans toutes les directions de la pensée, de la piété et de l'apostolat, alors, oui, il ne pourrait pas y avoir accord. L'anarchie et le despotisme ne sont pas faits pour s'entendre. Mais une telle prétention, qui serait désastreuse, ne serait-elle pas, au surplus, franchement déraisonnable ?

En est-il ainsi dans l'Eglise ? Assurément non ! En droit comme en fait, l'Eglise est le « Corps mystique » : mais un corps de « membres pensants ». S'ils sont rattachés à la Tête, celle-ci ne se conçoit pas sans eux. Tout part de la tête, c'est vrai, mais aussi, tout y arrive... A part le donné révélé qui est intangible, les directives de la hiérarchie sont rarement un commandement absolu : souvent, elles sont une réponse, un mouvement réflexe à une excitation locale venue des membres. Ce mouvement est parfois de refus ou de défense, mais il est le plus souvent de consentement et de soutien.

L'histoire nous le montre. C'est, par exemple, le désir de voir l'Hostie — exprimé et répété par les foules du moyen âge — qui a provoqué et universalisé dans l'Eglise les processions, les Saluts, les expositions du Saint-Sacrement. C'est la dévotion des foules envers la Très Sainte Vierge qui a accrédité et répandu le Rosaire. Il faut en dire autant du culte au Sacré-Cœur. Ce n'est pas non plus la hiérarchie qui a créé, d'en haut, les Ordres religieux : elle s'est bornée à approuver les Constitutions que venaient lui présenter leurs fondateurs. Dans le domaine intellectuel, n'a-t-elle pas admis la diversité des écoles théologiques et des écoles de spiritualité ? Quand donc Rome parle, ce n'est point sans avoir d'abord écouté, regardé. L'autorité sanctionne plus souvent qu'elle n'invente. Ses commandements n'en sont ni moins divins, ni moins inspirés ; ni moins fermes. Mais ils sont plus humains !

Vous le voyez, chers étudiants, le rôle qui vous revient est immense. Bien loin d'être passifs dans vos mouvements, vous avez devant vous l'immense monde, grand ouvert. Le mot de saint Paul éclate, à la veille de la Résurrection (1) : « *Omnia vestra sunt !* » Tout est à vous... Qui donc énumérera vos libres initiatives ? Elles sont presque infinies.

Liberté de pensée ? Croyez-vous que, même dans le domaine du donné révélé, ou dans ses rapports avec le reste du savoir, vous pourrez épuiser tout le réel qui s'offre à vous : sciences, philosophie, histoire, apologétique ? A l'inventorier, à le classer, à l'explorer, à l'adapter, votre vie ne suffira pas. Et vous y garderez les principes d'analyse et de libre recherche, de logique et d'intuition, qui sont requis par chacune de ces disciplines. Travaillez donc ; allez aux sources. Faites du document. Constituez des laboratoires, des bureaux d'études. Effectuez des enquêtes. Utilisez toutes les acquisitions de la vraie science. Soyez des penseurs de votre temps. Soyez même, s'il se peut, et s'il le faut, les précurseurs et les artisans de l'avenir. « Tout est à vous ! »

Sur le plan de la vie : n'avez-vous pas une immense liberté de choix, d'expression, de méthodes ? N'êtes-vous pas plutôt gênés par l'ampleur des problèmes que par leur étroitesse ? Et le champ des âmes est-il si limité que vous ne consumiez vos vies à le défricher ou à le cultiver ? La diversité des mouvements et des méthodes de conquête n'est-elle pas le signe de la tolérance intelligente et libérale de l'Eglise ? Elle vous sait irremplaçables en ce travail d'avant-garde, de contacts directs et continus avec les masses. Elle écoute vos remarques, vos jugements, vos suggestions. Seriez-vous sûr de trouver, sous certaines bannières, pareille audience et si libérale autonomie ?...

Ainsi, mes chers amis, votre *liberté n'est nullement entravée, vos initiatives sont pour l'Eglise facteur de progrès. Mais à une condition. C'est que vous soyez intimement unis à elle par la hiérarchie. Vous le serez par l'obéissance ;* une obéissance nullement contrainte, mais joyeuse et filiale, aux commandements comme aux directives de l'autorité religieuse. Sans cette acceptation surnaturelle et volontaire aux consignes de la Papauté et de l'Episcopat, vos gestes seraient privés de vie. Ils seraient même hérétiques, s'ils procédaient d'un dangereux illuminisme : chacun se croyant dépositaire de la vérité — sous le prétexte que l'Esprit Saint est « répandu sur toute chair » (2). Il l'est, certes, et sur chacun de vous depuis votre Baptême, mais il l'est en liaison obligatoire avec l'Eglise, qui est le Corps du Christ. L'individualisme n'est jamais une sécurité ! En matière de dogme et de

(1) *I Cor*, III, 23.
(2) *Act.* II, 17.

morale, il conduit tout droit au désastre. Avez-vous mesuré l'inappréciable service que vous rend l'Eglise en vous empêchant d'errer et de porter vos pas en dehors de la route ? L'obéissance au magistère infaillible, qui est gage de sécurité, devient alors la condition même de la liberté : « *Veritas liberabit vos* (1), la vérité vous rendra libres ! »

« *Tout est à vous* », disait saint Paul, « *mais vous, vous êtes au Christ* », achève-t-il. Et le Christ, où est-il, sinon dans ses représentants sur la terre ? Où est-il avec plus de certitude que chez ceux qui remplacent ses apôtres, et tiennent de lui le pouvoir d'ordre et de gouvernement ?

« Là où est l'Eglise, dit saint Irénée, là est l'Esprit de Dieu. »

« Vous ne devez donc, dit saint Ignace d'Antioche, n'avoir avec votre évêque qu'une seule et même pensée... vos prêtres sont unis à l'évêque comme les cordes à la cithare... C'est pourquoi Jésus-Christ est chanté... » (*Epître aux Ephésiens.*)

Dans deux mois, mes chers amis, vous serez sur les routes de Chartres. On me dit que vous avec pris pour thème de votre pèlerinage d'étudiants « le Corps mystique » ! Je vous en félicite. Il serait souhaitable que ces quelques réflexions vous portassent à insister sur la grâce spéciale que confère, pour découvrir la vérité et pour la répandre, cette soumission aimante des fidèles à leurs pasteurs.

Comptons plus encore, pour cela, sur la communion que vous allez faire dans quelques instants. Vous allez recevoir le Christ. Quand vous l'aurez reçu, et que vous le porterez en vous, les bras serrés sur votre poitrine, votre cœur à cœur avec lui s'enrichira d'une grande certitude : celle de ne faire qu'un également avec tous les chrétiens. La communion totale, c'est l'union avec Jésus, c'est aussi l'union, en lui et par lui, avec tous nos frères du ciel et de la terre, c'est la communion des saints.

Alors, vous ne serez plus seuls. Toute la douceur, toute la sainteté du monde va vous envahir, vous apaiser, vous exalter. Laissez-vous porter par la grâce. Ouvrez vos cœurs au Seigneur. Offrez-lui vos souillures, vos victoires, vos désirs, vos sacrifices. Donnez-vous à lui comme il se donne à vous. Et promettez-lui, sans réserve, de le connaître, de l'aimer, et, par lui, de sauver vos frères.

II — L'étudiant témoin et apôtre de l'Église

Allocution de S. Ém. le cardinal Suhard aux étudiants en pèlerinage à Chartres (10. 6. 46) (2)

Mes chers amis,

Dans un instant, les Complies vont sceller ce pèlerinage que vous avez consacré, aux pieds de Notre-Dame de Chartres comme au vent de la route, à la méditation d'un thème commun. En optant pour le « Corps mystique », vous ne choisissiez pas au hasard, mais sous l'impulsion de l'Esprit de la Pentecôte. Secret animateur des âmes, il fait germer en elles, au même moment, et sur tous les points de la terre, des questions identiques, qui témoignent d'un même problème. Ce problème, il était normal qu'il se posât à vous, étudiants, avant de se poser à d'autres. Par entraînement et par vocation, vous percevez de loin, par avance, grâce aux mille antennes de votre analyse critique, l'approche des grandes questions ou des grands événements qui déferleront ensuite sur le monde.

Dans le cas présent, il ne s'agit pas seulement d'idées, mais d'une solution de vie. Rappelez-vous, en effet... Hier... et samedi, qu'est-ce qui faisait votre fatigue ? Qu'est-ce qui rendait plus pesant votre pas et plus lourd votre sac ? C'est ce souci que vous portez, que vous vivez dans votre « chair », que vous trahissez dans vos yeux, que vous échangiez, gravement, au rythme de votre marche fraternelle.

L'étau se resserre autour de la personne.

Cette angoisse, la voici : d'un côté vous voulez être libres. Libres de penser, d'aimer, d'errer sur la terre ; non certes, au gré de vos caprices, mais pour le Christ, et au prix d'une difficile conquête. Vous voulez être libres, pour échapper à cet étau d'acier qui se resserre sans cesse autour de votre « moi » autonome, et qui s'appelle la société. Hier, encore, les hommes — en particulier vos aînés — pouvaient l'accepter ou s'y soustraire. Aujourd'hui, elle vous suit jusque dans votre tour d'ivoire... Elle est partout. Vous ne pouvez plus rien faire qui ne soit collectif. Le plus petit de vos actes engage toute l'humanité. Vous ne pouvez plus vous nourrir, vous vêtir, vous distraire, vous instruire, sans faire intervenir les produits, les idiomes et les pensées des cinq parties du monde. En tout, et à chaque moment, vous êtes dépendants de l'humanité tout entière. Alors, une angoisse s'empare de vous (qui va, chez d'autres, jusqu'au désespoir). Dans ce monde trop petit — puisqu'on en fait si vite le tour ; — dans ce monde sans mystères, puisqu'on en sait, par la radio, tous les secrets ; dans ce monde sans aventure, puisque partout l'Etat y met ses lois : dans ce monde, il n'y a plus de place pour la personne. Ligotée par les mille bandelettes des dépendances réciproques, elle étouffe, elle meurt... Qui ne comprendrait, dès lors, votre désarroi, votre désir d'évasion.

« L'unité planétaire » de l'humanité.

A l'inverse, cette humanité qui vous est partout présente, et dont la masse vous écrase, vous découvrez aussi qu'elle vous attire et qu'elle vous fascine. Vous rêvez beaucoup moins que nos aînés de rivages fabuleux : mais c'est parce qu'ils vous sont mieux connus et déjà familiers. Vous avez de moins en moins l'impression de vous expatrier, en franchissant nos frontières et, chez les autres, vous vous sentez de plus en plus chez vous. Vous entretenez (avec le remords de le faire si tard) des échanges et des relations de plus en plus fréquentes et cordiales avec des amis étrangers. Je n'en veux pour preuve que votre assemblée, où 25 nations sont représentées. Vous êtes charmés de la joie et de l'enrichissement que vous en retirez — ne serait-ce que ce « sens de l'homme » qui, jusque-là, vous échappait. Fils ardents de votre patrie, vous vous sentez en outre élevés à la dignité de « citoyens du monde », et promis ainsi à des tâches élargies. Une sympathie concrète, née de l'évidence d'une communauté de destin, vous unit sans effort aux étudiants, aux soldats, aux travailleurs du Nord, du Sud ou des antipodes !...

Tels sont les faits — aussi indéniables dans le cas où ils étouffent et désespèrent la personne, sous l'étreinte du collectivisme grandissant, que lorsqu'ils l'enthousiasment par cet avènement d'une « unité planétaire » de l'humanité.

Deux fausses conceptions : le collectivisme...

Comment concilier, en vous et en dehors de vous, deux tendances aussi contradictoires, et donc aussi meurtrières ? Tout le problème est là.

Je sais, mes chers amis, que vous en avez trouvé

(1) *Jean*, VIII, 32.

(2) Voir *La Semaine Religieuse de Paris* (15. 6. 46.) — Il y avait en ce pèlerinage plus de 4 000 étudiants et étudiantes catholiques, dont 150 étrangers, notamment des Suisses. La plupart avaient fait une bonne partie de la route Paris-Chartres à pied. Le cardinal Suhard a parlé aux étudiants après la représentation donnée par un groupe d'étudiants de la célèbre pièce *Jeanne d'Arc*, de Péguy.

et étudié la solution au cours de ces « chapitres » préparatoires, et d'une étape à l'autre de cette route de Chartres : « *personne* » et « *communauté* » *se concilient dans la doctrine du Corps mystique du Christ.* Mais pour être bien sûr que vous l'emportez avec vous, ce soir, complète et sans équivoque, je veux, en chef et en père de vos âmes, vous mettre en garde contre *deux fausses conceptions du Corps mystique* et vous indiquer, par là même, vos devoirs du moment.

La première déviation, c'est le collectivisme. A première vue cela peut surprendre. Comment une sociologie basée sur la lutte des classes et sur la primauté de la matière pourrait-elle prétendre à rassembler les hommes ? Et pourtant, depuis un siècle, au fur et à mesure que les progrès du machinisme multipliaient les échanges entre tous les peuples, le collectivisme matérialiste formulait sa prétention croissante à s'annexer le genre humain. On défigurerait donc les intentions et on limiterait indûment la portée de cette immense vague de fond en la réduisant à une volonté destructrice de pur nivellement ou à la recherche exclusive d'un mieux-être économique. Si le collectivisme n'était que cela, s'expliquerait-on son succès — en particulier chez les non-travailleurs ? Ce qui a fait son succès, c'est sa mystique : justice par l'égalité universelle ; primat du travail ; croyance au progrès indéfini et à l'âge d'or de la cité terrestre ; devoir pour l'individu de se sacrifier pour la communauté, etc. Mais cette mystique, à son tour, d'où vient-elle ? Dans ce mouvement qui tient à balayer les barrières pour substituer aux anciens groupements géographiques une communauté internationale uniforme ne retrouve-t-on pas le reflet d'une prédication autrement bouleversante et vieille de vingt siècles ? On a parlé à son propos « d'idées chrétiennes devenues folles ». Et de fait, qu'est-ce que cet essai gigantesque de rassemblement des hommes autour d'un modèle-type — l'*homo œconomicus*, l'homme de la cité terrestre — sinon une contrefaçon du Corps mystique ? Ne vous en étonnez pas : l'histoire nous apprend qu'il n'y a pas de dogme qui n'ait eu son hérésie, — qui le suivait comme son ombre. Mon intention, ce soir, n'est pas de comparer la thèse collectiviste au dogme du « Christ total », mais seulement de vous signaler le drame qu'introduit dans le monde la naissance au flanc de l'éternel Adam de cette Eve nouvelle, parasite difforme et concurrent.

... et le retrécissement du Corps mystique.

Contre ce danger, chers étudiants, vous êtes prémunis. Mais prenez garde de ne pas tomber par réaction *dans un péril inverse.* Il consisterait à vous laisser croire *que le Corps mystique du Christ est achevé ; que ses limites coïncident avec l'Eglise visible, et que ses membres sont comptés.* Cette erreur, qui serait aussi dommageable que la première, vous menace davantage. Si facilement vous pourriez vous cantonner dans les privilèges de votre Baptême et transformer votre appartenance effective à l'Eglise en monopole, sinon en fief ! Cette attitude, qui conduit en morale au pharisaïsme, est théologiquement fausse. En ramenant le « Christ total » à la dimension des catholiques recensés, elle oublie que tous les hommes sont rachetés, de droit, par Jésus-Christ. Rien de plus contraire à la notion du « Corps mystique » que cette limitation égoïste et ce parti pris hostile à l'égard des non-chrétiens. Ses conséquences sont historiquement connues. Elle compromet le christianisme, en le réduisant à une caste ou à un parti. On ne gagne pas les âmes au Christ en les excommuniant ou en les annexant par des contraintes indiscrètes, fût-ce au nom de la vérité. Tout ce qu'il y a en vous de jeunesse et de charité se refuse à ce rétrécissement injustifié du dogme paulinien.

Vous le voyez, mes amis, l'humanité est en train de se choisir une unité. Ou bien elle se donnera un corps sans âme, une organisation où la contrainte remplacera l'amour ; ou bien elle s'agrégera au Corps mystique du Christ, qui est l'Eglise et elle retrouvera, avec l'espérance, sa liberté et sa cohésion. Mais à quelles conditions ? Cela dépend beaucoup de vous.

La première mission des étudiants.

Votre première mission, c'est de présenter intellectuellement aux hommes la vraie conception chrétienne de l'Eglise. Il faut faire comprendre à tous — surtout à ceux que hantent des aspirations communautaires légitimes — que la doctrine du Corps mystique est incomparablement plus hardie et plus universelle que le rêve collectiviste. Ce dernier ne fait appel qu'à une catégorie d'hommes et divise ainsi l'espèce humaine en deux blocs séparés par la haine. Le Corps mystique, au contraire, est ouvert à tous sans distinction de régimes ni de conditions. Il est, par là, indéfiniment extensible et coïncide d'intention avec tous les hommes passés, présents et à venir. L'humanité n'est pas divisée pour elle-même — au sens panthéiste et nébuleux du mythe collectiviste ; — mais elle accède à la gloire des fils adoptifs de Dieu, par l'incarnation de son Chef, premier-né d'entre les hommes. Elle trouve en lui son modèle achevé, accessible et transcendant tout ensemble. Groupée et « récapitulée » en lui, elle ne forme pas une foule d'individus indistincts, juxtaposés, mais un corps vivant où circule la grâce, vivifié et nourri par les sacrements, facteurs d'unité. Dans ces perspectives, il n'y a plus d'opposition entre la liberté de la personne et les droits du groupe. En étant « un » avec le Christ, le chrétien se réalise pleinement, en se dépassant ; et, du même coup, il trouve dans le Christ la foule innombrable qui est « un » en lui : *Omnes vos unum estis in Christo Jesu.* (*Gal.* III, 28.)

Présence de témoins et d'apôtres.

Ainsi, n'ayez plus peur. Plus vous servirez les hommes dans le Christ, plus vous vous trouverez. Vous pouvez donc tout sauver : le monde et votre liberté. Mais à une condition : c'est que vous étendiez partout le Corps mystique. Et vous n'y réussirez que d'une seule manière : « en étant vous-mêmes, partout ! » *Le seul espoir du monde moderne, c'est la présence des chrétiens.*

Présence de *témoins*, par votre vie : on vous regarde, on vous juge. Et on juge le Christ et l'Eglise d'après vous. Telle attitude, tel propos, auquel vous ne prenez pas garde, est semeur de remords, d'attirance ou d'éloignement. Je sais que vous aurez à cœur d'agir comme vous pensez. Présence d'*apôtres* aussi. A l'exemple, vous joindrez l'action. Non celle qui fait du bruit, mais celle qui fait du bien. Ne soyez pas chrétiens pour vous, ou seulement en famille ou dans un petit cénacle. Ne soyez pas des catholiques de « clans » ou de « chapelles », mais des catholiques de plein air et de pleine vie. Mêlez-vous à la vie des hommes, non pour de rapides et factices enquêtes, mais pour les comprendre et les aimer. Partagez leurs soucis, leurs pensées, leurs projets. Portez-les, chaque jour, dans votre prière. Faites-vous l'un d'entre eux. Comment voudriez-vous leur demander de se transformer du dedans, si vous n'agissiez sur eux que du dehors ? Votre devoir de l'heure, *ce n'est donc pas de vous opposer pour détruire, mais de pénétrer pour construire.* L'Eglise ne grandira que si vous enfoncez profondément ses racines en pleine terre païenne. Mesurez donc le champ illimité qui vous est offert — et ne pensez plus à disparaître, mais à vivre !

Et maintenant, voici que vous allez partir. Que votre dernier regard, comme le premier, soit pour Notre-Dame ! Hier, sur la route où vous chemi-

niez, vous gardiez les yeux fixés sur sa cathédrale... Elle vous appelait. Elle vous attirait ! Vous êtes descendus dans sa crypte, et vous avez compris, à l'ombre des piliers géants, que c'est à leur travail obscur que les flèches doivent leur essor vertigineux vers le ciel... Que cette leçon ne soit pas perdue ! Vous avez tenu vos promesses ; vous êtes venus, pèlerins, routiers de la Vierge, lui confier vos soucis et vos espoirs; Notre-Dame de Sous-Terre vous a écoutés ; elle vous a parlé. Et, de son sanctuaire caché, comme de nouvelles catacombes, vous sortirez dans la lumière, pour appeler vos frères à une nouvelle vie, à un même amour, « dans la plénitude du Christ » !

ŒUVRES MISSIONNAIRES

Œuvre pontificale de la Sainte-Enfance

1. Réunion du Conseil central de l'Œuvre (28 mai 1946)

Le Conseil central de l'œuvre pontificale de la Sainte-Enfance, composé, on le sait, des représentants de tous les pays, s'est réuni, pour la première fois depuis la guerre, le 28 mai, au siège de l'œuvre, à Paris (44, rue du Cherche-Midi), sous la présidence de Mgr Mério, directeur général. En raison des circonstances et des difficultés qui subsistent encore dans les relations internationales, seuls les Etats-Unis et la Belgique avaient pu se faire représenter à la séance du Conseil central.

La réunion s'est déroulée dans une atmosphère particulièrement cordiale, et toutes les questions concernant les Missions ont été examinées avec franchise, justice et impartialité, avec la seule préoccupation catholique de venir en aide à toutes les misères sans distinction de nationalité ou de race. Le Saint-Père avait fait adresser par S. Exc. Mgr Montini, substitut de la Secrétairerie d'Etat, le télégramme suivant :

Sa Sainteté, sensible hommages Sainte-Enfance envoie paternelles félicitations, vœux, Bénédiction apostolique zélé directeur, Conseil, adhérents.

Messieurs les rapporteurs ont exposé les besoins immenses des Missions, les dévastations et les ruines qu'ont subies tant et tant de vicariats, l'augmentation du coût de la vie qui sévit dans toutes les parties du monde.

Le Conseil a eu la grande joie de constater une progression considérable dans le chiffre des recettes. Pour la seule années 1945, celles-ci montent à 182 300 000 francs. Jamais pareil résultat n'avait été obtenu.

Ce sont les Etats-Unis qui viennent en tête dans le tableau des recettes, avec 91 556 685 francs ; puis le Canada, 23 219 026 ; la France avec 22 753 667 ; la Belgique avec 11 201 959 ; l'Italie avec 8 104 420 ; la Hollande avec 6 664 680 ; l'Espagne avec 5 683 148 ; l'Irlande avec 4 764 980 ; l'Angleterre avec 4 128 000 ; l'Ecosse avec 3 579 000 ; l'Argentine avec 2 780 424 ; la Suisse avec 2 726 813 ; la Nouvelle-Zélande avec 2 063 495.

Quelques nations n'ont pas encore fait connaître les résultats de l'exercice 1945.

Le Conseil a décidé de doubler le montant de toutes les allocations et de donner, en outre, à titre exceptionnel, aux Missions les plus éprouvées, une allocation supplémentaire dont le montant sera fixé dans quelques semaines.

Le matin, Mgr Mério avait célébré la Messe dans la chapelle de l'œuvre, pour les membres défunts du Conseil.

2. Le centenaire de l'Œuvre de la Sainte-Enfance

Ce centenaire tombait en 1943. En raison de l'occupation étrangère, de la guerre et de l'impossibilité pour les délégués des divers pays de venir en France, la célébration officielle de ce centenaire fut reportée à plus tard. Dans sa réunion du 28 mai 1946, le Conseil central a décidé que les fêtes commémoratives auraient lieu au mois de juin 1947. En attendant, nous publions le texte de la lettre du 13 juin 1943 adressée par S. S. Pie XII à Mgr Eugène Mério, protonotaire apostolique, président du Conseil central et directeur général de la Sainte-Enfance.

Lettre de S. S. Pie XII à Mgr E. Mério (13. 6. 43)

CHER FILS,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE,

Parmi les œuvres remarquables qui contribuent largement à propager la foi, émerge assurément l'Œuvre de la Sainte-Enfance, dont l'heureuse naissance, à Paris, remonte maintenant à un siècle. Cette œuvre, en effet, se propose de susciter dans l'âme délicate des enfants, avec un dévouement marqué à l'égard des petits païens malheureux, les saints désirs de l'apostolat.

Il est certes admirable de voir la compassion dont sont animés les jeunes innocents instruits du sort réservé à tant de petits êtres qui, dénués de tout, abandonnés par leurs parents et exposés à la mort, ressemblent à ces fleurs chétives qui s'étiolent prématurément et, de ce fait, se trouvent plongés dans une situation des plus critiques pour leur vie et leur salut éternel. Ces enfants chrétiens, d'un cœur généreux, répondent naturellement aux charmes de la charité et sacrifient bien volontiers leurs maigres économies, péniblement recueillies, pour racheter les corps des enfants des infidèles et aussi gagner leurs âmes à Jésus-Christ. De plus, en lisant avec avidité les histoires des Missions ou en entendant raconter les vaillants exploits des héros de l'Evangile, ils apprennent à connaître la noblesse et la grandeur de l'apostolat sacré, puis, à mesure qu'ils croissent en âge et que les ressources le leur permettent, ils apportent une aide plus efficace et plus généreuse à la Propagation de la Foi. Parfois même, l'exemple et les vertus des missionnaires les enthousiasment au point de leur faire découvrir en eux-mêmes les germes d'une vocation apostolique parmi les peuples infidèles.

Aussi quel éloge attribuer à l'Œuvre de la Sainte-Enfance qui se révèle d'une si grande importance et d'une si haute valeur morale, quand on la considère soigneusement dans l'ensemble de ses heureux résultats !

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les Souverains Pontifes, au cours de ce siècle révolu, ont accordé à cette œuvre leur bienveillance et leur appui. Tout d'abord, à son berceau, Grégoire XVI lui a été très favorable. Pie IX, par sa lettre en date du 18 juillet 1856, sous forme de Bref : *Quum aetate qualibet,* l'approuvait et exhortait les évêques du monde entier à l'établir et à la développer dans leurs diocèses. Léon XIII concéda maints privilèges à ses associés. Pie XI daigna l'élever au rang des œuvres pontificales. Nous-même n'avons cessé d'aimer cette œuvre, toute d'humanité et de charité ; élevé à la dignité cardinalice, Nous en étions le protecteur. Investi par la suite des fonctions de légat pontifical aux fêtes solennelles de Lisieux, en l'an 1937, c'est avec la plus grande joie que Nous avons visité son siège central, à Paris. Nous sommes particulièrement heureux de saisir l'occasion de son centenaire pour

féliciter cordialement l'Œuvre de la Sainte-Enfance de ses travaux féconds et constants, et tous ceux, autant qu'ils sont, qui, par leur zèle et leur concours à la soutenir ou à la développer, se sont montrés dignes d'une estime bien méritée. Ainsi Nous gardons pleine confiance que tous ceux qui s'honorent du nom de catholiques, encouragés par les solennités de ce centenaire, ne manqueront pas à ce devoir de bienfaisance qui Nous tient tant à cœur, qu'ils ne supporteront pas de voir tant de bébés païens privés du bienfait de la régénération chrétienne, mais qu'ils travailleront avec zèle et persévérance pour qu'un plus grand nombre encore, purifiés par le saint Baptême, grandissent, avec l'aide de Dieu, dans le sein de l'Eglise, ou, en danger de mort, soient susceptibles de jouir de l'éternelle félicité.

En attendant, comme messagère et dispensatrice des dons célestes, et aussi comme gage de Notre particulier attachement, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur la Bénédiction apostolique, à vous, Notre cher Fils, à vos collaborateurs, ainsi qu'à tous les directeurs particuliers et aux associés de l'Œuvre de la Sainte-Enfance.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 13 juin, fête de la Pentecôte de l'année 1943, de Notre pontificat la cinquième.

PIE XII, Pape.

Ajoutons que dans la lettre encyclique *Quemadmodum* du 6 janvier 1946, sur « le devoir actuel de s'occuper plus activement des enfants indigents », S. S. Pie XII a mentionné en particulier « l'œuvre pontificale appelée de la Sainte-Enfance » parmi les semeurs de la vérité évangélique qui, en pays de Mission, « arrachent tant d'enfants à la servitude du démon et d'hommes pervers pour les faire passer dans la liberté des fils de Dieu et à un genre de vie plus humain ». (Cf. *D. C.*, t. XLIII, col. 65-69.)

— *Les étudiants et la réforme de l'Université*, par JACQUES-JEAN RIBAC. — Vol. 12 × 18,5. 112 pages. 54 francs. Editions « Aux Etudiants de France », 12, rue Duguay-Trouin, Paris.

Premier volume de la collection « Universitas ». Réforme de l'enseignement, réforme de l'Université sont à l'ordre du jour ; les premiers qui y sont intéressés sont les étudiants : la réforme doit se faire en fonction de leur éducation et préparation à leur mission dans l'Etat. Après un aperçu sur la crise de l'Université, sur sa mission, l'auteur indique les principes premiers d'une véritable réforme : rétablir la vraie communauté entre maîtres et élèves, réorganiser les cadres, les programmes, le corps enseignant, la vie étudiante. Idées neuves, justes, adaptées aux besoins actuels et inspirées par le sens chrétien du bien tant de l'individu que de la nation.

— *Paraboles pour la seconde équipe*, par le R. P. DESPLANQUES. — Vol. 12 × 19, 224 pages. 90 francs. Editions Spes, 1945.

Méditations destinées aux dirigeants de jeunesse catholique. A travers les paraboles évangéliques expliquées à la manière moderne, directe et concrète, retentit l'appel aux ouvriers pour la moisson des âmes.

— *Lettres de direction*, par le R. P. M.-V. BERNADOT, O. P. — Vol. 12 × 16,5. Collection « L'eau vive ». 180 pages. Prix : 80 francs. Editions du Cerf, Paris, 1946.

Des lettres adressées à partir de 1917 par le P. Bernadot à Mme N..., une âme d'une grande élévation morale qu'il dirigea jusqu'à sa mort. C'est à son intention qu'il écrivit son admirable opuscule : *De l'Eucharistie à la Trinité*. Cette correspondance nous livre une note plus intime de l'apostolat du P. Bernadot, montrant comment il guidait vers Dieu par la charité, la correspondance à la grâce, le détachement total, une âme désireuse de faire cette montée vers les sommets de la perfection chrétienne.

ASSEMBLÉE CONSTITUAN

Liste des élus par parti

La liste ci-après contient les noms des élus l'Assemblée constituante classés par parti, d'a les listes électorales des membres des grou remises au président de l'Assemblée nationale c tituante, le 15 *juin* 1946, *en exécution de l'articl du règlement.* (Cf. *Journal Officiel*, 18. 6. 46 ss., mise à jour au 26. 6.)

GROUPE COMMUNISTE
(145 membres)

MM. AIROLDI (Julien), ANGELETTI (Yves), ARTH (René), BALLANGER (Robert) (Seine-et-Oise), BA (Virgile), BARTHÉLEMY (André), BARTOLINI (Je Mme BASTIDE (Denise) (Loire), MM. BEN (Charles) (S.-et-O.), BENOIT (Alcide) (Marne), BER (Joanny), BERNARD (Louis), BESSET (Pierre), BILL (François), BISCARLET (Alfred), BISSOL (Léopo BOCCAGNY (Albert), BONTE (Florimond), BOUL (Alphonse), BOURBON (Henri), BOYSSON (Guy BRAULT (Amand), Mmes BRAUN (Madeleine), BR (Mariette), MM. CACHIN (Marcel), CALAS (Raoul), LONNE (Nestor), CAMPHIN (René), CANCE (René), C TIER (Marius), CASANOVA (Laurent), CASTERA (Ed CERMOLACCE (Paul), CERNY (Joseph), CÉSAIRE (Ai Mme CHARBONNEL (Paulette), MM. CHAUSSON (ment), CHERRIER (Marcel), CITERNE (Gabriel), GNIOT (Georges), COSTES (Alfred) (Seine), CRISTO (Jean), CROIZAT (Ambroise), DANIEL (Guillau DASSONVILLE (Gaston), DEMUSOIS (Antoine), D (Alphonse) (Hte-V.), DOYEN (Eug.), DUCLOS (Jacqu (Seine), DUCLOS (Jean) (Seine-et-Oise), DUF (André), DUPUY (Marc), DUTARD (Lucien), FA (Etienne), FAYET (Pierre), FIGUÈRES (Léopo Mmes FRANÇOIS (Germaine), GALICIER (Emilien MM. GARAUY (Roger), GARCIA (Félix), GAU (André), GENEST (Maurice), Mme GINOLLIN (Deni MM. GIOVONI (Arthur), GIRARDOT (Pierre), GOS (Georges), GOUDOUX (Jean), GOUGE (Henri), GREFF (Paul), GRENIER (Fernand), GRESA (Jacques), G (Antonin), Mmes GUÉRIN (Lucie) (Seine-Inférieu GUÉRIN (Rose) (Seine), MM. GUIGUEN (Lou GUILLON (Jean), GUYOT (Raymond), HAMON (Marc HERTEL (Joseph), HERVÉ (Pierre), JOINVILLE (géné Alfred MALLERET), JULIAN (Gaston), KRIÉGEL-VAL MONT (Maurice), LAMPS (René), LAREPPE (Pier LAVERGNE (Clément), LECŒUR (Auguste), LENORM (André), LOZERAY (Henri), MAILLOCHEAU (Fernan MANCEAU (Robert), MARTEL (Henri) (Nord), MA (André), MERCIER (André) (Oise), MERCIER (Franç (S.-et-L.), Mme MÉTY (Mathilde), MM. MICH (Victor) (Seine-Inférieure), MICHEL (Maurice), MI (Lucien), MONTAGNIER (Eugène), MOQUET (Prosp MORA (Albert), MORAND (Georges), MOURON (Jul MOUTON (Adrien), MUDRY (René), MULLER (Pier MUSMEAUX (Arthur), Mme NÉDELEC (Raymond MM. NICOD (Léon), NOEL (Marcel), PATINA (Marius), PAUL (Gabriel) (Finistère), PAUL (Marc (Hte-V.), PAUMIER (Bernard), Mme PÉRI (Mathild MM. PÉRON (Yves), PETIT (Albert) (Seine), PEY (Marcel), POUMADÈRE (Pierre), POURTALET (Hen PRONTEAU (Jean), PROT (Louis), RAMETTE (Arthu RENARD (Adrien), RIGAL (Albert) (Loiret), Mme Ro (Gilberte), MM. ROCHET (Waldeck), ROSENBL (Marcel), ROUCAUTE (Gabriel) (Gard), ROUCAU (Roger), (Ardèche), RUFFE (Hubert), Mmes SALOM LANGEVIN (Hélène), SPORTISSE (Alice), MM. THAM (Henri), THOREZ (Maurice), THUILLIER (René), TIL (Charles), TOUJAS (Jean), TOURTAUD (August Mme VAILLANT-COUTURIER (Marie-Claude), M. V DRINES (Henri), Mme VERMEERSCH (Jeannett M. VILLON (Pierre), ZUNINO (Michel).

Apparenté aux termes de l'art. 17
(1 membre)

M. TCHICAYA (Félix).

Le président du groupe, JACQUES DUCLOS

GROUPE DEMOCRATIQUE ET SOCIALISTE DE LA RESISTANCE
(20 membres)

[M]M. Baumel (Jacques), Bernard-Cothier, Bois-[se]dy (Guy de), Bourdan (Pierre), Brunet (Louis), [Che]vallier (Pierre) (Loiret), Clostermann (Pierre), [C]onna (Antoine), Debidour, Forcinal (Albert), [Gi]volino (Roger), Krieger (Alfred), Malbrant [(Re]né), Médecin (Jean), Petit (Eugène) dit Claudius, [Sai]d (Mohamed Cheik), Varenne (Alexandre), Vio-[le]te (Maurice), Babet (Raphaël), Saravane (Lam-[bert]).

Le président du groupe,
Jacques Baumel.

GROUPE DE L'UNION DEMOCRATIQUE DU MANIFESTE ALGERIEN
(11 membres)

[M]M. Abbas (Ferrhat), Ben-Keddache (Chérif), Ben-[k]til (Abedessalam), Bey-Lagoun (Haous), Francis [(Ah]med), Hadj-Said (Chérif), Mahoad (Abdelkader), [Mo]stefai (Mohamed), Saadane (Chérif), Sator [(Ka]ddour), Boutarène.

Le président du groupe, Abbas.

[GR]OUPE DES REPUBLICAINS INDEPENDANTS
(21 membres)

[M]M. Baumann (Jean), Bonnefous (Raymond), [Bru]grain (Patrice), Chastellain (Jacques), Chris-[tia]ens (Louis-W.), Coty (René), Courant (Pierre), [M]achenal (Joseph), Gavini (Jacques), Jacquinot [(Lo]uis), Jean-Moreau, Kir (Chan. Félix), Lalle [(Al]bert), Le Sassier-Boiseaune (Etienne), Marin [(Lo]uis), Nisse (Robert), Pantolini, Petit (Guy) [(Ba]sses-Pyrénées), Pinay (Antoine), Roclore [(Ma]rcel), Schiever (Georges).

Apparenté aux termes de l'art. 17
(2 membres)

[M]M. Giraud (général) et Reynaud (Paul).

Le président du groupe,
Marcel Roclore.

GROUPE
[D]U MOUVEMENT REPUBLICAIN POPULAIRE
(164 membres)

[M]M. Abelin (Pierre), Aragon (Charles d'), Asseray [(Lo]uis), Augarde (Jacques), Bacon (Paul), Barangé [(Ch]arles), Barrot (Noël), Bas (André), Beauquier [(Pi]erre), Béranger (André), Bergeret (Henri), [Be]rtho (Jacques), Bessac (Abel), Beugniez (Louis), [Bic]het (Robert), Bidault (Georges), Bocquet [(E]mile), Boisdon (Daniel), Mlle Bosquier (Hen-[rie]tte), MM. Bour (Louis), Bouret (Henri) (Côtes-[du-]Nord), Bouxom (Fernand), Burlot (André), Buron [(Ro]bert), Busnel (Pierre), Caron (Paul), Caspary [(Al]exandre), Catoire (Jules), Catrice (Jean), Cayeux [(Je]an), Cayol (Raymond), Charpentier (René), [Ch]arpin (Joannès), Chautard (Bertrand), Cheval-[lie]r (Louis) (Indre), Chevigné (Pierre de), Claire-[fon]d (Emmanuel), Colin (André), Cornut (Antoine), [Co]ste-Floret (Paul), Coudray (Georges), Couston [(Pa]ul), Defos du Rau (Joseph), Delahoutre [(Eu]gène), Delemotte (Jules), Denis (André) (Dor-[do]gne), Devemy (Roger), Devèze (Michel), Dhers [(Pi]erre), Mlle Dienesch (Marie-Madeleine), MM. Do-[min]jon (Pierre), Douala Manga Bell (Alexandre), Du-[fo]rest (Armand), Dumas (Joseph), Dupraz (Joannès), [Du]quesne (Jules), Dusseaulx (Roger), Ehm (Albert), [En]gel (Emile), Errecart (Jean), Fagon (Yves), [Fa]rinez (Auguste), Fauvel (Etienne), Finet (Mau-[ric]e), Fonlupt-Esperaber (Jacques), Fouyet (Emma-[nu]el), Furaud (Jacques), Gabelle (Pierre), Gallet [(He]nri), Garet (Pierre), Gatuing (Marcel), Gau [(Al]bert), Gay (Francisque), Getten (Gilbert), Gosset [(Pa]ul), Grimaud (Henri), Guérin (Maurice) (Rhône), [Gu]ilbert (Paul) (Manche), Guillant (André), [Ha]lbout (Emile) (Orne), Helleux (Yves), Hullin [(He]nri), Hutin-Desgrées (Paul), Ihuet (Paul), Ju-[li]as (J.-Jacques), Labrosse (Jean), Lacaze (Henri) Lambert (Emile), Lecourt (Robert), Lécrivain-Servoz (Albert), Le Duc (Jean), Mme Lefebvre (Francine), MM. Legry (Hector), Lemarchand (Georges), Le Sciellour (Joseph), Lescorat (André), Lespes (Henri), Letourneau (Jean), Liquard (Emile), Louvel (J.-Marie), Lucas (Maurice), Marc-Sangnier, Martel (Louis) (Haute-Savoie), Martineau (Jean), Mauroux (Fernand), Mazel (Jean), Meck (Henri), Mehaignerie (Alexis), Menthon (François de), Mercier (André - François) (Deux - Sèvres), Michard (Honoré), Michaud (Louis) (Vendée), Michelet (Edmond), Moisan (Edouard), Mont (Claude), Monteil (André) (Finistère), Mouchet (Pierre), Moussu (Raymond), Novat (Jean), Orvoen (Louis), Palewski (Jean-Paul), Penoy (René), Mme Peyroles (Germaine), MM. Pflimlin (Pierre), Pierre-Grouès, Pinçon (François), Poimbœuf (Marcel), Mme Poinso-Chapuis (Germaine), Mlle Prevert (Renée), MM. Prigent (Robert) (Nord), Raymond-Laurent, Reille-Soult (François), Rigal (Eugène) (Seine), Schaff (Joseph), Sherer (Marc), Schmidt (Robert) (Haute-Vienne), Schmitt (Albert) (Bas-Rhin), Schneiter (Pierre), Schuman (Robert) (Moselle), Schumann (Maurice) (Nord), Siefridt (Louis), Sigrist (Joseph), Simonnet (Maurice), Solinhac (Jean), Taillade (Clément), Teitgen (Henri) (Gironde), Teitgen (Pierre-Henri) (Ille-et-Vilaine), Terpend (Jean), Terrenoire (Louis), Mme Texier-Lahoulle (Marie), MM. Thibault (Edouard), Thiriet (Jules), Tinguy du Pouet (Lionel de), Truffault (Pierre), Valay (Gabriel), Vauthier (Marcel), Vendroux (Jacques), Viard (Paul), Viatte (Charles), Villard (Jean), Vuillaume (Jean), Wasmer (Joseph), Mlle Weber (Marie-Louise), M. Yvon (Joseph).

Apparentés aux termes de l'art. 17 *du règlement*
(2 membres)

MM. Boulet (Paul) et Guyonard (Joseph).

Le président du groupe,
François de Menthon.

GROUPE D'UNION REPUBLICAINE ET RESISTANTE

Apparenté au groupe communiste aux termes de l'article 17 *du règlement* (7 membres).

MM. Astier de La Vigerie (Emmanuel d'), Chambeiron (Robert), Chambrun (Gilbert de), Copeau (Pascal), Cot (Pierre), Houphouet-Boigny, Sissoko (Fily-Dabo).

Le président du groupe,
Emmanuel d'Astier de la Vigerie.

GROUPE DU PARTI REPUBLICAIN DE LA LIBERTE (32 membres)

MM. André (Pierre), Barrachin (Edmond), Baudry d'Asson (Armand de), Bergasse (Henry), Betolaud (Robert), Bouvier-O'Cottereau (Jean-Marie), Brunhes (Julien), Bruyneel (Robert), Clemenceau (Michel), Denais (Joseph), Desjardins (Charles), Félix (colonel), Frédéric-Dupont, Julien (Jean) (Maroc), July (Pierre), La Groudière (de) (1), Laniel (Joseph), Legendre (Jean), Macouin (Clovis), Mignot (André), Montel (Pierre), Montillot (Robert), Moustier (Roland de), Mutter (André), Ramarony (Jules), Rollin (Louis), Roulon (Henri), Rousseau (Charles), Schauffler (Charles), Sesmaisons (Olivier de), Sourbet (Jean), Vieljeux (Christian).

Apparentés aux termes de l'article 17 *du règlement*
(3 membres)

MM. Catroux (Guillaume), Chevallier (Fernand) (Alger), Dubois (René).

Le président du groupe,
Jules Ramarony.

(1) Notons ici que M. Bernard Quenault de la Groudière, député de la Manche, a démissionné le 18 juin 1946 ; son nom est à remplacer par celui de M. Joseph Lecacheux, député sortant, qui se présentait en deuxième position sur la liste P. R. L.

GROUPE RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE
(32 membres)

MM. BADIE (Vincent), BASTID (Paul), BAYLET (Jean), BENE (Maurice), BILLÈRES (René), BOURGES-MAUNOURY (Maurice), CAILLAVET (Henri), CHASSAING (Eugène), CUDENET (Gabriel), DALADIER (Edouard), DELBOS (Yvon), DELCOS (François), DEVINAT (Paul), DEZARNAULDS (Pierre), GALY-GASPAROU (Georges), GIACOBBI (Paul), GODIN (André), HERRIOT (Edouard), HUGUES (Emile), JULIEN (Jules) (Rhône), LANDRY (Adolphe), MARIE (André), MAROSELLI (André), MASSON (Jean), MAYER (René) (Constantine), MENDÈS-FRANCE (Pierre), MONNERVILLE (Gaston), MORICE (André), MORO-GIAFFERI (Vincent DE), RAMONET (Edouard), RENCUREL (Auguste), REVILLON (Tony).

Le président du groupe,
EDOUARD HERRIOT.

GROUPE REPUBLICAIN D'ACTION PAYSANNE ET SOCIALE

Apparentés au groupe des républicains indépendants aux termes de l'article du règlement (7 membres)

MM. ANTIER (Paul), BARDOUX (Jacques), DELORME (Claudius), DESHORS (Jean), DIXMIER (Joseph), LAURENS (Camille) (Cantal), RIBEYRE (Paul) (Ardèche).

Apparentés aux termes de l'article 17 *du règlement* (2 membres)

MM. Maurice PETSCHE et QUILICI (François).

Le président du groupe,
PAUL ANTIER.

GROUPE SOCIALISTE
(127 membres)

MM. ACHOUR (Mohand), ALLONNEAU (Auguste), APITHY, ARBELTIER (René), ARCHIDICE (Georges), ARNAL (Frank), AUBRY (Albert), AUDEGUIL (Jean-Fernand), AURIOL (Vincent), BADIOU (Raymond), BARRÉ (Henri), BAURENS (Alexandre), BÈCHE (Emile), BINOT (Jean), BIONDI (Jean), BORRA (Raoul), BOUHEY (Jean), Mme BROSSOLETTE (Gilberte), MM. BROUSSE (Georges), BRUGUIER (Georges), CAPDEVILLE (Jean), CERCLIER (Roger), CHAMPEIX (Marcel), CHARLOT (Jean), CHATAGNER (Joseph), CHAZE (Gaston), COFFIN (Lucien), CORDONNIER (Denis), COURTOIS (Jean), COUTANT (Robert), DAGAIN (Léon), DALLONI (Marius), DAROU (Marcel), DAVID (Marcel), DEFFERRE (Gaston), Mme DEGROND (Germaine), MM. DEIXONNE (Maurice), DENIAU (Roger), DEPREUX (Edouard), DETRAVES (Guillaume), DIALLO (Yacine), DRAVENY (Lucien), DURROUX (Jean), Mme EBOUÉ (Eugénie), MM. EVRARD (Just), FARAUD (Roger) (Charente-Maritime), FERRACI, FIZAINE (Jean), FOUSSAT (André), FROMENT (Edouard), GAZIER (Albert), GERNEZ (Raymond) (Seine), GORSE (Georges), GOUIN (Félix), GUESDON (Raymond), GUILLE (Georges), GUILLET (Pierre-Emmanuel), GUITTON (Jean-Baptiste), GUYON (Raymond) (Gironde), HENNEGUELLE (Henri), HENRY (Yves), HUSSEL (Lucien), JAQUET (Gérard), JUVENAL (Max), LACOSTE (Robert), LAMARQUE-CANDO (Pierre), LAMINE-GUEYE, LAURENT (Augustin) (Nord), LE BAIL (Jean), LE COUTALLER (Jean), LEDRU (Henri), LEENHARDT (Francis), LEJEUNE (Max), Mme LEMPEREUR (Rachel), MM. LEONETTI (Jean), LE TROQUER (André), LEVINDREY (Marcel), LHUISSIER (Camille), LOUSTAU (Kléber), LUSSY (Charles), MABRUT (Adrien), MAUDET (André), MAURELLET (Augustin), MAYER (Daniel), MAZIER (Antoine), MAZUEZ (Pierre), MÉTAYER (Pierre), MEUNIER (Jean), MEYNIEL (Jacques), MINJOZ (Jean), MOCH (Jules), MOLLET (Guy), MOUTET (Marius), NAEGELEN (Edmond) (Bas-Rhin), NAEGELEN (René) (Territoire de Belfort), NOGUÈRES (Louis), OURADOU (Gérard), PARPAIS (Raoul), PEETERS (René), PHILIP (André), PINEAU (Christian), POIROT (Maurice), POULAIN (Abel), POUYET (Marcel), PRIGENT (Tanguy) (Finistère), QUENARD (André), RABIER (Maurice), RAMADIER (Paul), REYMOND (Camille), RIBIÈRE (Henri), RICHARD (Edouard), RINCENT (Germain), RIVET (Paul), ROLLAND (Jean-Louis), ROPHÉ (Adrien), ROUBERT (Alexandre), SCHMITT (René) (Manche), SEGELLE (Pierre), SENGHOR (Léopold), SION (Paul), THOMAS (Eugène), VALENTINO (Paul), VÉE (Gérard), VERNIER (Robert), Mme VIÉNOT (Andrée), MM. VIVIER (Emile), WAGNER (Jean).

Apparenté aux termes de l'article 17 *du règlement* (1 membre)

M. BEN TOUNÈS (Abderrahmann).

Le président du groupe,
EDOUARD DEPREUX.

Le scrutin du 2 juin

Quelques appréciations de la Presse

« Le verdict. »

De M. RÉMY ROURE, *dans* le Monde (4. 6. 46)

Les élections du 2 juin n'ont pas été une « revanche » du 5 mai. Les partis qui patronnaient le projet de Constitution voté par l'Assemblée défunte et rejeté par le suffrage universel reviennent, l'un très affaibli, l'autre intact, mais ayant perdu sa primauté dans l'Assemblée nouvelle.

Un démenti toutefois a été infligé par les électeurs aux pronostics et aux prophéties. Les raisons que l'on en donnera seront sans doute toutes valables. Mais la raison profonde est que le pays éprouve le besoin d'un idéal et qu'il se tourne du côté où il peut le trouver. On estimait généralement que le P. R. L. démantèlerait l'aile droite du Mouvement républicain populaire. Il n'en a rien été. C'est qu'après tant de bouleversements, les électeurs entendent ne pas séparer la liberté du progrès social. La France demeure imprégnée dans ses profondeurs de spiritualité, dans le sens le plus large du terme. Elle ne voudrait pas retomber dans les vieilles ornières politiciennes. Le M. R. P. est un parti jeune, ou plutôt rajeuni grâce à l'effort d'une foule de militants enthousiastes dont la plupart ont fourni les cadres de la résistance. Il représente les aspirations sociales des masses en même temps qu'il préserve la haute valeur de la personne humaine...

« Les raisons d'une victoire. »

De M. FRANÇOIS MAURIAC, *dans* le Figaro (5. 6. 46)

La présence du P. R. L. à sa droite enlève au triomphe du M. R. P. toute équivoque. La preuve est faite que, comme dans l'Europe entière, une moisson lève en France, fruit du travail, depuis plus d'un siècle, de cette élite catholique qu'au temps de la guerre d'Espagne ses ennemis traitaient de « rouges chrétiens ».

On s'étonne de ce succès miraculeux, mais il n'y a pas de miracle en politique. Le M. R. P. croît et se développe et devient un grand arbre parce qu'il pousse de profondes racines dans la petite bourgeoisie et dans la classe ouvrière, et des racines jeunes. « Parti des vieilles femmes... », me disait hier une personne battue et pas contente. C'est le contraire qui est vrai : l'immense réserve de la Jeunesse ouvrière chrétienne et de vastes secteurs de la Jeunesse étudiante chrétienne (sans compter le talent et le dévouement de militants comme Maurice Schumann), voilà le secret de cette victoire. Parti de vieilles femmes ? Mais elle était inscrite, cette victoire, dès 1937, lorsque, pour le Congrès de la J. O. C., une foule immense de jeunes ouvriers se pressait au Parc des Princes : je l'ai pressenti dès ce jour-là et depuis je n'ai plus cessé d'y croire. Ayons une pensée, aujourd'hui, pour tous ceux qui ne l'auront pas vue et qui ont semé dans la peine ce que nous récoltons dans la joie, pour ces petits prêtres de banlieue, pour ces générations qui se sont sacrifiées à un trava

›bscur et sans gloire dans les profondeurs, alors que nous nous agitons et que nous paradons à la surface.

La mission providentielle du M. R. P. m'appa-raît d'abord et surtout dans ses rapports avec les communistes. Le M. R. P. n'est plus anticommu-niste, il s'oppose au communisme : il faut voir à bien plus qu'une nuance. Il ne crie pas « raca » à cette part de la classe ouvrière acquise au narxisme, il ne proteste pas qu'il ne veut rien ıvoir à faire avec ses militants qui, par tant de ·ôtés, sont dignes de notre estime : il dresse sa oi en face d'une autre foi, il oppose son espérance ı une autre espérance.

Sans doute est-il un parti non confessionnel et ›uvert à tous, et d'abord parce qu'il est le parti le la Résistance française, et que tous les résis-ants français ont le droit de se réclamer de lui. Mais il n'a pas à rougir du spiritualisme qui ins-ire ses chefs et qui pénètre sa doctrine. Il n'a pas rougir de ce qui fait sa force : c'est un fait que des hommes innombrables, aujourd'hui, herchent à s'évader du bagne matérialiste où le nonde moderne étouffe et s'entre-tue. [...]

Il reste que les chefs du M. R. P. sont des hommes sujets à l'erreur et qui vont continuer le se débattre dans l'affreuse politique quotidienne. Mais, jeunes gens, et vous surtout jeunes catho-iques, il ne suffit pas de critiquer le parti qui est e vôtre, il faut l'aider à devenir semblable à l'idée ue vous vous faites de lui ; il faut lui apporter n masse toutes les ressources de votre jeunesse.

« Le christianisme social au pouvoir. »

De M. RAYMOND ARON, *dans* **Combat** (5. 6. 46) :

Depuis la libération, le M. R. P., à chaque élec-ion, étonne tout le monde — lui-même compris – par l'ampleur de ses succès.

Peut-être les observateurs, lassés de prédire le dégonflement » de ce parti « équivoque », vont-s essayer de comprendre les raisons françaises t européennes qui ont favorisé l'ascension, en un ›mps record, du « premier parti français ».

Des partis analogues au M. R. P. jouent un rôle e premier plan en Italie et en Autriche, où ils irigent le gouvernement ; en Allemagne occiden-ıle, où les élections de la zone américaine leur nt donné une nette majorité. En Belgique, au ›ntraire, la structure politique ancienne n'a pas été ouleversée par le passage de la vague hitlé-ienne et une tentative de parti chrétien-social s'est risée sur la résistance du vieux parti catholique.

Ces partis chrétiens-sociaux ne sont pas nés de occupation. En Italie, avant le fascisme, en utriche, avant l'Anschluss, en Allemagne, avant itler, un parti catholique ou chrétien-social occu-ait déjà une place importante. Mais ils sortent randis et transformés des années terribles.

On attribue parfois leur progrès à l'afflux des oix conservatrices. Les bourgeois, nous dit-on, ›nt bloc sur le parti non marxiste qui, après le éclin des partis conservateurs ou réactionnaires, ur paraît le mieux fait pour s'opposer à la oussée communiste. Ces partis, soi-disant inspirés ır le christianisme, attirent désormais les incroyants ıssi bien que les croyants : ce qui unit leurs oupes, c'est la peur de la révolution.

Une telle interprétation, qui comporte une part e vérité, est singulièrement superficielle. A sup-›ser même que l'anticommunisme tourne au béné-ce des partis chrétiens-sociaux, il reste à savoir ourquoi il en est ainsi; pourquoi, par exemple, ı France, on fait confiance au M. R. P. plutôt ı'au P. R. L. ou au parti radical ?

Le fait premier dont il faut partir, sur lequel on eut épiloguer indéfiniment mais que l'on ne peut ıs contester, c'est que certaines idéologies his-riques sont mortes et d'autres vivantes. P. R. L. radicalisme se réclament d'idéologies mortes, le M. R. P. d'une idéologie vivante. On ne croit plus à la liberté quand elle se confond avec la liberté d'entreprise ; on ne croit plus à l'individualisme quand il évoque le règne des radicaux d'avant guerre. En revanche, on n'a pas cessé de croire, ou plutôt on a recommencé de croire à un certain humanisme chrétien — foi en l'homme liée à la foi en Dieu — susceptible d'inspirer une reconstruc-tion de la société à la fois socialiste et libérale. [...]

Aussi, qu'on le veuille ou non, le M. R. P. demeure un mouvement, bien qu'il soit devenu un parti solidement organisé. Il éveille des dévoue-ments et ne se borne pas à solliciter des intérêts. Les membres anciens ou actuels des J. O. C., des J. E. C., des militants de la Résistance continuent de le servir avec une mystique qui a résisté à près de deux années de politique. (Ajoutons que dans l'organisation de la presse et dans la prise des posi-tions, la mystique n'a fait aucun tort à l'efficacité politique de dirigeants comme MM. Amaury, Teit-gen, etc.)

Bien plus, les résultats des dernières élections prouvent que le M. R. P. a élargi son recrutement jusque dans les milieux laïques, dont le ralliement à un « parti de curés » consacre la décadence de l'anticléricalisme de style ancien. Si le M. R. P. obtient le plus de voix dans les régions tradition-nellement modérées de la France, il a progressé un peu partout, sauf à Paris, continuant à décimer les troupes de la vieille droite, mordant sur la gauche radicale ou socialiste.

Les perspectives les plus glorieuses semblent donc offertes à ce parti qui est trop jeune pour être soli-daire de l'avant-défaite, assez vieux déjà pour pra-tiquer avec art le jeu combiné du gouvernement et de l'opposition. Si nous vivions encore une période tranquille, si l'on demandait simplement au pou-voir d'administrer les fonctions de la vie collec-tive et de laisser la paix aux citoyens, le M. R. P. pourrait envisager avec sérénité une longue période d'occupation fructueuse de l'Etat.

Mais la situation française est tout autre. Ce qui doit préoccuper le M. R. P., au lendemain de sa victoire, n'est pas l'infidélité éventuelle de ses troupes, c'est l'usage qu'il compte faire de sa neuve puissance. Il ne s'agit pas de gérer les affaires courantes, mais d'élaborer le régime politique, éco-nomique et social de la France. Jusqu'à présent, on s'est borné aux tâches les plus faciles. On a natio-nalisé un certain nombre d'entreprises : il reste à assurer l'efficacité de la gestion étatique. On a dépensé une bonne partie de notre stock d'or : il faut reconquérir les marchés extérieurs. On a délayé les ruines : on n'a pas encore recons-truit. On a mis un plan sur le papier : on ne l'a pas encore mis en application. [...]

Le M. R. P. ne sera jugé finalement, ni sur le nombre de ses fidèles, ni sur la générosité de ses idéologies, mais sur l'efficacité de son action gou-vernementale. Il n'a eu besoin jusqu'à présent que de troupes et d'idéologies, il lui faut désormais des hommes d'Etat et des idées (1). RAYMOND ARON.

---

(1) Si M. Aron recommande au M. R. P., tel Diogène, de chercher des hommes, M. Léon Blum (*le Populaire*, 5. 6. 46, sous le titre « Les causes d'un recul ») s'in-quiète des réactions de ces nouvelles venues du corps élec-toral : les femmes.

« Je me suis demandé si notre propagande féminine avait été menée avec assez d'activité, de méthode, et surtout si elle avait été assez exactement spécialisée. Qu'on ne s'y trompe pas : le rôle des femmes dans la vie poli-tique de la France ira sans cesse en grandissant. Je suis convaincu que l'augmentation du pourcentage des votants par rapport aux inscrits tient à la participation croissante des femmes. Il est probable aussi que le vote des femmes tend à devenir de plus en plus indépendant de celui des hommes. Je ne dis pas que ce vote soit soustrait à toute espèce d'influence, mais il l'est de plus en plus à l'in-fluence du père, du mari, du compagnon. Cet état de fait pose devant nous des problèmes en grande partie nouveaux, et dont je ne suis pas sûr que nous ayons entièrement saisi toute l'importance. »

« La victoire du courage. »

De M. Maurice Schumann, *dans* l'aube (3. 6. 46) :

... Le 21 octobre, le M. R. P. était une force neuve. Or, il a subi, dans les conjonctures les plus rudes, une épreuve plus redoutable encore que la direction du pouvoir : il a pris le quart sans tenir le gouvernail.

Le 21 octobre, le M. R. P. apparaissait clairement comme le parti de la fidélité au premier résistant de France (Charles de Gaulle)...

Le 21 octobre, enfin, la droite conservatrice n'avait pas secoué sa torpeur. Sa clientèle, malgré tous les efforts que nous avions faits pour la décourager, pouvait avoir opté pour nous comme pour un moindre mal. Or, le Parti Républicain de la Liberté offrait un nouveau breuvage à sa soif de revanche et de négation.

Tout cela — nous n'en disconvenons point — rendait notre recul vraisemblable, presque calculable. Et pourtant, non seulement nous gagnons et des voix et des sièges, mais encore nous avons l'insolence de ne pas en éprouver la moindre surprise.

Nous savions, en vérité, que le pays subirait l'attraction des hommes qui, contre le retour aux mœurs politiques du bon vieux temps, contre le déferlement des calomnies et des haines, contre le parti pris de diviser en deux blocs la France à peine convalescente, maintiennent obstinément le débat à la hauteur où l'avait élevé la Résistance.

Nous savions aussi que, comme Georges Bidault nous le disait dès le lendemain de Munich, « l'avenir appartient à ceux qui ont du courage et qui savent que c'est pour s'en servir ».

Or, nous avons pris, depuis 1940, l'habitude de croire que la lâcheté ne paye point. Et c'est pourquoi nous revendiquons aussi bien les risques et les périls que les mérites et l'honneur de notre grande victoire.

« L'anticommunisme ne paye pas! »

De G. Cogniot, *dans* l'Humanité (4. 6. 46) :

... Ainsi, tout le démontre : le parti communiste sort renforcé de l'épreuve électorale. Il a affronté victorieusement l'assaut général.

Il a encore une fois grandi en se battant contre les ennemis du peuple, en montrant aux électeurs la vérité politique : le danger réel, actuel, pressant de la réaction.

D'autres préféraient dire à la réaction : « C'est vous qui avez raison. » Et expliquer, par exemple, qu'il aurait mieux valu céder d'emblée toutes les positions démocratiques dans le débat sur la Constitution. Certains de leurs chefs avaient pris la tête de la croisade anticommuniste. Le résultat pour eux est une perte massive, une perte de centaines de milliers de voix et de dizaines de sièges. Après avoir tant crié : *Tout le pouvoir au socialisme*, voici l'heure d'enregistrer la défaite. Le parti socialiste, entre les trois grands, est de beaucoup le dernier par la taille.

... L'expérience est faite, l'épreuve est concluante. Ce qui s'impose, c'est le rassemblement des forces ouvrières et démocratiques contre une réaction qui n'a pas désarmé.

Le M. R. P. vient de ramasser, dans trente ou quarante départements, les suffrages équivoques des gens de ce P. R. L. qui a la nostalgie de Pétain. La collusion M. R. P.-P. R. L. est évidente et significative.

Est-ce donc contre le parti communiste que les dirigeants socialistes auraient dû lancer leurs appel ? [...]

Le M. R. P. a les voix du P. R. L. Le danger de la réaction se reforme et regrandit dans l'équivoque. C'est à droite que se réalisent les blocs et les concentrations que d'aucuns refusent à gauche.

Comment les travailleurs socialistes continueraient-ils une tactique de tout point néfaste ?

En avril 1945, lors des élections municipales, puis le 21 octobre, et enfin dans cette bataill si nous avions — socialistes et communiste réalisé l'unité, notre cause eût été invincible tout le pays. [...]

« La France a voté. »

De M. Daniel Mayer, *dans* le Populaire (3. 6.

... Il y a lieu de noter — nous avons tro souci de la probité intellectuelle pour le nie que là même où nous conservons nos sièges, pertes de voix, dont on ne connaîtra la v exacte que dans les jours qui viendront, mais l'on peut, semble-t-il, dès à présent év à environ 10 pour 100 des élections d'oct posent un certain nombre de problèmes qu'il viendra de résoudre.

Que le résultat du referendum soit à l'or de ce fléchissement, voilà qui ne saurait fai doute. Que les mesures impopulaires que le vernement tripartite a dû prendre dans l'intér pays rejaillissent plus particulièrement sur le des hommes qui ont eu le courage d'assume plus lourdes responsabilités, voilà qui est normal. Les bienfaits de ces mesures : assai ment financier, blocage des salaires et des comme les bienfaits de l'accord franco-amér ne se feront sentir que dans quelques mois, e comprend que le public n'en ait pas encore toute l'importance.

Que le clergé ait eu une grande part d'infl sur certains votes, le dernier appel du Pa est la preuve évidente. Que l'attraction de étrangers joue encore un grand rôle dans la mination des électeurs, cela est aussi certa il faudra sans doute rechercher dans ce quad domaine la raison de ces résultats..., sans om bien entendu, les modalités d'un scrutin con naguère par tous les républicains.

Quoi qu'il en soit, le parti socialiste demeur des forces essentielles de la France.

« Première impression. »

De M. Edouard Herriot, *dans* la Dépêc Paris (7. 6. 46) :

... Dès maintenant, il sera permis à qui sui près la bataille électorale d'en dégager ce enseignements. Les deux partis collectiviste sortent affaiblis. Au reste, ils n'ont mis en ava l'un ni l'autre, leur marxisme ou leur inte nalisme. Il semble que ce soit là, pour eux-m des vieilleries démodées comme le leur a rep le trotskisme, apparent en France pour la pr fois, taxant d'opportunisme actuel des form jadis antimilitaristes par essence.

La montée du Mouvement républicain pop en flèche (en flèche de cathédrale) est assuré pour les intéressés eux-mêmes, la surprise la inattendue...

... Je me fais du Mouvement républicain laire une idée qui, je le pense, n'a rien po de désobligeant. Ce mouvement, c'est, en vér parti démocrate-chrétien, le même qui tri présentement en plusieurs pays, spécialeme Italie. Et je le loue, ou même je l'admire de à restaurer l'évangélisme primitif, qui étai manière de communisme. Il me semble que so programme est de tout sacrifier dans l'ordr intérêts matériels pour obtenir les subvention écoles privées ; il est soutenu ou pousse l'Eglise pour qui ce problème est celui-là de son recrutement. En fin de compte, il aura toute vraisemblance, sacrifié sans résultat ce rêts matériels que le parti de la Liberté co à défendre. Mais, si le programme demeure tain, l'armature du nouveau parti est très sante ; dans chaque commune, par ailleurs d il a son représentant permanent et un app la controverse sur d'autres sujets n'entame Il faut l'admettre. [...]

[Voir les tableaux pour la métropole dans « D. C. », t. XLIII, col. 633-654.]*

DÉPARTEMENTS	INSCRITS	VOTANTS	ÉLUS	PARTIS	RÉPARTITION DES SUFFRAGES Com.	S. F. I. O.	R. G. R.	M. R. P.	P. R. L. et appar.	DIVERS	REFERENDUM DU 5 MAI oui	non
Alger et Ghardaïa. . . . Citoyens (5).	213 375	150 872	*Pierre Fayet	Com.	36 086 — 1						70 460	81 449
			Fernand Chevalier	P. R. L.					33 002			
			*Auguste Rencurel	R. G. R.			31 042					
			Marius Dalloni	S. F. I. O.		20 209						
			*Paul Viard	M. R. P.				18 402				
Non-citoyens (4). . . .	457 383	201 185	Chérif Saadane	Un. dém.	23 058 — 1 (S)					102 120 Un. dém. (1)		
			Chérif Ben Keddache	Un. dém.								
			*Mohand Achour	Un. mus.						68 442 Un. mus. (2)		
			Abderrahman Ben Tounes	Un. mus.						2 628 Dém. ind. (S)		
Constantine. . . . . Citoyens (3).			*Raoul Borra	S. F. I. O.							34 277	44 158
			René Mayer	R. G. R.								
			Pantolini	Ind.								
Non-citoyens (6). . . .	552 334	294 214	Ferrhat Abbas	Un. dém.	20 815 (S)	13 863 (S)				254 986 Un. dém.		
			Mohamed Mostefai	Un. dém.								
			Abdessalam Benkhetil	Un. dém.								
			Kaddour Sator	Un. dém.								
			Bey Haous Lagoum	Un. dém.								
			Chérif Hadj Saïd	Un. dém.								
Oran. . . . . Citoyens (5).	203 665	140 632	*François Quilici (3)	Pays.			14 300 (S)	57 513			70 312	60 385
			*Marcel Gatuing	M. R. P.				»				
			Guillaume Catroux	Rép. rad.				» + 1				
			*Mme Alice Sportisse	Com.	37 497 — 1							
			*Maurice Rabier	S. F. I. O.		29 439						
Non-citoyens (3). . . .	304 025	149 993	Abdelkader Mahdad	Un. dém.	13 295 (S)	4 537 (S)				98 068 Un. dém.		
			Ahmed Francis	Un. dém.						31 940 Un. mus. (S)		
			Boutarène Kadda	Un. dém.						»		
Maroc (3).			Jean-Joseph Jullien	P. R. L.	12 902 (S)		3 713 (S)		26 108	640 J. rép. (S)	27 506	43 092
			Jacques Augarde	M. R. P.				16 513				
			*Jean Léonetti	S. F. I. O.		13 074				»		
Tunisie (2).	79 280	47 838	*Antoine Colonna	Rass. franç.	7 544 (S)	8 702 (S)		4 236 (S)		26 916 Rass. franç. (4)	16 200	28 480
			*Louis Brunet	Rass. franç.								
Martinique : 1re circ. (1)	70 564	27 786	*Aimé Césaire	Com.	19 700			10 053 (S)			23 166	4 720
2e circonscription (1).	53 338	15 565	*Léopold Bissol	Com.	9 100	7 918 (S)						
Guadeloupe : 1re circ. .			*Mme Eugénie Eboué-Tell	S. F. I. O.	6 102 (S)	13 208				444 à 4 divers	19 234	2 080
2e circonscription (1).			*Paul Valentino	S. F. I. O.								
Réunion : 1re circ.	(5)		Marcel Vauthier	M. R. P.	11 592 — 1 (S)			19 130 + 1			43 000	27 171

(1) Un. dém. : Union démocratique pour le Manifeste alg[illegible]. — (2) Un. mus. : Union musulmane et progrès social. (3) Les trois premiers élus du département d'Oran se sont groupés sous l'étiquette : Défense des libertés républicaines [illegible]. Rass. franç. : Rassemblement français démocratique et social. — (5) Arrondissement du Vent. Élections remises au 16 juin, à la suite de l'assassinat de M. de Villeneuve, [illegible] M. R. P., par [illegible] M. V[illegible]. — *[Rectification : col. 642, 5e col. NIÈVRE : Com. au lieu de 48 663 lire : 40 633.]

DÉPARTEMENTS	INSCRITS	VOTANTS	ÉLUS	PARTIS	RÉPARTITION DES SUFFRAGES						REFERENDUM DU 5 MAI	
					Com.	S. F. I. O.	R. G. R.	M. R. P.	P. R. L. et appar.	DIVERS	oui	non
2e circonscription. . . .	67 592	55 032	Raphaël Babet	R. G. R.	23 567 – 1 (S)		26 203 + 1					
Guyane : citoyens.	13 050	6 230	*Gaston Monnerville	Rad.-soc.							1 580	1 351
Saint-Pierre-et-Miquelon.	2 479	2 123	*Henri Debidour	U. D. S. R.						1 064 U. D. S. R. 1 059 Ind. (S)	442	1 310
Océanie.											204	231
Nouvelle-Calédonie. . . .	10 270	5 389	*Roger Gervolino	U. D S. R.						3 232 U. D. S. R. 1 790 Ind.	978	2 720
Inde.	84 412	64 904	Saravane-Lambert	F. N. D. H.						64 783 F. N. D. H.	2 037	325
Somalis.	1 514	964	*Bernard Cothier	U. D. S. R.							112	170
Sénégal-Mauritanie : cit.	47 343	32 705	*Lamine Gueye	S. F. I. O.		31 448				960 Divers (S)	28 975	2 666
Non-citoyens.	26 636	20 184	*Léopold Senghor	S. F. I. O.		19 780						
Côte-d'Ivoire : citoyens. .	4 271	2 677	Schock	Rép.-ind.							768	1 099
Non-citoyens.	37 688	23 823	*Houphouet-Boigny	M. U. R. F.						20 918 M. U. R. F. 1 895 à 3 divers (S)		
Soudan-Niger : citoyens.	3 484	2 148	Lattes	M. R. P.							883	958
Non-citoyens.	36 711	25 499	*Fily Dabo Sissoko	M. U. R. F.						17 031 M. U. R. F. 8 084 à 2 divers (S)		
Guinée : citoyens.	2 425	1 343	Jean-Baptiste Ferracci	S. F. I. O.		720					491	500
Non citoyens.	23 381	18 436	*Yacine Diallo	S. F. I. O.		10 000						
Dahomey-Togo : cit. . .	1 539	775	*R. P. Jacques Bertho	M. R. P.				542			373	463
Non-citoyens.	10 340	7 984	*Apithy Sourou Migan	S. F. I. O.		7 188				12 Divers (S)		
Cameroun : citoyens. . .	2 198		*Louis Aujoulat	M. R. P.							207	869
Non-citoyens.	15 232	9 153	*Douala Manga Bell	M. R. P.		2 913 (S)		5 119		1 103 à 7 divers (S)		
Gabon : citoyens.	3 262	1 963									602	1 063
Non-citoyens.	5 114	4 187	*Félix Tchicaya	S. F. I. O.		2 550				1 514 à 6 divers (S)		
Oubanghi-Tchad : cit. .	1 376	803	*René Malbrant	U. D. S. R.						711 U. D. S. R.	311	602
Non-citoyens.	8 228	5 642	*Guy de Boissoudy	U. D. S. R.						3 142 U. D. S. R. 2 469 à 5 divers (S)		
Madagascar :											2 145	5 911
1re circ. : 1er collège. .	12 213	5 542	Julien Castellani	M. R. P.								
2e collège.	60 154	33 549	*Ravoa-Hangy	Nat.						30 381 Nationaliste 2 778 à 12 candidats (S)		
2e circ. : 1er collège. .	6 569	3 063	Pierre Rossignol	Ind.								
2e collège.	29 554	21 553	*Joseph-Delphin Raseta	Nat.						12 780 Nationaliste 8 452 à 10 candidats sans parti (S)		
3e collège mixte.	4 818	3 708	*Said Mohamed Cheikh	U. D. S. R.						3 685 U. D. S. R.		

Le problème constitutionnel

Discours du général de Gaulle
(Bayeux, 16. 6. 46)

Le général de Gaulle a refait, le 16 juin, le trajet de Courseulles à Bayeux, qu'il accomplit en libérateur, le 14 juin 1944.

On se souvient que le général de Gaulle s'était démis de ses fonctions de président du gouvernement provisoire le 20 janvier 1946 (cf. D. C., t. XLIII, col. 117). Retiré de la vie politique pratique, le général a profité de l'invitation de la ville de Bayeux pour prononcer un discours, dans lequel il a expliqué les raisons de son départ et développé sa pensée au sujet de la Constitution, des deux Assemblées, du Grand Conseil de l'Union française et de la position du chef de l'Etat.

Nous reproduisons in extenso *cet important discours, dont les idées maîtresses avaient déjà été exposées dans les diverses allocutions prononcées par le général avant et après le referendum du 21 octobre 1945* (1).

Dans cette Normandie glorieuse et mutilée, Bayeux et ses environs furent témoins d'un des plus grands événements de l'histoire. Nous attestons qu'ils en furent dignes. C'est ici que, quatre années après le désastre initial de la France et des Alliés, débuta la victoire finale des Alliés et de la France. C'est ici que l'effort de ceux qui n'avaient jamais cédé et autour desquels s'était, à partir du 18 juin 1940, rassemblé l'instinct national et reformée la puissance française tira des événements sa décisive justification.

En même temps, c'est ici que, sur le sol des ancêtres, réapparut l'Etat. L'Etat légitime, parce qu'il reposait sur l'intérêt et le sentiment de la nation ; l'Etat dont la souveraineté réelle avait été transportée du côté de la guerre, de la liberté, de la victoire, tandis que la servitude n'en conservait que l'apparence ; l'Etat sauvegardé dans ses droits, sa dignité, son autorité, au milieu des vicissitudes, du dénuement et de l'intrigue ; l'Etat préservé des ingérences de l'étranger ; l'Etat capable de rétablir autour de lui l'unité nationale et l'unité impériale, d'assembler toutes les forces de la patrie et de l'Union française, de porter la victoire à son terme, en commun avec les Alliés, de traiter d'égal à égal avec les autres nations du monde, de préserver l'ordre public, de faire rendre la justice et de commencer notre reconstruction.

Si cette grande œuvre fut réalisée en dehors du cadre antérieur de nos institutions, c'est parce que celles-ci n'avaient pas répondu aux nécessités nationales et qu'elles avaient d'elles-mêmes abdiqué dans la tourmente. Le salut devait venir d'ailleurs.

Il vint d'abord d'une élite, spontanément jaillie des profondeurs de la nation et qui, bien au-dessus de toute préoccupation de parti ou de classe, se dévoua au combat pour la libération, la grandeur et la rénovation de la France.

Sentiment de sa supériorité morale, conscience d'exercer une sorte de sacerdoce du sacrifice et de l'exemple passion du risque et de l'entreprise. mépris des agitations, prétentions, surenchères, confiance souveraine en la force et en la ruse de sa puissante conjuration aussi bien qu'en la victoire et en l'avenir de la patrie, telle fut la psychologie de cette élite partie de rien et qui, malgré de lourdes pertes, devait entraîner derrière elle tout l'Empire et toute la France.

Le désastre de 1940.

Elle n'y eût point cependant réussi sans l'assentiment de l'immense masse française. Celle-ci, en effet, dans sa volonté instinctive de survivre et de triompher, n'avait jamais vu dans le désastre de 1940 qu'une péripétie de la guerre mondiale où la France servait d'avant-garde. Si beaucoup se plièrent, par force, aux circonstances, le nombre de ceux qui les acceptèrent dans leur esprit et dans leur cœur fut littéralement infime. Jamais la France ne crut que l'ennemi ne fût point l'ennemi et que le salut fût ailleurs que du côté des armes de la liberté. A mesure que se déchiraient les voiles, le sentiment profond du pays se faisait jour dans sa réalité.

Partout où paraissait la croix de Lorraine s'écroulait l'échafaudage d'une autorité qui n'était que fictive, bien qu'elle fût, en apparence, constitutionnellement fondée. Tant il est vrai que les pouvoirs publics ne valent en fait et en droit que s'ils s'accordent avec l'intérêt supérieur du pays, s'ils reposent sur l'adhésion confiante des citoyens. En matière d'institutions, bâtir sur autre chose, ce serait bâtir sur du sable. Ce serait risquer de voir l'édifice crouler une fois de plus à l'occasion d'une de ces crises auxquelles, par la nature des choses, notre pays se trouve si souvent exposé.

Voilà pourquoi, une fois assuré le salut de l'Etat dans la victoire remportée, et l'unité nationale maintenue, la tâche par-dessus tout urgente et essentielle était l'établissement des nouvelles institutions françaises. Dès que cela fut possible, le peuple français fut donc invité à élire ses constituants, tout en fixant à leur mandat des limites déterminées, et en se réservant à lui-même la décision définitive.

Puis, une fois le train mis sur les rails, nous-même nous nous sommes retiré de la scène, non seulement pour ne point engager dans la lutte des partis ce qu'en vertu des événements nous pouvons symboliser, et qui appartient à la nation tout entière, mais encore pour qu'aucune considération relative à un homme, tandis qu'il dirigeait l'Etat, ne pût fausser dans aucun sens l'œuvre des législateurs.

La Constitution nouvelle attendue.

Cependant, la nation et l'Union française attendent encore une Constitution qui soit faite pour elles, et qu'elles aient pu joyeusement approuver. A vrai dire, si l'on peut regretter que l'édifice reste à construire, chacun convient certainement qu'une réussite quelque peu différée vaut mieux qu'un achèvement rapide mais fâcheux.

Au cours d'une période qui ne dépasse pas deux fois la vie d'un homme, la France fut envahie sept fois, et a pratiqué treize régimes, car tout se tient dans les malheurs d'un peuple. Tant de secousses ont accumulé dans notre vie publique des poisons dont s'intoxique notre vieille propension gauloise aux divisions et aux querelles.

Les épreuves inouïes que nous venons de traverser n'ont fait naturellement qu'aggraver cet état de choses. La situation actuelle du monde, où, derrière des idéologies opposées, se confrontent des puissances entre lesquelles nous sommes placés, ne laisse pas d'introduire dans nos luttes politiques un facteur de trouble passionné. Bref, la rivalité des partis revêt chez nous un caractère fondamental, qui met toujours tout en question, et sous lequel s'estompent trop souvent les intérêts supérieurs du pays. Il y a là un fait patent qui tient au tempérament national, aux péripéties de l'histoire et aux ébranlements du présent, mais dont il est indispensable à l'avenir du pays et de la démocratie que nos institutions tiennent compte

(1) Voir à ce sujet *Notes documentaires et études,* du Secrétariat d'Etat à la présidence du Conseil et à l'Information, n° 328 : I. Conférence de presse (Londres, 27. 5. 1942) ; — II. Discours prononcé à Londres (11. 11. 1942) ; — III. Discours radiodiffusé (12. 7. 1945) ; — IV. Discours prononcé à Brest (21. 7. 45) ; — V. Discours prononcé à l'Assemblée consultative (29. 7. 1945) ; — VI. Discours prononcé à l'occasion du 75e anniversaire de la République (4. 9. 1945) ; — VII. Interventions à l'Assemblée nationale constituante (31. 12. 1945).

et se gardent, afin de préserver le crédit des lois, la cohésion des gouvernements, l'efficience des administrations, le prestige et l'autorité de l'Etat.

La menace de la dictature.

C'est qu'en effet le trouble dans l'Etat a pour conséquence inéluctable la désaffection des citoyens à l'égard des institutions. Il suffit alors d'une occasion pour faire apparaître la menace de la dictature. D'autant plus que l'organisation, en quelque sorte mécanique de la société moderne, rend chaque jour plus nécessaires et plus désirés le bon ordre dans la direction et le fonctionnement régulier des rouages. Comment et pourquoi donc ont fini chez nous la première, la deuxième et la troisième République ? Comment et pourquoi donc la démocratie italienne, la République allemande de Weimar, la République espagnole firent-elles place aux régimes que l'on sait ? Et pourtant, qu'est la dictature, sinon une grande aventure ? Sans doute ses débuts semblent avantageux. Au milieu de l'enthousiasme des uns et de la résignation des autres, dans la rigueur de l'ordre qu'elle impose, à la faveur d'un décor éclatant et d'une propagande à sens unique, elle prend d'abord un tour de dynamisme qui fait contraste avec l'anarchie qui l'avait précédée. Mais c'est le destin de la dictature d'exagérer ses entreprises.

A mesure que se font jour parmi les citoyens l'impatience des contraintes et la nostalgie de la liberté, il lui faut à tout prix leur offrir en compensation des réussites sans cesse plus étendues. La nation devient une machine à laquelle le maître imprime une accélération effrénée. Qu'il s'agisse de desseins intérieurs ou extérieurs, les buts, les risques, les efforts dépassent peu à peu toute mesure. A chaque pas se dressent, au dehors et au dedans, des obstacles multipliés. A la fin le ressort se brise. L'édifice grandiose s'écroule dans le malheur et dans le sang. La nation se retrouve rompue, plus bas qu'elle n'était avant que l'aventure commençât.

Il suffit d'évoquer cela pour comprendre à quel point il est nécessaire que nos institutions démocratiques nouvelles compensent, par elles-mêmes, les effets de notre perpétuelle effervescence politique.

Il y a là, au surplus, pour nous, une question de vie ou de mort, dans le monde et au siècle où nous sommes, où la position, l'indépendance et jusqu'à l'existence de notre pays et de notre Union française se trouvent bel et bien en jeu.

La séparation des trois pouvoirs : législatif, exécutif, judiciaire.

Certes, il est de l'essence même de la démocratie que les opinions s'expriment et qu'elles s'efforcent par le suffrage d'orienter suivant leur conception l'action publique et la législation. Mais aussi tous les principes et toutes les expériences exigent que les pouvoirs publics : législatif, exécutif, judiciaire soient nettement séparés et fortement équilibrés, et qu'au-dessus des contingences politiques soit établi un arbitrage national qui fasse valoir la continuité au milieu des combinaisons.

Il est clair et il est entendu que le vote définitif des lois et des budgets revient à une Assemblée élue au suffrage universel et direct. Mais le premier mouvement d'une telle Assemblée ne comporte pas nécessairement une clairvoyance et une sérénité entières. Il faut donc attribuer à une deuxième Assemblée élue et composée d'une autre manière la fonction d'examiner publiquement ce que la première a pris en considération, de formuler des amendements, de proposer des projets. Or, si les grands courants de politique générale sont naturellement reproduits dans le sein de la Chambre des Députés, la vie locale, elle aussi, a ses tendances et ses droits.

Elle les a dans la métropole. Elle les a, au premier chef, dans les territoires d'outre-mer qui se rattachent à l'Union française par des liens très divers. Elle les a dans cette Sarre à qui la nature des choses, découverte par notre victoire, désigne une fois de plus sa place auprès de nous, les fils des Francs. L'avenir des 110 millions d'hommes et de femmes qui vivent sous notre drapeau est dans une organisation de forme fédérative que le temps précisera peu à peu, mais dont notre Constitution nouvelle doit marquer le début et ménager le développement.

Une deuxième Chambre.

Tout nous conduit donc à instituer une deuxième Chambre, dont, pour l'essentiel, nos Conseils généraux et municipaux éliront les membres. Cette Chambre complétera la première en l'amenant, s'il y a lieu soit à réviser ses propres projets, soit à en examiner d'autres, et en faisant valoir dans la confection des lois ce facteur d'ordre administratif qu'un collège purement politique a forcément tendance à négliger. Il sera normal d'y introduire, d'autre part, des représentants des organisations économiques, familiales, intellectuelles, pour que se fasse entendre, au dedans même de l'Etat, la voix des grandes activités du pays.

Réunis aux élus des assemblées locales des territoires d'outre-mer, les membres de cette assemblée formeront le Grand Conseil de l'Union française, qualifié pour délibérer des lois et des problèmes intéressant l'Union : budget, relations extérieures, rapports intérieurs, défense nationale, économie, communications.

Du Parlement, composé de deux Chambres et exerçant le pouvoir législatif, il va de soi que le pouvoir exécutif ne saurait procéder, sous peine d'aboutir à cette confusion des pouvoirs dans laquelle le gouvernement ne serait bientôt plus rien qu'un assemblage de délégations. Sans doute aura-t-il fallu, pendant la période transitoire où nous sommes, faire élire par l'Assemblée nationale constituante le président du gouvernement provisoire, puisque, sur la table rase, il n'y avait aucun autre procédé acceptable de désignation. Mais il ne peut y avoir là qu'une disposition du moment. En vérité, l'unité, la cohésion, la discipline intérieure du gouvernement de la France doivent être des choses sacrées, sous peine de voir rapidement la direction même du pays impuissante et disqualifiée.

Or, comment cette unité, cette cohésion, cette discipline seraient-elles maintenues à la longue si le pouvoir exécutif émanait de l'autre pouvoir auquel il doit faire équilibre, et si chacun des membres du gouvernement, lequel est collectivement responsable devant la représentation nationale tout entière, n'était, à son poste, que le mandataire d'un parti ?

C'est donc du chef de l'Etat, placé au-dessus des partis, élu par un collège qui englobe le Parlement, mais beaucoup plus large et composé de manière à faire de lui le président de l'Union française en même temps que celui de la République, que doit procéder le pouvoir exécutif.

Le rôle du chef de l'Etat.

Au chef de l'Etat la charge d'accorder l'intérêt général, quant au choix des hommes, avec l'orientation qui se dégage du Parlement ; à lui la mission de nommer les ministres, et d'abord, bien entendu, le Premier, qui devra diriger la politique et le travail du gouvernement ; au chef de l'Etat la fonction de promulguer les lois et de prendre les décrets, car c'est envers l'Etat tout entier que ceux-ci et celles-là engagent les citoyens ; à lui la tâche de présider les conseils du gouvernement et d'y exercer cette influence de la continuité dont une nation ne se passe pas ; à lui l'attribution de servir d'arbitre au-dessus des contingences politiques, soit normalement par le conseil, soit, dans

les moments de grave confusion, en invitant le pays à faire connaître, par des élections, sa décision souveraine ; à lui, s'il devait arriver que la patrie fût en péril, le devoir d'être le garant de l'indépendance nationale et des traités conclus par la France.

Des Grecs, jadis, demandaient au sage Solon : « Quelle est la meilleure Constitution ? » Il répondait : « Dites-moi d'abord pour quel peuple et à quelle époque ? » Aujourd'hui c'est du peuple français et des peuples de l'Union française qu'il s'agit, et à une époque bien dure et bien dangereuse ! Prenons-nous tels que nous sommes. Prenons le siècle comme il est. Nous avons à mener à bien, malgré d'immenses difficultés, une rénovation profonde, qui conduise chaque homme et chaque femme de chez nous à plus d'aisance, de sécurité, de joie, et qui nous fasse plus nombreux, plus puissants, plus fraternels.

Nous avons à conserver la liberté, sauvée avec tant et tant de peine. Nous avons à assurer le destin de la France, au milieu de tous les obstacles qui se dressent sur sa route et sur celle de la paix. Nous avons à déployer parmi nos frères, les hommes, ce dont nous sommes capables pour aider notre pauvre et vieille mère la terre. Soyons assez lucides et assez forts pour nous donner et pour observer des règles de vie nationale qui tendent à nous rassembler quand, sans relâche, nous sommes portés à nous diviser contre nous-mêmes ! Toute notre histoire, c'est l'alternance des immenses douleurs d'un peuple dispersé et des fécondes grandeurs d'une nation libre groupée sous l'égide d'un Etat fort.

QUESTIONS SOCIALES

I – L'éducation de la femme et Mère Marie-Eugénie de Jésus

DISCOURS DE S. S. PIE XII

(19 mai 1946) (1)

La Supérieure générale de la Congrégation des Dames de l'Assomption, la communauté de « l'Institut de l'Assomption » à Rome, avec 1 000 *élèves et professeurs de ce très florissant pensionnat, ainsi qu'un groupe des Filles de Marie, ont été reçus le dimanche matin* 19 *mai* 1946, *en audience solennelle, par le Pape. On sait que S. S. Pie XII a été, des années durant, l'aumônier du pensionnat des Dames de l'Assomption au Corso d'Italia. Devenu ensuite cardinal protecteur de la Congrégation des Dames de l'Assomption, il a gardé ce titre, même après son élévation au Souverain Pontificat. S'inspirant de la vie apostolique de la servante de Dieu Mère Marie-Eugénie de Jésus, fondatrice de la Congrégation des Dames de l'Assomption, le Pape souligne dans son discours qu'elle élabora il y a un siècle, pour donner à la jeunesse féminine une solide formation sociale, un programme qui a fait ses preuves et reste toujours actuel.*

Une grande joie inonde Notre cœur, chères filles, et de bien doux souvenirs reviennent en foule à Notre esprit, en vous voyant, ce matin, religieuses, élèves et anciennes élèves de l'Assomption, rassemblées, avec votre vénérée et bien-aimée Mère générale (1), autour de Nous, pour Nous manifester votre dévotion et votre amour envers la Sainte Eglise et son Chef visible.

Un si réconfortant spectacle Nous rappelle la mémorable audience du 27 mars 1893, au cours de laquelle Notre immortel Prédécesseur Léon XIII, accueillant avec bienveillance votre fondatrice et ses compagnes, leur demanda avec une paternelle affabilité : « Vous aimez donc le Pape, et vos élèves aussi l'aiment également ? » Et, comme d'une seule voix qui montait pour ainsi dire d'un seul cœur, elles lui en donnaient la fervente assurance : « Très bien, s'écria-t-il, Nous les bénissons toutes ; faites-leur connaître l'Eglise, faites-la leur aimer. Quant à vous, croissez dans l'esprit de dévouement et de sacrifice. »

Pareille interrogation de notre part serait aujourd'hui entièrement superflue. Déjà un siècle de dévouement au Pape et à l'Eglise constitue pour vous un témoignage plus éloquent que toutes les paroles. Mais, en outre, nous avons eu aussi Nous-même personnellement d'innombrables occasions de connaître votre activité et votre esprit, depuis les années, déjà lointaines, où il Nous fut donné d'exercer auprès de vous le ministère sacerdotal. Nous revenons volontiers par la pensée à cette époque, et votre présence, qui fait revivre en Nous les chers souvenirs du *Corso d'Italia*, doit vous donner à vous l'impression d'être ici véritablement dans la maison de votre Protecteur et Père.

Votre fondatrice : une grande figure (2).

Marie Eugénie de Jésus, votre fondatrice ! Une femme forte, *mulier fortis*, dans toute l'acception du mot : toujours prête à accomplir la volonté divine, profondément pieuse, au cœur débordant d'amour pour le Christ, à l'intelligence puissante, lumineuse, vaste, au caractère ferme, résolu, toujours tendu vers le but déterminé. Telle se profile devant Nos yeux sa grande figure, tandis que vous attendez avec un ardent désir le jour où le Vicaire du Christ, s'il plaît au Seigneur, l'élèvera aux honneurs des autels.

Aussi, religieuses zélées qui poursuivez son œuvre, quel conseil plus opportun pourrions-Nous vous donner en ce moment que de vous appliquer à imprimer toujours plus fortement dans votre propre vie ses traits et de vous enraciner toujours plus profondément dans votre fidélité à son esprit ?

Situation actuelle et situation il y a un siècle : deux courants.

Mais cet esprit est plus adapté et plus approprié que jamais aux circonstances des temps que nous vivons en ces années, en ces mois, en ces semaines, puisque jamais peut-être ces circonstances ne sont apparues, plus qu'à l'heure présente, semblables en de nombreux aspects, à celles au milieu desquelles et pour lesquelles Marie-Eugénie de Jésus conçut et réalisa son admirable dessein ? Ne doit-on pas reconnaître en cette surprenante coïncidence, à un siècle de distance, un signe qui révèle le génie de votre fondatrice, ou une providentielle disposition d'en-haut ? Nous n'hésiterions pas à admettre l'une et l'autre chose.

La société contemporaine, malgré les progrès dont elle s'enorgueillit à juste titre, et les transformations profondes plus ou moins heureuses qui en ont été la conséquence, ressemble à celle d'il y a maintenant cent ans, en ce sens qu'elle court vers les mêmes abîmes, qu'elle côtoie déjà dangereusement. Nous ne voulons pas parler ici de la foule, malheureusement trop nombreuse, qui ne pensait qu'au plaisir et s'abandonnait aveu-

(1) Traduit de l'italien (*Osservatore Romano* du 20-21. 5. 46) par J. THOMAS-D'HOSTE.

(1) Très Révérende Mère Maria-Johanna de l'Incarnation.
(2) Les sous-titres sont de *la D. C.*

glément aux divertissements frivoles et licencieux. Cette foule, Nous la voyons encore se mouvoir et s'agiter de nos jours comme alors, comme toujours et partout, quand vient à s'affaiblir, avec la foi et la pratique chrétienne, le sentiment religieux.

Mais, à ne considérer que les ordres de personnes qui, à la veille des bouleversements de 1848, constituaient la majeure partie de la classe sociale à laquelle appartenait Eugénie Milleret, deux courants se dessinaient, bien différents entre eux. L'un, auquel s'applique, à tort ou à raison, dans un mauvais sens, le nom *d'esprit bourgeois*, suivait tranquillement la pente douce, soucieuse avant tout de commodité et de bien-être, tandis qu'elle donnait aux choses de la religion, en des gestes souvent de pure forme et distraits, à peine le temps strictement requis par les commandements de l'Eglise. *L'autre courant* entraînait derrière lui des âmes ardentes et enthousiastes qui, indignées par l'injustice qui régnait malheureusement dans le monde et opprimait les corps, les cœurs et les consciences, se jetaient dans la lutte en vue d'une réforme radicale, sans réfléchir ni faire aucun cas de ce qui était raisonnablement possible. Tous les deux, quelque différents que fussent leur allure et leur parcours, menaçaient également de conduire la société humaine à la ruine.

Une solide formation sociale de la femme.

Marie-Eugénie de Jésus, dans ses lettres et ses confidences, qui semblent d'aujourd'hui, montre clairement qu'elle avait su discerner dans les deux courants le bien et le mal, la valeur et le danger. Son regard, aussi riche en vigueur virile qu'en finesse féminine, avait découvert la cause du mal et signalé comment, dans l'une et l'autre partie, le danger avait une commune origine : l'*insuffisance*, bien plus, le *déséquilibre*, le *manque d'une base solide dans l'éducation intellectuelle, morale, religieuse de la jeunesse, même féminine*, et, par conséquent, le manque presque total d'une *véritable formation sociale de la femme*. Le remède lui apparut bien vite évident : compléter, équilibrer sur son fondement essentiel toute cette éducation. Elle en traça le programme en un exposé récapitulatif dédié au grand éducateur d'alors, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. Elle voulait pour ses filles une vaste culture qui pût unir avec la langue et la littérature nationales, avec l'arithmétique et la géographie, avec l'histoire des peuples et les sciences naturelles, l'histoire de l'Eglise, la lumière de la philosophie, les beautés de l'art, et, point capital, l'instruction religieuse ; une culture qui, plus que l'imagination et le sentiment, devait former l'intelligence à la vérité et à la foi et conduire la volonté au bien, au renoncement et au sacrifice, pour former le caractère de la femme chrétienne, mais femme sage et forte, courtoise et franche, honorée et active.

La pédagogie de l'Assomption : 1. Union de la religion et de la vie; 2. Foi consciente et vive.

C'est à cette conception élevée de l'instruction et de l'éducation que Marie-Eugénie de Jésus préparait ses filles, et telle est, chères élèves d'hier et d'aujourd'hui, la formation que vous lui devez à elle et à l'Institut de l'Assomption, demeuré constamment fidèle à de si hauts principes et à de si hautes méthodes.

De fait, *tout l'édifice pédagogique de votre fondatrice repose sur deux colonnes principales*. La première est l'*union de la religion et de la vie*, union qui règne là où la pensée et l'action, là où toute la vie humaine, même publique, ne présente aucune difformité ou dissonance par rapport aux vérités de la foi et à la loi morale, où même elle est en parfaite harmonie avec elles et se laisse intimement imprégner de leur esprit. L'autre est *la foi, une foi consciente et vive*, non un vague religiosité de pure habitude, de tradition. Assurément, les coutumes religieuses et les pieux usages sont d'un grand prix, mais seulement lorsque de génération en génération ils éveillent, stimulent, soutiennent, développent la vie personnelle de foi. Quelle valeur pourrait bien avoir toute la splendeur des maisons de Dieu, quel but l'habitation même de Dieu parmi les hommes, si ceux-ci ne se souciaient plus d'édifier en eux-mêmes, dans l'intérieur de leur âme, le temple du Seigneur, s'ils ne croyaient plus ?

Avec une extraordinaire clairvoyance, Marie-Eugénie de Jésus avait prévu comment de la stabilité de ces deux colonnes fondamentales devait dépendre l'avenir du monde, non moins pour l'homme que pour la femme. Cent ans se sont écoulés et nous avons aujourd'hui devant les yeux la réalisation de ces prévisions. Ce siècle orgueilleux, qui a surpassé tous les précédents par la multiplicité, la rapidité, l'extension, l'ampleur du progrès matériel, ce siècle des découvertes scientifiques et techniques, des développements économiques, ce siècle du bien-être et de la haute culture, à quelles catastrophes n'a-t-il pas abouti, dans quel gouffre n'a-t-il pas précipité l'humanité ! On pourra, autant qu'on le voudra, rechercher et doser l'importance et la virulence des diverses causes qui ont conduit à une telle calamité ; finalement, les véritables responsables sont ceux qui, avec obstination, sans trêve, dans tous les domaines et sous toutes les formes, se sont évertués à séparer la religion de la vie et à la bannir toujours davantage des activités et des pensées humaines. Dans la lutte spirituelle qui s'en est suivie, les âmes d'une religiosité purement formaliste ont complètement failli. Seuls, les hommes et les femmes d'une foi vive et profonde ont opposé une résistance efficace. Hommes et femmes : car une autre caractéristique de notre siècle, c'est que la femme, en partie poussée par les conditions économiques, en partie obéissant à sa propre impulsion et volonté, et maintenant aussi par suite des dispositions de la loi, est venue occuper dans la société, dans la vie publique de la nation, une place équivalente à celle de l'homme.

La mission essentielle de la femme.

Prendre en main l'éducation de la jeunesse féminine, et former pour la famille, pour le peuple, pour l'Eglise, des femmes capables de répondre, grâce à leur foi, aux exigences de leur temps, tel fut l'idéal que se proposa Marie-Eugénie de Jésus, telle fut l'œuvre qu'elle accomplit.

Sans doute l'époque où elle vécut, si agitée qu'on la juge, fut moins bouleversée et endeuillée que l'époque actuelle ; et pourtant ce temps eut besoin de pareilles femmes ! Combien plus notre époque en aura-t-elle besoin, alors que partout, même en Italie, sévit une lutte si violente pour la civilisation chrétienne ! L'histoire enseigne que la foi de la femme sauva, durant la tourmente de la Révolution, la France catholique. Aujourd'hui encore, la femme avec son sens religieux, avec sa force de résistance persévérante et patiente, se voit réserver une mission essentielle à accomplir. Et c'est vous, plus que toutes les autres, qui êtes appelées, grâce à la condition de vos familles et à votre éducation, à marcher à l'avant-garde dans la profession et dans la pratique de votre foi, à soutenir le courage d'autrui par la parole et par l'exemple, à vous intéresser, avec capacité et compétence, même à la vie politique et sociale, pour faire de vos foyers les cellules vivantes d'une société régénérée dans le Christ.

Voilà, chères filles, ce que Nous souhaitons et demandons particulièrement pour vous à l'Esprit Saint, par l'intercession de la très glorieuse Vierge Marie, Reine du ciel, tandis qu'avec toute l'effusion de Notre cœur Nous vous donnons à vous, religieuses, élèves, anciennes élèves, à vos familles, à toutes les personnes qui vous sont chères, à vos œuvres, à vos études, à vos saintes aspirations, à tout l'Institut de l'Assomption, Notre paternelle Bénédiction apostolique.

II - La condition sociale de la femme

Au foyer ou à l'usine?

Les grandes difficultés de la vie de la femme d'aujourd'hui de tous les milieux, les répercussions de cette situation sur la vie familiale, imposent d'urgence un ensemble de mesures. A tout prix, il faut « libérer la femme » ; on est assez d'accord pour l'admettre. Mais de quelle libération s'agit-il ? Doit-on libérer la femme d'une vie professionnelle anormale pour une mère de famille, afin de lui permettre de se consacrer à son foyer ? Ou doit-on, au contraire, la libérer de la servitude et des travaux du foyer, en organisant dans ce but un vaste réseau d'entreprises collectives qui la déchargeront des soucis domestiques et lui permettront de se donner presque tout entière au travail professionnel ? Là est le point délicat et discuté. Indiquons d'abord sur ce sujet la pensée communiste française.

Positions marxistes.

La pensée et le plan communiste sur la façon dont les femmes françaises doivent intervenir dans la vie sociale et économique de la nation ont été exprimés sous des formes multiples en ces derniers mois par les orateurs, les Congrès, la presse du parti. Ce dernier, en ce qui concerne la femme, ne considère pas tant l'épouse, la mère de famille, la gardienne du foyer, que la travailleuse, qui doit concourir de toutes ses forces à la production, au même titre que l'homme ; la compagne qui doit assurer comme son compagnon le triomphe du communisme dans le monde (1). Dans la vie civique, professionnelle et sociale, il ne faut faire aucune différence entre la femme et l'homme ; tous les emplois doivent être accessibles à l'un comme à l'autre avec des droits et des devoirs identiques. On devra concilier le travail de la femme à l'usine, au bureau, avec son rôle de mère de famille, en la déchargeant le plus possible de sa tâche au foyer ou en allégeant son rôle maternel par la création de crèches, de garderies, de chambres d'allaitement, de cantines, etc.

Voici comment le R. P. S. de Lestapis, de l'Action populaire, présente dans le bulletin *Servir* (mai 1946) *les positions marxistes :*

S'il fallait d'une phrase caractériser la position marxiste relativement à la condition de la femme, nous dirions volontiers qu'elle a tendance à supprimer toute considération spéciale vis-à-vis du sexe et de sa dignité, pour ne plus envisager que l'individu et ses droits d'individu. Ceci dit, les droits de la femme-individu seront purement et simplement relatifs aux besoins changeants de la collectivité. Aujourd'hui elle sera plus travailleuse que mère, demain plus mère que travailleuse, et ainsi de suite.

A. — Objectifs immédiats : Les objectifs immédiats et apparents que les marxistes mettent actuellement en avant comme une amélioration à apporter au statut de la femme sont : a) une entière égalité de droits avec l'homme et b) une entière égalité de droits entre mères légitimes et mères « isolées ». Ce qui revient à dire que le mariage ne doit plus ni limiter les droits de la femme qui devient épouse, ni augmenter les droits de la femme qui, légitimement, devient mère.

Pour parler clair, le mariage ne doit pas venir en considération et ne doit rien changer, lorsqu'il s'agit de la condition civique des femmes. Sans doute la chose ne sera jamais dite aussi brutalement. Reste à montrer qu'en pratique c'est à cette conclusion qu'aboutissent les marxistes, en revendiquant continuellement les trois droits classiques : droit au travail, droit des mères, droit des citoyennes.

Droit au travail : « Il s'agit simplement, déclare Claudine Michaut, après avoir reconnu la nécessité du travail pour les femmes, de transformer cette nécessité en droit. » Et quelle est cette nécessité du travail pour la femme, d'après un marxiste authentique ? Celle de lui « assurer par son travail (lorsqu'elle n'a pas de fortune) la même indépendance qu'à la femme riche, afin de lui permettre de développer, elle aussi, sa propre personnalité ». Car la femme qui ne travaille pas, du fait qu'elle n'a pas d'autre salaire à sa disposition que celui de son mari, est économiquement dépendante de lui. Ce qui ne saurait être, s'il est vrai qu' « aucun individu adulte ne doit économiquement dépendre d'un autre, que toute dépendance devient servitude, toute protection tyrannie » (M. Bigot). Aussi, « l'entrée de la femme dans la production a-t-elle été une véritable révolution dans nos mœurs. Par son travail, celle-ci acquérait une indépendance économique, sa personnalité s'affirmait ». (L. Ricol).

Le droit au travail c'est donc plutôt le droit à l'indépendance économique de la femme mariée.

Droit des mères : « Ce devrait être une obligation impérieuse pour l'Etat de se pencher avec plus de sollicitude sur les intérêts de la mère de famille et de l'enfant, en réalisant un vaste programme qui soulagerait des millions de femmes » (C. Michaut). Ce droit consistera pratiquement pour la mère à se décharger de ses tâches éducatrices sur le dos de l'Etat ; à substituer à l'éducation familial l'élevage en série des pouponnières et des garderies, devenues institutions normales et non point, comme à l'heure actuelle, institutions de secours.

Droit des citoyennes : « Ce n'est pas tout que d'accorder à la femme le droit de vote, d'en faire une citoyenne, si elle reste, dans tous les actes de sa vie, une citoyenne diminuée » (M. Barjonet). Or, il est une « citoyenne diminuée » que les marxistes ne peuvent tolérer de voir maintenir par le code civil : c'est la « fille-mère ». La « différence inique » que le code admet entre la mère légitime et la mère naturelle doit être abolie. Ce sera chose faite, pense l'Union des Femmes Françaises, lorsque tous les enfants seront égaux devant la loi.

Le droit des citoyennes, c'est donc ni plus ni moins que le droit légal à la maternité libre.

Résumons-nous : les trois revendications marxistes relatives à l'amélioration de la condition légale de la femme aboutissent, sous le fallacieux prétexte d'établir une égalité juridique entre mari et épouse, entre mère légitime et mère « isolée »,

---

(1) Ne pas oublier à ce propos le langage de Lénine : « L'expérience de tous les mouvements libérateurs atteste que le succès d'une révolution dépend du degré de participation des femmes. Le pouvoir soviétique fait tout pour que la femme puisse accomplir en toute indépendance sa tâche prolétarienne et socialiste... » (Discours du 19 novembre 1925.) « Il est, en effet, impossible d'entraîner les masses dans la politique, sans entraîner dans la politique les femmes... » (Journées internationales des femmes, 4 mars 1921.)

à volatiliser les droits de la communauté conjugale, à méconnaître sa personnalité morale, et même à désintégrer son unité économique. Ce résultat n'est pas dû à un hasard : il constitue l'objectif dernier du marxisme en matière de famille.

B. — Objectifs derniers : Le travail de la femme dans la production, remarque Engels, désagrège à tout jamais la famille de cette travailleuse. Mais il faut qu'il en soit ainsi pour permettre le passage de l'économie libre à l'économie socialisée. « Le travail de la femme en fabrique, dit-il, dissout complètement, c'est fatal, la famille, et cette dissolution a, dans la société présente qui repose sur la famille, les conséquences les plus démoralisantes, aussi bien pour les époux que pour les enfants. » (Engels.) Néanmoins, déclare le même Engels, « l'affranchissement de la femme a pour condition première la rentrée de tout le sexe féminin dans l'industrie publique, car, à son tour, cette condition exige la suppression de la famille individuelle comme unité économique de la société », et c'est là que veut aboutir Marx. Lénine nous le garantit, lorsqu'il nous dit : « Le véritable communisme ne commencera que là, et au moment où commencera la lutte des masses (dirigée par le prolétariat au pouvoir) contre cette petite économie domestique, ou plus exactement lors de sa transformation massive en grande économie socialiste ».

Le communisme ayant donc besoin de désintégrer la famille pour asseoir une économie entièrement socialisée, et le travail de la femme ayant commencé à opérer cette désintégration, il suffira, dès lors, de socialiser, à leur tour, les tâches ménagères et éducatrices, pour donner le coup de grâce à la subsistance du foyer. « Nous créerons, disait Lénine en 1919, des institutions modèles, des restaurants, des crèches pouvant libérer les femmes des travaux ménagers... »

Voici, à propos de la condition sociale de la femme, quelques déclarations communistes très nettes :

1. De M. Maurice Thorez, secrétaire général du parti communiste, dans un discours prononcé le 11 avril 1945, à Paris, au Vélodrome d'Hiver (1).

« ... Les femmes tiennent et veulent tenir une grande place dans la production. Elles ne veulent plus de la fameuse formule réactionnaire de *la femme au foyer*. Faut-il redire qu'il n'est pas pour la femme de libération véritable sans indépendance économique par son travail, par son rôle dans la production ? Créer pour les filles des cours d'enseignement ménager, c'est bien, mais ce n'est pas suffisant. Pourquoi ne pas les éduquer aussi en vue de la production ? Il faut de même permettre à celles qui ont des capacités l'accès à toutes les grandes écoles. Il importe que soient ouvertes à la femme toutes les carrières, toutes les professions, comme l'élection à toutes les fonctions... » (*Humanité*, 12. 4. 45.)

2. De M. Joanny Berlioz, dans un article intitulé : « Les femmes dans la nation », publié dans *Cahiers du communisme* (septembre 1945), les idées maîtresses suivantes :

« ... La moitié féminine du genre humain est soumise à une double oppression. L'ouvrière, l'employée, la paysanne, la ménagère sont d'abord plus ou moins directement opprimées par le capitalisme. Mais elles subissent en plus l'esclav du bagne domestique, joug pour lequel Lén employait les termes les plus durs, en disant c'était celui « du travail le plus mesquin », le p sombre, le plus lourd, le plus abêtissant, qui retient dans l'isolement de la maison et de famille. »

Engels n'a-t-il pas écrit que : « Le prem antagonisme de classes, qui parut dans l'histo coïncide avec le développement de l'antagonis entre l'homme et la femme dans la monogamie, la première oppression de classe avec celle sexe féminin par le masculin. »

Reprenant à son compte la théorie évolutionn de la famille, M. Joanny Berlioz conclut a Engels que, dans « la société capitaliste », force de travail de la ménagère est exploitée l'homme » ; il faut donc émanciper la femm or, écrivait encore Engels : « L'affranchissem de la femme exige, comme condition premiè la rentrée de tout le sexe féminin dans le trav productif, social et, à son tour, cette condit exige la suppression de la famille individu comme unité économique de la société. »

Mais, précisément, ajoute Johanny Berlioz, régime socialiste, « libérée de toute contrainte é nomique, de toute servitude maternelle, la fam prend une forme toujours plus élevée, p humaine, une forme supérieure... Dans la soci sans classes, où la femme est réellement l'ég de l'homme, la famille n'est plus fondée que la plénitude de l'amour. »

Aujourd'hui, cette intégration de la fem même de la mère de famille, dans l'industrie s pose évidemment la création de tout un ensem de restaurants, de crèches, de jardins d'enfa qui libérera la femme des travaux du ménage.

Ainsi la femme travaillant d'une manière se blable à son mari pourra être vraiment son ég en tout : elle sera vraiment libérée et émancipée

L'auteur examine alors le programme de formes qu'il faut envisager immédiatement p que cette libération ne soit pas un leurre et ajoute :

« On voit donc que le problème de la libérat de la femme est étroitement lié aux grandes tâc de la renaissance française et à l'instaurati chez nous, d'une véritable démocratie. Il est h de doute qu'une participation active des femn à la production sociale et à l'administrat publique constituerait un progrès dans le sens l'élargissement de la démocratie.

Il y a en France 2 700 000 femmes de plus q n'y a d'hommes. Les femmes ont joué dans Résistance un rôle considérable et les deux granc consultations électorales d'avril et de septem sont marquées incontestablement par cet éveil s dain à la vie politique de millions de femmes.

Les Françaises méritent d'avoir désormais place qui leur revient dans la nation.

Les femmes de France ont certes une mag fique tradition de bataille et d'héroïsme. Sa remonter plus loin dans notre histoire nationa citons le rôle important des Françaises pendant grande Révolution commencée en 1789, de Requête des dames à l'Assemblée législative 1791, qui proclamait fièrement : « Vous ve d'abolir tous les privilèges, abolissez donc ceux sexe masculin », aux tricoteuses de la Conventi et au club jacobin des citoyennes républicai révolutionnaires. »

(1) M. Thorez, M. Péri, J. Vermeebsch : « Francaises, le Parti communiste vous parle. » (Discours au Vel'd'Hiv, le 11 avril 1945.)

3. De M. Benoit Frachon, dans un rapport au omité national de la C. G. T. (cf. *Humanité*, . 9. 45) (1) au sujet de la main-d'œuvre féminine :

... Il est chez nous un réservoir de main-d'œuvre ı nous pourrons puiser des forces nouvelles. C'est la ain-d'œuvre féminine. Je sais que je vais toucher là un oblème qui ne manquera pas de susciter des contro-erses. De soi-disant défenseurs de la famille pourront récrier. Il est même possible que parmi les ouvriers expriment quelques objections... Il faut faciliter aux mmes l'accès à toutes les formes de l'activité natio-ale (manuelle et intellectuelle). Il faut les aider accéder à tous les postes dans cette activité. En incipe, rien ne s'oppose à cette participation de la mme à la vie économique et sociale... En fait, elle st traitée en inférieure... Dans la métallurgie, elles (les mmes) ne passent pas le stade de l'ouvrier spécialisé. ourquoi ne seraient-elles tourneurs, ajusteurs, outilleurs : ourquoi pas chefs d'équipes, contremaîtresses, chefs 'ateliers, ingénieurs, directrices ?... Je sais qu'on évo-uera la résistance physique. Ceux qui prendront ce rétexte pour écarter les femmes de certains métiers, ont-ils des objections au dur labeur des filles de ferme u pensent-ils limiter le temps de travail des bonnes tout faire ? Cette prétendue attention à l'égard de femme, cette galanterie de mauvais aloi... ne sont plus souvent qu'ignorance ou hypocrisie qui servent masquer l'esprit de supériorité de l'homme sur la emme, la tutelle que lui ont imposée jusqu'à ce jour es préjugés et les formes d'une société qui la reléguait ux travaux domestiques.

M. Frachon continue en disant qu'il n'est pas uste d'exclure un des conjoints d'une partie de a vie sociale, de l'astreindre aux travaux domes-iques peu propres à l'élévation de la pensée. La emme n'est pas l'égale de l'homme si elle n'a pas a possibilité d'accéder à tous les postes dans la vie économique et intellectuelle de la nation... « On va ous accuser d'enlever la mère à son foyer, de 'empêcher d'élever et d'éduquer ses enfants, de vouloir étatiser cette éducation des enfants. Tout cela, dit M. Frachon, est pur bavardage sans fon-dement. S'occuper de l'éducation de ses enfants, ce n'est pas les élever seuls, en dehors de la société d'autres enfants, et la mère qui travaille peut mettre son enfant dans une crèche, dans un ardin d'enfants, pendant qu'elle est occupée à ses ravaux, sans pour cela abandonner son droit à le ormer, à l'éduquer... »

Le travail de la mère à l'usine ne réduit pas le nombre des naissances, affirme l'orateur. Ainsi en U. R. S. S. la natalité n'a pas été affectée à cause de cela ; au contraire, par le travail de la femme, le ménage vit dans l'aisance et a plus d'enfants.

Admettre cette politique d'utiliser en grand la main-d'œuvre féminine exige que à travail égal, le salaire de la femme soit l'égal de celui de l'homme ; ensuite créer dans les entreprises indus-trielles, les localités, des crèches, des poupon-nières, des jardins d'enfants, des restaurants, des cantines (le fait d'être mère n'oblige pas une femme à abandonner son métier), ouvrir aux femmes les écoles d'apprentissage d'ingénieurs, d'enseignement technique...

4. Mme Marie Couette, ex-député communiste, dans son rapport au nom de la Commission fémi-nine du XXXVI[e] Congrès (8-12. 4. 46) de la Con-fédération générale du Travail (cf. *D. C.*, t. XLIII, col. 569-570), revendique à propos de la condition sociale et économique de la femme, les positions suivantes : *accession des femmes à tous les sec-teurs de la production nationale, industrielle, com-merciale et agricole ; égalité des femmes et des hommes dans la production et dans les droits à la juste rémunération du travail ; accès des femmes à tous les emplois*, à tous les postes de direction et de maîtrise, à tous les échelons de la pro-duction industrielle et des administrations ; *aide aux femmes dans leur tâche de mère et de ménagère* par la création et le développement de crèches, pouponnières, jardins d'enfants, can-tines, entreprises collectives de raccommodages, de blanchissage, patronages laïques et foyers de jeunesse ; *inscription des ouvrières aux organisa-tions syndicales ; constitution de Commissions féminines* ayant pour objectif essentiel d'entraîner le plus grand nombre de femmes travailleuses à l'activité syndicale et à l'extension du mouve-ment syndical de la C. G. T., etc.

★ ★ ★

Les citations qui précèdent suffisent à situer la position communiste ou communisante au sujet de la condition de la femme dans la vie sociale actuelle. « Nous ne voulons pas nier, dit S. S. Pie XII (1), les avantages que l'on peut tirer de l'une ou l'autre de ces mesures sociales (pro-tection des femmes enceintes, cuisines et autres ser-vices communs, etc.) si elles sont appliquées de la manière convenable. Nous avons, Nous-mêmes, en une autre occasion, fait remarquer qu'à la femme est due, pour le même travail et à parité de ren-dement, la même rémunération qu'à l'homme. Il reste cependant le point essentiel de la question : la condition de la femme en est-elle devenue meilleure ? L'égalité des droits avec l'homme l'a soumise, avec l'abandon de la maison, à la même charge et à la même durée de travail. On a oublié sa véritable dignité et le fondement normal de tous ses droits, c'est-à-dire le caractère propre de son être féminin et la coordination intime des deux sexes... Dans les concessions faites à la femme (par divers mouvements politiques et par certain parti totalitaire) il est facile de découvrir, plus que le respect de sa dignité et de sa mission, le but de favoriser la puissance économique et militaire de l'Etat totalitaire, à qui tout doit être inexora-blement subordonné... »

(1) B. Frachon : Rapport au Comité national de la C. G. T. (*Humanité* 8. 9. 45.) Commentaire et discussion de cet article dans *Pour la vie*, n° 2, p. 100. (Presses uni-versitaires.)

(1) Voir dans *D. C.*, t. XLII, col. 801, la traduction de ce discours du Pape aux dirigeantes féminines de l'Action catholique italienne. C'est un document capital.

— *La vérité sur Gustave Hervé*, par Lucien Leclerc et Georges-Emile Dulac. — Brochure 13,5 × 21, 38 pages. Franco, 25 francs. Société nouvelle « La Victoire », 24, boulevard Poissonnière, Paris, IX[e].

Témoignage de fidélité et d'affection des disciples de Gustave Hervé († 25 octobre 1944) et document historique dédié aux honnêtes gens de tous les partis. On y trouvera des renseignements précieux.

— *Pour Dieu et la patrie* (Prêtres et religieux victimes des nazis), par Jean Pélissier. Préface de S. Em. le cardinal Saliège. — Vol. in-12, 182 pages. Franco, 78 francs. Bonne Presse, Paris.

Livre d'or où sont recueillis l'héroïsme de la charité, les exemples civiques, les témoignages san-glants de prêtres français incarcérés, déportés, tor-turés ou tués par la Gestapo allemande.

Réception de M. le baron Ernest Seillière

M. le baron Ernest Seillière, élu le 11 février 1946 à l'Académie française, au fauteuil Lavedan, est venu y prendre séance le 23 mai suivant, assisté de l'amiral Lacaze et du prince de Broglie, ses parrains. A son discours de remerciement (voir D. C., t. XLIII, col. 617-630), M. Edouard Le Roy a répondu, au nom de la Compagnie, par le discours suivant :

II — Réponse de M. Édouard Le Roy

MONSIEUR,

Lorsque m'échut l'honneur d'être désigné pour vous accueillir sous cette Coupole au nom de l'Académie, vous avouerai-je que je fus partagé entre deux sentiments, l'un et l'autre bien naturels ? Nous sommes confrères depuis vingt-sept ans dans une Compagnie voisine : l'amitié me pressait donc de répondre par un oui chaleureux, et elle a été la plus forte. Mais une inquiétude subsiste en moi. Comment, en quelques minutes, parler dignement d'une œuvre dont un bon juge, Bergson, a dit dans son dernier livre qu'on n'en saurait trop « admirer la profondeur et la force » ? Son étendue même et sa richesse impressionnent : soixante-quinze volumes, tout un monde ! Il y a de quoi décourager l'effort d'analyse ; une simple énumération sommaire est-elle même possible ? Heureusement avez-vous été fidèle à cet ordre de finesse que recommande Pascal et qui, selon ses propres formules, « consiste principalement à la digression sur chaque point qu'on rapporte à la fin pour la montrer toujours ». Cette fin, ce sont ici quelques thèses majeures, quelques idées maîtresses, d'où l'ensemble reçoit organisation et unité. Sera-ce tentative trop audacieuse que de chercher à les apercevoir, en allant de l'extérieur vers l'intérieur, de l'apparence immédiate, un peu touffue et foisonnante sans doute, au ressort caché, au principe secret qui anime et soulève la masse ? Voilà du moins quel risque je me décide à courir.

LE BARON E. SEILLIÈRE

Son œuvre (1).

Toutefois, pour me conformer à une antique tradition, il faut d'abord que je feigne de vous apprendre qui vous êtes et quels événements ont marqué votre histoire personnelle. Biographie, d'ailleurs, toute simple et droite. Lorrain d'origine, vous naquîtes cependant à Paris, le 1er janvier 1866, d'une famille dont l'exemple vous traçait par avance les voies de travail et de succès que vous parcourûtes à votre tour. Votre père, enlevé jeune à l'affection des siens pendant la guerre de 1870, avait le goût des lettres et il publia, sur le pays vosgien où se passaient chaque été ses vacances, un agréable roman rustique, *Au pied du Donon*, où l'on retrouve quelque chose des récits toujours si appréciés d'Erckmann-Chatrian. Votre grand-père maternel, Léon de Laborde, fut directeur général des Archives sous le second Empire et membre de l'Académie des Inscriptions. Votre arrière-grand-père, Alexandre de Laborde, un de[s] chefs du parti libéral au temps de la Restauratio[n] avait été préfet de la Seine au lendemain de[s] Journées de juillet et il appartint, lui aussi, à deu[x] classes de l'Institut. Vous aviez donc de qui tenir et vous avez tenu.

Carrière unie et paisible d'ascension ininterrompu[e]

Après de fortes études achevées au collège Sta[]nislas, vous fûtes brillamment admis à l'Ecol[e] Polytechnique, avec les galons de sergent-fourrie[r]. Ce sont là circonstances qui nous rapprochent e[t] nous font de communs souvenirs. Car j'ai passé moi aussi, par le collège Stanislas, qui m'est rest[é] cher comme à vous-même. Il est vrai que ce fu[t] plusieurs années ensuite, et comme professeur d[e] mathématiques spéciales. Mais ces fonctions m[e] mettaient en rapport constant avec l'Ecole Polytechnique pour laquelle, à Stanislas et ailleurs pendant vingt ans, j'ai préparé de nombreux élèves. Auparavant, j'y avais été reçu également, bie[n] qu'avec moins d'éclat que vous. Sans doute je n'[y] étais pas entré ; mais vous-même, dès 1889, a[u] terme de votre stage d'officier-élève à l'Ecol[e] d'application de l'artillerie, à Fontainebleau, vou[s] démissionniez de votre grade et preniez la résolution de consacrer désormais vos efforts à l'histoire et à la philosophie. Vous n'eûtes certes pas à l[e] regretter, puisque, par-dessus bien des honneurs divers dont je ne saurais dresser la liste et qu[i] témoignent de l'estime que vous inspiriez déjà l'Académie des sciences morales et politiques vous élisait, le 23 mai 1914 — il y a trente-deux ans aujourd'hui, — en qualité de membre titulaire dans sa section de morale, et enfin, d'un vote unanime, vous confiait, en 1935, la charge de secrétaire perpétuel.

Mais je ne puis insister davantage sur les épisodes qui jalonnent une carrière unie et paisible d'ascension ininterrompue. Les pensées animant votre œuvre doivent plutôt me retenir, parce qu'elles représentent votre apport personnel au travail de notre époque et donc vos titres à l'accueil que l'Académie vous fait en ce jour. Aussitôt quittées les études scientifiques de votre début, vous vous inscriviez comme auditeur à l'Université de Heidelberg en vue de parfaire votre connaissance des théoriciens germaniques dans l'ordre moral et social, et vous inauguriez ainsi un long périple de recherches qui devait vous conduire de proche en proche auprès d'innombrables penseurs d'Allemagne, de France, d'Italie, d'Angleterre, pris comme témoins et organes d'un très complexe mouvement d'idées et de rêves dont je voudrais essayer de définir, dans ses grandes lignes, la courbe d'ensemble. Que l'on veuille bien excuser ce qu'une tentative semblable aura forcément d'un peu austère ! Vous ne prêtez guère, Monsieur, au sourire académique ; et moi-même j'en ai peu l'habitude.

Une « contribution inappréciable » à la philosophie de l'histoire.

Philosophie de l'histoire : ainsi définissez-vous l'intention de votre labeur, l'imposante rubrique sous laquelle vos recherches se rangent. Vous cultivez donc un genre littéraire qui a reçu de longue date ses lettres de noblesse et qui rencontra jadis

(1) Cf. Les sous-titres sont de *la D. C.*

une faveur universelle. A quelle époque surtout ? J'en frémis un peu. Précisément aux jours de ce romantisme que vous pourchassez avec tant de persévérance et de vigueur. Pourtant, aucun désaccord ne doit être relevé, de ce chef, entre la forme et le fond de votre pensée, aucune dissonance : car il y a philosophie de l'histoire et philosophie de l'histoire. Aujourd'hui, sans doute, nous n'avons plus la foi de naguère dans les vertus de l'imagination apocalyptique, nous ne croyons plus que le poète soit un mage, nous ne demandons plus au philosophe de se réveiller chaque matin avec une conscience de prophète. Nous sommes devenus plus simples ; au moins avons-nous plus vif le goût de la simplicité. Mais la simplicité vraie n'exclut ni largeur ni élévation. Pareillement, c'est à peine si notre raison assagie ose reconnaître l'existence de quelques lois historiques dont le jeu nous reste saisissable ; et notre défiance est extrême — une défiance qui va chez beaucoup jusqu'au refus décidé, par crainte d'un ridicule dont on citerait facilement trop d'exemples — devant toute prétention de construire je ne sais quel système logique d'où les événements soient jugés n'avoir point le droit de sortir. Mais ce n'est là ni scepticisme à son tour abusivement systématique, ni même impuissance par médiocrité d'âme à ressentir les grandes émotions d'autrefois. Douter de tout n'est pas exercice de raison prudente. Nier ce qui dépasse actuellement nos moyens de lumière n'est au fond que pauvreté d'esprit, non du tout sagesse, non progrès libérateur, non victoire sur les illusions d'hier. Celles-ci étaient mirages de jeunesse trop hâtivement crédule. Se dégager de leurs apparences trompeuses n'oblige pas à en méconnaître la source d'authentique perception vécue. Et comment n'éprouverions-nous pas toujours le même frisson d'infini devant le mystère de la prodigieuse aventure humaine ? Un vivant a paru, en qui est né le pouvoir de réflexion, en qui la pensée est désormais capable de se penser elle-même, de se posséder, de devenir donc déterminante, introduisant ainsi dans la nature un facteur d'évolution jusque-là inconnu et qui, peut-être, sans doute, pour quelque part au moins, la domine. L'histoire de l'homme, dès lors, n'est plus seulement une aventure : elle devient une conduite ; et ce qui la fait telle, ce sont les idées qui la traversent, qui la meuvent. Or, l'analyse de ces idées, de leurs manifestations, de leurs phases, de leurs influences réciproques, de leurs effets virtuels, voilà qui constitue l'objet possible d'une science véritable, d'une critique, avec ses méthodes positives d'enquête documentaire et de vérification par les faits. A cette discipline originale, dont rien n'interdit d'espérer qu'elle puisse prendre consistance ferme et solide, nous sommes nombreux à estimer, avec Bergson encore, que vous apportez « une contribution inappréciable », en vous attachant surtout à l'examen des tendances dont l'essor, s'il dévie ou excède, recèle un danger pour l'avenir même de l'humanité pensante. Ainsi se laisse définir, inattaquable, votre perspective dans la philosophie de l'histoire.

L'impérialisme « principe d'élan vital ».

De ce point de vue, le principe d'élan vital chez l'homme, vous le discernez dans ce que Saint-Cyran appelait « esprit de principauté », Nietzsche « volonté de puissance », et pour quoi vous préférez le terme d'*impérialisme,* parce que — je vous cite — ce nom « évoque aujourd'hui tout un ensemble de représentations auxiliaires susceptibles d'en faciliter la complète intelligence ». Bien entendu, il ne s'agit pas de le restreindre à désigner cette frénésie d'ambitions nationales déployées sans règle ni mesure dont, à l'heure actuelle, nous pouvons observer autour de nous tant d'exemples funestes, parfois tragiques. Son domaine réel, c'est le champ total de la vie, selon tous les modes et à tous les degrés qu'elle comporte. Compris avec une pareille largeur, l'impérialisme ouvre carrière à des spéculations bien diverses. Mais vous avez choisi d'en maintenir l'étude particulièrement sur le terrain mieux limité de la psychologie. Peut-être conviendrait-il de distinguer alors deux espèces, deux variétés, suivant qu'est visée comme but suprême la domination ou la jouissance. Distinction, il est vrai, de portee médiocre ici, puisque, dans les deux cas, l'atmosphère essentielle reste la même : une atmosphère d'égoïsme où s'affirme par delà toute borne je ne sais quel droit absolu à l'expansion... Culte idolâtrique du moi, affranchi des normes régulatrices que suggérerait un amour véritable, supérieur à l'obscure et jalouse passion ; abandon aveugle aux appétits spontanés, aux poussées d'une indépendance rebelle que rien ne modère ou ne dirige, avec le fol espoir de trouver là ouverture de voie vers une sorte de divinisation qui se refuse à toute hiérarchie de valeurs surpassant l'individualité : cet impérialisme de l'irréflexion donne la note fondamentale, quel que soit le cortège ultérieur des harmoniques.

La mystique naturiste.

Voilà, en effet, le ressort initial de l'action humaine, vous dites — et je dirais volontiers avec vous — son péché originel. Assurément, il ne faut pas exagérer. Nombre d'individus, parmi la foule commune, sont loin de nourrir des aspirations si amples, qu'ils craignent trop fatigantes. Leur vitalité n'est pas — ou n'est plus — assez vigoureuse ; et ils rêvent d'abord de ne rien avoir à faire, surtout, surtout ! rien de nouveau, rien qui risquerait de troubler l'inertie des habitudes prises. Mais vous ne parlez que de ceux dont l'esprit de conquête se traduit par des œuvres publiques. Alors aucun doute légitime ne subsiste : l'attitude au départ est bien telle que vous la décrivez, et c'est d'ordinaire un fruit de spontanéité irréfléchie. Cependant, l'orgueil humain, si prompt qu'il soit à se complaire en lui-même, n'ose guère écarter tout essai de justification ou d'excuse. Il désire le secours d'un sophisme à défaut d'une raison méritant ce titre, l'appui de ce qu'on nomme souvent de nos jours, trop souvent, « une mystique ». Je dis « trop souvent » et j'y insiste : car on devrait davantage veiller à ne pas méconnaître la différence radicale entre ce qu'on appelle *une* mystique et ce qui reste *la* mystique. Gardons toutefois, pour un moment, le vocabulaire usuel des mystiques multiples et divergentes. Celle que vous discernez aux origines, vous la qualifiez d'un mot : *naturiste.* Ce qualificatif la caractérise comme superstition d'une confiance totale en la bonté de la nature immédiate ou, plus précisément, comme soumission prônée sans réserve à l'empire des impulsions instinctives. Cette mystique-là, si on persiste à la nommer ainsi, n'est point, comme la véritable, *au-dessus* de la raison et après elle, mais *au-dessous* et avant. Tant qu'elle reste naïve, elle ne semble pas encore proprement condamnable : c'est un péril, ce n'est pas un mal. Mais la civilisation, en éveillant la conscience, la fait passer bientôt du premier stade au second. Passage aisément visible dans l'histoire de chaque enfance individuelle, et que le développement collectif manifeste en pleine évidence et clarté sous des traits que leur ampleur même accuse. Les caractères néfastes en apparaissent alors, que l'on peut réduire à deux principaux : primat consenti aux obscures puissances d'instinct et de passion contre l'intelligence, rejet de toute discipline au nom de la nature et de la vie invoquées à titre d'essences métaphysiques souveraines et, d'ailleurs, définies seulement d'ordinaire par d'emphatiques majuscules.

Le romantisme.

De telles vues ne restent pas chez vous purement abstraites. Vous savez mieux que personne comment elles se sont à maintes reprises incarnées en de vastes mouvements historiques, dont le plus important et le plus instructif à coup sûr, le plus révélateur des énergies latentes, est ce romantisme auquel vous revenez sans cesse pour nous apprendre à mieux voir que, nonobstant les ébauches plus anciennes, Rousseau en fut le père authentique et pour en scruter les épanouissements ultérieurs jusqu'en leurs manifestations tout à fait récentes. Sous ce nom, du reste, vous ne visez nullement le renouveau poétique et littéraire qui, par tant d'œuvres merveilleuses, écloses après les mornes sécheresses du XVIII[e] siècle, a rouvert fraîches et vives les sources de l'imagination et de la sensibilité. De ce romantisme-là, vous dites à plus d'une reprise les mérites ; et on voit bien qu'il a votre suffrage. Des vers où il s'est exprimé, notamment en France, nous apprenons par vous-même que votre mémoire est nourrie. De tout cœur, je vous en félicite et vous en loue, en émule : un jour, voulez-vous ? nous engagerons une lutte à qui récitera d'emblée la plus grande somme de morceaux lyriques empruntés à ce riche ensemble. Ce sera pour nous deux un repos et une joie, tout au moins. Et, de plus, revenant à l'histoire objective, nous serons d'accord pour reconnaître sur exemples nombreux, dans le romantisme ainsi entendu, un excitant fécond du génie, en tous les ordres, à tous les niveaux.

Mais, intérieur à lui parfois et aussi le débordant, il y a un second romantisme, beaucoup plus général et beaucoup moins défendable que l'autre. Son caractère essentiel, dans toutes les voies de la pensée ou du cœur, est une certaine adoration de l'outrance et de l'anarchie. Nous en avons chez nous d'indiscutables représentants ; d'autres peuples en ont aussi ; et vous les avez presque tous étudiés dans une abondante collection de monographies copieuses. Peut-être cependant l'Allemagne nous dépasse-t-elle à cet égard. Je ne parle ici, provisoirement, que de l'Allemagne ancienne, avant l'effroyable perversion de ces dernières années. C'est une chose bien curieuse et de profonde signification, semble-t-il, que de voir la pensée allemande capable d'une technique admirablement précise et en même temps impuissante aux justes mesures de l'ordre spirituel. D'où, chez elle et depuis des siècles, une tendance qui reparaît toujours vers l'irrationalité du sentiment, une pente marquée à l'excessif, bref ce quelque chose d'énorme que Delbos retrouvait dans tous ses systèmes, fût-ce les plus grands. Sur ce côté nocturne de l'âme germanique, vous avez jeté un regard pénétrant, par lequel vos enquêtes ont commencé, qui, d'ailleurs, une fois ouvert, ne s'est plus détourné. De là les deux séries d'analyses parallèles que vous avez entreprises : véritables observations cliniques suivies jusqu'au dernier détail individuel, mais où votre attention se porte davantage encore vers les problèmes généraux de philosophie et de morale qu'elles soulèvent.

Les problèmes généraux scrutés à travers les âmes

Il y a, en effet, deux sortes de problèmes à considérer tour à tour dans l'immense domaine de vos recherches, parce qu'il y a deux psychologies qu'on aurait également tort de séparer ou de confondre. La première, pratiquée depuis longtemps et dont les méthodes sont classiques, envisage les unités humaines, leurs phénomènes de conscience propre, au double point de vue du comportement associatif et de l'évolution graduelle. Encore presque naissante, la seconde s'attache aux faits d'ensembles humains, aux groupes et aux suites. On peut relever entre elles des analogies et des différences. D'une part, un mouvement de pensée collective ressemble d'assez près à une histoire d'individu pensant, comme si — suivant le mot de Pascal — on avait affaire à un même homme qui subsisterait toujours. D'autre part, l'examen d'une conscience individuelle n'y peut négliger l'influence d'une vie souterraine, subconsciente, écho des milieux momentanés ou successifs où s'est produite son éclosion. Mais ce rapprochement symétrique des deux psychologies, fécondées l'une par l'autre, conduirait à de graves erreurs, si l'on ne tenait pas un compte suffisant des échelles de durée qui sont vraiment hétérogènes dans les deux cas, avec tout ce qu'implique d'incomparable cette hétérogénéité même. Et voilà — vous nous le montrez bien — ce qu'il faut toujours craindre d'oublier quand on aborde l'analyse des problèmes généraux scrutés à travers les âmes individuelles.

Le véritable mysticisme.

Parmi ces problèmes, celui du mysticisme est premier à vos yeux. Mais en quel sens ? Il faut prendre soin de le dire, car nous sommes là devant une idée souvent confuse et qui donne lieu chez plusieurs à de bien étranges abus. Mysticisme racial, qu'il n'est sans doute pas besoin de s'attarder aujourd'hui à décrire ; mysticisme politique, divinisant dictature ou démocratie ; mysticisme passionnel, dont nul n'ignore jusqu'où il descend parfois pour chercher ce qu'il proclamera saint et vénérable ; mysticisme de l'art, de la science, de la raison abstraite, voire de la nature primitive et brute : à propos de quoi n'a-t-on pas prononcé le mot de mysticisme ? Vous introduisez ordre et lumière dans ce chaos de significations disparates en réservant l'emploi légitime du terme au cas où l'on entend désigner par lui l'affirmation de quelque réalité supra-humaine dont l'homme recherche et croit obtenir l'alliance. Toutefois, ici encore, une distinction prudente s'impose, car deux attitudes contraires demeurent possibles : prétendre capter le divin ou se donner à lui, s'en servir ou le servir. Vous-même, assurément, jugez que la première attitude ne conduit, en définitive, qu'à une contrefaçon du véritable mysticisme. Et ce n'est pas le moindre bienfait de vos travaux que de nous aider à mieux comprendre celui-ci, par constraste, comme les observations pathologiques du clinicien portent sur les perturbations morbides, afin de définir et d'assurer toujours plus précisément l'équilibre normal de la santé.

Une pareille étude n'offre pas seulement l'intérêt d'éclairer l'histoire des âges révolus : elle offre encore et surtout un intérêt d'immédiate et vivante actualité. Tous les observateurs ne s'accordent-ils pas à reconnaître l'état de déséquilibre profond où s'agite le monde contemporain ? Contestera-t-on leur commun diagnostic ? Je ne parle même pas des événements sociaux : la chose est trop évidente. Je parle moins encore de certaines fureurs, de certaines frénésies monstrueuses qu'on dirait volontiers sataniques, sur lesquelles n'a motif de se poursuivre aucun débat de conscience ou de pensée. Nous venons d'assister au débordement de ce qu'on a nommé une barbarie savante. Semblable expression est trop optimiste. La barbarie suppose antériorité à la civilisation. Qui retombe au-dessous d'une civilisation préalable n'est pas un barbare, mais un renégat. Rien ne reste à dire là-dessus. Mais il y a d'autres discussions à ouvrir. Le tourbillon des progrès techniques a fait surgir en nous comme un vertige de matérialité aveuglante ; sous l'afflux des nouvelles données de l'expérience, voici que tout notre outillage conceptuel, tout notre équipement théorique s'effrite, devient caduc, est à refondre ; nos idées morales et nos cadres de cosmologie ne sont plus à la même échelle. Science et spiritualité, telles sont les deux sources de la philosophie, dont la tâche propre est d'en réaliser toujours mieux la synthèse. Mais

l'homme d'aujourd'hui, en face d'elles, semble être de deux âges différents. Un réajustement souple et harmonieux est ici nécessaire. C'est de tout cela que vient pour une part la crise mystique de l'heure présente.

Le droit d'affimer le divin.

Un autre facteur en est l'incertitude et l'indécision trop communes sur la manière de concevoir et sur le droit d'affirmer le divin, avec lequel l'esprit de l'homme cherche à entrer en rapport. Là aussi les déviations abondent. Quelques-unes déjà anciennes : par exemple, ce quiétisme dont vous avez saisi les débuts comme système chez Mme Guyon, de célèbre mémoire, puis recherché patiemment les avatars successifs, sous mille formes atténuées ou grossies, et enfin combattu sans complaisance les suites redoutables dans l'ordre moral et dans l'ordre intellectuel. Une observation des temps plus modernes vous a ensuite amené en face de la critique analogue appelée par certaines défaillances de la pensée régulière, où paraît s'oblitérer chez plusieurs le sens des justes et fermes jugements. De tout cela, quand on suit vos analyses, un enseignement se dégage, qui apprend à mieux se défendre contre tels courants contemporains que leur violence accrue n'empêche pas d'être, au fond, véhicules de vieilleries périmées. Car ce n'est pas aujourd'hui seulement qu'on s'est avisé de ne rien accueillir au titre d'authentiques données irréfragables, sinon ce qui est spirituellement inférieur et même grossier, ce qui est charnel ou négateur. Mais, sur ce point, une recrudescence exaspérée se manifeste çà et là sous nos yeux, que les scandales de l'époque avivent et irritent ; et alors, une question capitale se pose, plus urgente que jamais : où découvrir les normes éternelles qui nous rendront la paix intérieure ?

Vous le dites excellemment, au moins pour une part, mais une part décisive. Il faut d'abord que la raison soit remise en honneur, la raison conçue comme lente consommation de sagesse expérimentale. Les vrais mystiques nous donnent là-dessus un éclatant modèle : rien n'est plus remarquable en eux — à travers la plus hardie tension spirituelle — que le bon sens, je dis le bon sens authentique, bien différent, on le sait, du sens commun. Seulement, fuyons comme eux les excès de la dialectique ratiocinante. La raison, en effet, ne peut exercer légitimement son influence directrice que si elle reste intelligente (ce qui n'a pas toujours été le cas chez les philosophes) : intelligente, c'est-à-dire capable, non pas seulement de nouer logiquement des séries ou des systèmes de concepts, mais surtout d'accueillir et de percevoir avec justesse chaque réalité en ce qu'elle a de propre et d'original. Qu'elle se garde donc du tout fait, des canons rigides et desséchés ; qu'elle ne méconnaisse pas les droits prééminents de la pensée intuitive, sans laquelle, en vérité, il n'y a plus d'invention ; qu'elle ne s'asservisse pas au discours, jusqu'à nier par son attitude l'existence de l'ineffable. Car, de l'ineffable, il y en a partout. Tel ce qui est purement poétique dans la poésie et que les mots d'analyse échouent à traduire ; mais je ne veux pas rouvrir une discussion mémorable. Permettez-moi plutôt de passer à l'autre pôle et, puisque nous sommes entre mathématiciens, d'évoquer l'exemple, que nous connaissons bien, de la différence entre deux raisonnements aussi corrects et rigoureux l'un que l'autre et dont cependant le géomètre exercé n'hésitera pas à dire que l'un traduit une réalité véritable, tandis que le second n'est qu'un jeu logique. D'une façon générale, à travers tout l'entre-deux, les initiatives d'intuition appellent discipline rationnelle pour se préparer ou se vérifier ; mais, pour cela même, elles réclament surtout exercice d'une intelligence conçue comme centre d'antennes perceptibles, donc plus soucieuse de souple ouverture que d'enchaînement rigide et conformiste.

Le discours subordonné à la vie vécue.

A peu près pareillement doit conclure la pensée concrète, lorsqu'elle s'examine elle-même aux prises avec les questions d'existence. Qu'il s'agisse de réalité physique ou morale — et davantage encore dans ce dernier cas, parce que le péril d'hallucination y est plus proche, plus menaçant, — l'intensité d'impression sensible reste insuffisante pour permettre d'affirmer, surtout d'affirmer à titre primaire contre toute restriction antagoniste. On ne peut — je ne dis pas « on n'a pas droit », mais strictement « on ne peut » — affirmer existant qu'un objet dont quelque idée, si rudimentaire soit-elle, est déjà présente et intelligible : autrement, on ne saurait même pas de quoi l'on s'occupe, la pensée n'aurait même pas devant soi un objet de problème. Pour que cette idée nécessaire puisse naître, un minimum d'activité rationnelle est indispensable. Or, certains principes, organes de rationalité — dont il faut bien faire usage toujours, qu'on est impuissant à ne pas subir, jusque dans le discours de passion qui tendrait à les mettre en cause ou à les éliminer, — ces principes donnent matière à d'inévitables difficultés critiques. Impossible de les concevoir d'emblée sous forme explicite, au-dessus de tout empirisme, antérieurement à toute expérience. Chacun d'eux recèle, sans doute, une âme de nécessité autonome et souveraine. Mais d'exprimer cette âme par une formule qui soit aussitôt valable pour tous les cas, nous sommes incapables. Force est bien d'élaborer chaque formule à telle ou telle occasion, en rapport avec tel ou tel projet d'emploi ; et, dès lors, elle se mélange de contingence expérimentale, quand ce ne serait que parce qu'elle utilise des abstractions dont la genèse donne prise aux risques de relativité. Comment sortir de là ? Comment déjouer, dans une situation si complexe, les maléfices possibles de l'éloquence ? Peut-être — je dis « peut-être », bien que ma certitude soit entière, parce que je ne puis produire ici qu'un aperçu, — peut-être en reconnaissant à titre premier, comme source de règle discriminante, au-dessus de la contradiction logique ordinaire et, avant elle, un autre genre de contradiction plus subtile : contradiction, cette fois, entre une hypothèse ou même un simple énoncé de doute et ce que suppose l'acte seul de les émettre. Cette contradiction plus dissimulée, plus secrète, mais non pas moins décisive que l'autre — bien au contraire, puisqu'elle ne se borne pas à interdire, mais force à constater irréalisable, même subjectivement, tel ou tel acte d'affirmation ou de négation, — cette contradiction invincible porte sur un conflit éventuel entre un *dit* qu'on projette et ce que l'on devrait faire pour le *dire*, entre le contenu d'une formule en expectative et l'acte générateur de la formulation, comme si l'on entreprenait, par exemple, de prétendre que la pensée vraie n'existe pas, alors qu'il faut bien penser pour cela et penser d'une façon tenue pour légitime : l'acte de position du problème tranche alors celui-ci d'avance. Voilà de nouveau un de ces cas où le discours demeure subordonné à l'action vécue, requise pour qu'il se puisse constituer.

A plus forte raison, doit-on réserver la part du prédiscursif dans les domaines que vous avez explorés. Vous ne le contestez nullement, au surplus ; et je pourrais aligner sur ce point nombre de citations péremptoires empruntées à tous vos ouvrages. Mais quel gré nous devons vous savoir de votre insistance à redire en complément que l'ineffable n'a point valeur si une discipline régulière ne l'éprouve, que cette épreuve exige durée, tradition, expérience qui se prolonge, et que ce prolongement à son tour n'est possible que par des institutions vivantes, conservatrices de sagesse

acquise, formant support et permettant contrôle, toujours prêtes cependant aux renouveaux de l'avenir ! Peut-être pourrait-on pousser un peu plus loin l'achèvement d'analyse, en prenant modèle sur la mystique religieuse et les distinctions capitales qu'elle nous rend familières : entre l'infra et la supraconscience, entre le pessimisme passif des abandons à l'inférieur et la sublimation active des énergies vitales, entre l'orgueil qui se ferme à l'effort, où le vice de la nature se révélerait, et le consentement généreux aux sacrifices purificateurs.

Mais cela même, vous l'indiquez nettement, Monsieur, en maintes pages de vos écrits ; et j'aurais mauvaise grâce à y insister davantage. L'heure est donc venue pour moi de clore ce discours : permettez que se soit par l'expression d'un vœu.

Henri Lavedan.

Vous venez de rendre à votre prédécesseur, Henri Lavedan, le digne hommage qu'il méritait. Certes, son œuvre, au premier aspect, semble bien différente, bien éloignée de la vôtre par le dessein et par le ton. Elle fait revivre pour nous en langage d'époque, sous forme de Souvenirs et de Chroniques, cet esprit parisien fait de finesse et d'ironie comme d'un sentiment délicat de toutes les nuances, que nous connûmes encore dans notre jeunesse et que le malheur des temps rejette aujourd'hui aux horizons lointains d'un passé qu'on peut déjà presque dire historique. Mais elle ne s'est pas confinée, loin de là, dans les divertissements du journalisme. Le théâtre de Lavedan a créé des personnages qui sont devenus bientôt des types familiers désormais à toutes les mémoires. Et là se dessinent, vous le reconnaissiez tout à l'heure, des rapprochements multiples, parfois très précis, avec les individualités réelles que vous avez confessées.

De l'homme qu'était Lavedan, et que je n'ai pas personnellement connu, je vous remercie, pour ma part, d'avoir mis en juste lumière ce que furent sa vie profonde et particulièrement l'exercice d'émouvante charité qui en marqua la suprême période. Nous comprenons mieux ainsi, en plus parfaite plénitude, la vivante signification du beau livre qu'il a consacré à saint Vincent de Paul. Et, de plus, voilà justement où s'amorce le vœu que je voulais vous présenter.

Pourquoi, imitant l'exemple donné par votre prédécesseur, n'écririez-vous pas un volume de conclusion finale où, non plus seulement en allusions incidentes, mais *ex professo*, avec l'ampleur désirable, vous porterez directement vos regards d'historien, de psychologue et de philosophe sur ce qui, en fait et en droit, domine et juge toutes les pathologies du sentiment mystique, sur l'amour qui, à meilleur titre que la passion et plus haut que la raison pure, donne le seul vrai moyen de tout comprendre et de tout concilier, enfin, sur la simplicité de conscience et de conduite, sur la simplicité d'âme dont trop peu de nos contemporains discernent la puissance victorieuse et la richesse infinie ? Cela donnerait à votre immense labeur un sommet de coordination. Les œuvres purement littéraires de détente, que vous avez déjà consacrées à des portraits de femmes, nous montrent que vous réussiriez à merveille dans ce nouveau travail. Sans doute m'estimerez-vous un peu bien insatiable, quand je vous suggère d'ajouter aux soixante-quinze volumes déjà publiés, aux vingt-cinq inédits qui attendent sur les rayons de votre bibliothèque les jours meilleurs où leur publication deviendra moins difficile, un cent-unième tome qui les couronne. Mais quoi ? Vous avez été artilleur et connaissez la règle protocolaire des saluts. Eh bien ! Vous salueriez ainsi selon ces règles la Compagnie où vous entrez, par une grande salve complète.

Liste chronologique des œuvres de M. le baron E. SEILLIÈRE

M. le baron Ernest-Antoine-Aimé-Léon Seillière, homme de lettres, membre de l'Institut, est né à Paris le 1er juillet 1866, d'une famille lorraine alliée en particulier aux Talleyrand-Périgord, Gallifet, Laborde, etc. Il fit une partie de ses études à l'externat de la rue de Madrid et au collège Stanislas. Elève de l'Ecole polytechnique (admis le troisième en 1886), puis de l'Université de Heidelberg, il s'est spécialisé dans l'étude du romantisme français, de la sociologie, de la philosophie de l'histoire. Il a publié de nombreux ouvrages (au moins 75) de critique littéraire, de morale, de philosophie : il a été le premier en France à étudier Gobineau et l'aryanisme, la littérature et la morale dans le parti socialiste allemand. Le 23 mai 1914, élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques, il succéda à Waddington dans la section de morale. En novembre 1935, cette même Académie le choisissait par un vote unanime comme son secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Charles Lyon-Caen, décédé. En 1898 et 1903, l'Académie française lui a décerné le prix Marcellin Guérin.

Le baron E. Seillière a collaboré à plusieurs journaux, entre autres au *Figaro* et au *Journal des Débats* ; il a écrit un grand nombre d'articles dans la Revue des *Deux Mondes*, la *Revue germanique*, la *Revue bleue*, la *Revue de Paris*, le *Correspondant*, la *Revue hebdomadaire*, etc. Dans ses écrits, dans sa philosophie de l'histoire, le moraliste, le sociologue, le critique littéraire s'inspire des principes chrétiens.

1892. — *Une excursion à Ithaque*, Librairie de l'Art.
1897. — *Etudes sur Ferdinand Lassalle, fondateur du parti socialiste allemand*, Plon.
1898. — *Littérature et morale dans le parti socialiste allemand*, Plon.
1903. — *Le comte Gobineau et l'aryanisme historique*, Plon.
1905. — *Apollon ou Dionysos. Etude critique sur Fr. Nietzsche et l'utilitarisme impérialiste*, Plon.
1907. — *L'impérialisme démocratique*, Plon.
1908. — *Le mal romantique*, Plon.
1909. — *Schopenhauer*, Didier.
Une tragédie d'amour au temps du romantisme. Henri et Charlotte Stieglitz, Plon.
1910. — *Barbey d'Aurevilly*, Bloud.
1910. — *A. Schopenhauer*, Bloud. *Introduction à la philosophie de l'Impérialisme.*
1911. — *Les mystiques du néo-romantisme. Evolution contemporaine de l'appétit mystique*, Plon.
1913. — *Mysticisme et domination*, Alcan.
1914. — *Le romantisme des réalistes, Gustave Flaubert*, Plon.
1915. — *Notice sur la vie et les travaux de M. Charles Waddington*, Firmin Didot.
1917. — *Un artisan d'énergie française : P. de Coubertin*, Didier.
L'avenir de la philosophie bergsonienne, Alcan.
Houston-Stewart Chamberlin, le plus récent philosophe du pangermanisme mystique, Renaissance du Livre.
1918. — *Mme Guyon et Fénelon, précurseurs de J.-J. Rousseau*, Alcan.
Le péril mystique dans l'inspiration des démocraties contemporaines, Renaissance du Livre.
1919. — *Les étapes du mysticisme passionnel*, Renaissance du Livre.
1920. — *George Sand, mystique de la passion, de la politique et de l'art*, Alcan.
Sainte-Beuve, agent, juge et complice de l'évolution romantique, Champion.
Les origines romanesques de la morale et de la politique romantique, Renaissance du Livre.
1921. — *Jean-Jacques Rousseau*, Garnier frères.
La morale de Dumas fils, Alcan.
Le romancier du grand Condé, Gautier de Costes, sieur de La Calprenède, Emile Paul frères.
1922. — *Balzac et la morale romantique*, Alcan.
1923. — *Emile Zola*, Grasset.
Portraits de femmes, Emile Paul.

1924. — *Le cœur et la raison de Madame Swetchine*, Perrin et Cie.
« Seine » Sprunt et Sons contre : 1° le cap, Mal et 2° L'Etat français, Cour d'appel de Rouen, Laval, Bernéoud.
1925. — *Auguste Comte*, Alcan.
Barbey d'Aurevilly. Ses idées et son œuvre, Bloud.
Christianisme et romantisme, Alexandre Vinet, historien de la pensée française. Appendice sur H.-F. Amiel, Payot.
L'évolution passionnelle dans le théâtre contemporain. La morale de Dumas fils, Alcan.
Le romantisme, Delamain.
1926. — *Une académie à l'époque romantique*, E. Leroux.
1927. — *Du quiétisme au socialisme romantique*, Alcan.
Le Pangermanisme d'après-guerre, Alcan.
Morales et religions nouvelles en Allemagne. Le néo-romantisme au delà du Rhin, Payot.
Nouveaux portraits de femmes, Emile Paul.
Pour le centenaire du romantisme. Un examen de conscience, Champion.
Vers le socialisme rationnel, Alcan.
1928. — *La grâce du romantisme sage. Armand de Melun et Sophie Swetchine*, Champion.
Les Goncourt moralistes, Nouvelle Revue Critique.
Le néo-romantisme en Allemagne. I. Psychanalyse, freudisme ou psychologie impérialiste ? Alcan.
1929. — *Le néo-romantisme en Allemagne. II. La sagesse de Darmstadt*, Alcan.
J.-J. Rousseau, Les Confessions, Bonard.
1930. — ***Romantisme et démocratie romantique***, Nouvelle Revue Critique.
Un poète parnassien, A. de Guerne, Gigord.
Edm. Scherrer.
La religion romantique et sa conquête, Champion.
1931. — *Baudelaire*, Colin.
Marcel Proust, Nouvelle Revue Critique.
J.-K. Huysmans, Grasset.
Le néo-romantisme en Allemagne. III. De la déesse nature à la déesse vie, Alcan.
1932. — *Le romantisme et la morale*, Nouvelle Revue Critique.
Le romantisme et la politique, Nouvelle Revue Critique.
Le romantisme et la religion, Nouvelle Revue Critique.
1933. — *Sur la psychologie du romantisme français*, Nouvelle Revue Critique.
1934. — *Sur la psychologie du romantisme allemand*, Nouvelle Revue Critique.
La jeunesse d'Anatole France, Nouvelle Revue Critique.
Anatole France, critique de son temps, Nouvelle Revue Critique.
1935. — *Jules Lemaître, historien de l'évolution naturiste*, Nouvelle Revue Critique.
1936. — *Léon Bloy, psychologie d'un mystique*, Nouvelle Revue Critique.
David-Herbert Lawrence et les récentes idéologies allemandes, Boivin et Cie.
1937. — *Paul Bourget, psychologue et sociologue*, Nouvelle Revue Critique.
1938. — *Emile Faguet, historien des idées*, Nouvelle Revue Critique.
Le naturisme de Montaigne et autres essais, Nouvelle Revue Critique.
1939. — *Un précurseur du national-socialisme, L'actualité de Carlyle*, Nouvelle Revue Critique.
1943. — *L'Histoire et nous*, Picquot, Bordeaux.
Un familier des doctrinaires, Ximenes Doudon, Recueil Sirey.
1944. — *Diderot*, Editions de France.

— *Prêtres-Ouvriers* (Documents et Témoignages), par Robert Kothen. — Brochure 12 × 16. Collection « Etudes religieuses », n° 575-576. 63 pages. La Pensée catholique, 33, quai Mativa, Liége, 1946.

Pendant la guerre, des prêtres ouvriers volontaires ont vécu en pleine masse des travailleurs. En feuilletant leurs témoignages, l'auteur dégage les grandes lignes de leurs expériences : découverte de la vie, de la communauté ouvrière, des chefs, de la culture ouvrière. Quelle leçon à tirer de ces expériences ? Connaître le peuple, lui présenter de vrais chrétiens, organiser l'Action catholique pour pénétrer et travailler les masses, installer l'aumônerie d'usine, etc. Brochure que liront les prêtres qui, selon les conseils de Pie XI et de Pie XII veulent adapter leur ministère pastoral aux exigences modernes.

JURISPRUDENCE

Le sanatorium du clergé de France est reconnu d'utilité publique

Décret du 30 avril 1946 (1).

portant reconnaissance d'une fondation comme établissement d'utilité publique.

Le président du gouvernement provisoire de la République

Sur le rapport du ministre de l'Intérieur,
Vu la demande présentée par l'établissement dit « l'Œuvre du Sanatorium du Clergé de France », en vue d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique ;
Vu, en date du 10 février 1944, les procès-verbaux du Conseil d'administration et de l'assemblée générale de la Société de secours mutuels dite « Mutuelle diocésaine Rhône et Loire » ;
Vu, en date du 13 mars 1944, l'acte public comportant transmission ;
Vu les statuts proposés et les autres pièces de l'affaire ;
Vu, en date du 25 janvier 1946, l'avis du préfet de la Seine ;
Vu, en date des 25 mai 1944 et 13 février 1946, l'avis du ministre de la Santé publique et de la Population ;
Vu, en date des 5 juin 1944 et 24 mai 1945, l'avis du ministre du Travail ;
Vu les articles 910 et 937 du Code civil ;
Vu l'article 57 de la loi du 31 décembre 1945 ;
La section de l'Intérieur du Conseil d'Etat entendue :

Décrète :

Article premier. — L'établissement dit « l'Œuvre du Sanatorium du Clergé de France », dont le siège est à Paris, est reconnu comme établissement d'utilité publique.

Sont approuvés les statuts de l'établissement tels qu'ils sont annexés au présent décret.

Art. 2. — L'établissement reconnu d'utilité publique, en vertu de l'article précédent, est autorisé à accepter, aux clauses et conditions énoncées, la transmission qui lui a été consentie par la Société de secours mutuels dite « Mutuelle diocésaine Rhône et Loire », suivant acte reçu le 15 mars 1944 par Me Hussenot Desenonges, notaire à Paris, comprenant, outre diverses valeurs mobilières, les immeubles ci-après :

1° Le domaine dit « du Bas-Thorenc », sis à Thorenc, commune d'Andon (Alpes-Maritimes), d'une contenance approximative de 295 hectares sur lequel sont édifiés notamment un vaste bâtiment à usage de sanatorium et ses dépendances.

2° Une propriété dite « villa Saint-Augustin », sise à Nice, 27 et 29, avenue de Flirey.

L'établissement est autorisé à conserver en nature lesdits immeubles pour le fonctionnement de ses œuvres.

Art. 3. — Par application de l'article 57 de la loi de finances du 31 décembre 1945, il est constaté :

1° Que les biens compris dans la transmission, dont l'acceptation est autorisée par l'article précédent, conserveront leur précédente affectation ;

2° Que cette transmission intervient dans un intérêt général et de bonne administration.

Art. 4. — Le ministre de l'Intérieur est chargé

---

(1) Le texte intégral de ce décret n'a pas paru à l'*Officiel* : une simple mention en a été faite dans le numéro du 1. 5. 46.

de l'exécution du présent décret, dont mention sera faite au *Journal Officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 avril 1946.

FÉLIX GOUIN.

Par le président du gouvernement provisoire de la République,
Le ministre de l'Intérieur, ANDRÉ LE TROQUER.

STATUTS

But de l'œuvre.

ARTICLE PREMIER. — L'établissement dit « l'œuvre du Sanatorium du Clergé de France », fondé en 1926, a pour but la lutte contre la tuberculose dans le clergé catholique et dans les Séminaires, notamment en hospitalisant et en soignant leurs membres atteints ou menacés de tuberculose. Son action pourra s'étendre à d'autres organisations et groupements catholiques, tels que les Instituts religieux et établissements d'enseignement des deux sexes, etc. Son siège est à Paris.

Moyens d'action.

ART. 2. — Ses moyens d'action sont la création et l'entretien de tous établissements et organismes de cure et de prophylaxie, la propagande par brochures, conférences et manifestations diverses.

Administration.

ART. 3. — L'œuvre est administrée par un Conseil, composé de douze membres, assisté d'un Comité médical technique consultatif.

Ce Conseil est composé au début de l'œuvre comme il suit :

S. Exc. Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, président ;

S. Exc. Mgr Roland-Gosselin, évêque de Versailles, vice-président ;

S. Exc. Mgr Delay, évêque de Marseille, vice-président ;

S. Exc. Mgr Courbe, évêque auxiliaire de Paris ;

M. le chanoine Lancrenon, docteur en médecine ;

M. le Dr Courcoux, membre de l'Académie de médecine ;

M. le Dr Pasteau, président général honoraire de la Société Saint-Luc, secrétaire ;

M. le baron Jean Davillier, administrateur du Crédit commercial de France, trésorier.

La durée des fonctions des membres ci-dessus est illimitée et ne peut prendre fin qu'en cas de démission ou de décès.

Les autres membres sont nommés par le Conseil actuel, pour une durée de six ans, et seront soumis au renouvellement par tiers tous les deux ans, au moyen d'un vote de leurs collègues, pris à la simple majorité des voix.

Lors des premiers renouvellements, les membres sortants seront désignés par tirage au sort, sans que les noms des membres déjà réélus puissent figurer dans les nouveaux tirages au sort. L'élection a lieu dans la séance qui suivra celle où le mandat des administrateurs sortants aura pris fin. Tout membre sortant est indéfiniment rééligible. En cas de décès ou de démission d'un membre du Conseil d'administration, il sera pourvu à son remplacement dans les trois mois, et dans les conditions ci-dessus spécifiées. La durée des fonctions de ce nouveau membre prend fin à l'époque où aurait normalement expiré le mandat de celui qu'il remplace.

ART. 4. — Le Conseil choisit, parmi ses membres, un bureau composé d'un président, de deux vice-présidents, un secrétaire, un trésorier et, s'il y a lieu, un secrétaire et un trésorier adjoints. Ce bureau est élu pour trois ans, et toujours rééligible. L'élection aura lieu dans la séance qui suivra celle du renouvellement du Conseil.

Le Conseil peut, en outre, déléguer un ou plusieurs de ses membres ou toutes autres personnes au contrôle de la comptabilité et du service financier.

Le Conseil d'administration est assisté d'un Conseil médical technique consultatif de quatre à six membres, dont il nomme lui-même les membres pour trois ans, mandat qui peut être indéfiniment renouvelé. Le Comité médical a pour rôle de donner son avis sur l'organisation des services techniques du sanatorium et de la propagande. Son président est obligatoirement pris parmi les membres du Conseil d'administration.

ART. 5. — Le Conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par an, et chaque fois qu'il est convoqué par son président, ou à la requête du tiers de ses membres ou de la majorité des membres du bureau. La présence de six membres en exercice du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage, la voix du président est prépondérante. Il est tenu un procès-verbal des séances ; les procès-verbaux sont signés par le président et par le secrétaire, et adressés à tous les membres du Conseil un mois au plus tard après chaque séance.

ART. 6. — Les fonctions de membre du Conseil d'administration et du bureau, et celles du Comité médical technique sont gratuites. Toutefois, les frais de déplacement et de séjour pour se rendre aux réunions, et accomplir les missions données par le Conseil, sont remboursés.

Fonctionnement.

ART. 7. — Le Conseil d'administration entend le rapport que le bureau doit lui présenter annuellement sur l'activité des établissements qu'il administre et des autres services qui pourront leur être adjoints, ainsi que sur la situation morale et financière de ces établissements. Il reçoit, discute et approuve, s'il y a lieu, les comptes de l'exercice clos qui lui sont présentés par le trésorier, avec pièces justificatives à l'appui. Il vote le budget de l'exercice suivant, d'après les propositions du bureau, et délibère sur toutes les questions mises à l'ordre du jour.

Le bureau instruit toutes les affaires à soumettre au Conseil d'administration, et pourvoit à l'exécution de ses délibérations.

Le rapport annuel sur la situation de l'établissement ainsi que les budgets et les comptes sont adressés chaque année au Préfet de la Seine, au Ministre de l'Intérieur et au Ministre de la Santé publique.

ART. 8. — Les dépenses sont ordonnancées par le président. L'établissement est représenté en justice et dans tous les actes de la vie civile par le président ou par un membre du Conseil spécialement désigné à cet effet par le Conseil lui-même.

Le trésorier encaisse les recettes et acquitte les dépenses. Les comptes de sa gestion sont soumis à l'approbation préfectorale.

ART. 9. — Les délibérations relatives à l'acceptation des dons et legs, aux acquisitions, échanges et aliénations d'immeubles, emprunts, constitutions d'hypothèques, et baux de plus de dix-huit ans, ne sont valables qu'après l'approbation du gouvernement.

Ressources annuelles et fonds de réserve.

ART. 10. — Les ressources annuelles de l'établissement se composent :

1° du revenu du fonds de réserve ;

2° des prix de journées versés par ou pour les pensionnaires de l'établissement ;

3° des subventions qui peuvent lui être accordées ;

4° des ressources éventuelles ou créées à titre excep-

tionnel, notamment du produit des quêtes, souscriptions, fêtes de charité, etc., en faveur de l'œuvre.

ART. 11. — Le fonds de réserve comprend :

1° La dotation, qui se compose de :

a) Un domaine de 300 hectares, avec constructions à usage de sanatorium, de services annexes et dépendances, situé à Thorenc, commune d'Andon (Alpes-Maritimes), évalué à 8 millions de francs ;

b) Un immeuble dit « Villa Saint-Augustin », situé à Nice, boulevard de Cimiez, avec maison, jardin, évalué à 400 000 francs;

c) Un capital mobilier se composant de... [*Ici le détail des diverses valeurs composant ce capital.*]

Une somme de 500 000 francs,

dont la Société de secours mutuels Rhône et Loire, par délibération de l'assemblée générale en date du 10 février 1944, et par acte passé devant Me Hussenot-Desenonges, notaire à Paris, s'engage à consentir l'apport à l'œuvre dès que celle-ci aura été reconnue d'utilité publique.

2° Le produit des libéralités autorisées sans affectation spéciale ;

3° Le dixième au moins de l'excédent des ressources annuelles.

ART. 12. — Le capital mobilier compris dans le fonds de réserve est placé en rentes nominatives sur l'Etat, ou en valeurs garanties par l'Etat. Il pourra comprendre d'autres valeurs avec l'autorisation spéciale du gouvernement.

Il pourra être également employé en constructions, acquisitions d'immeubles, pourvu que ces immeubles soient nécessaires au fonctionnement de l'établissement, ou en prêts hypothécaires, pourvu que le montant de ces prêts, réuni aux sommes garanties par les autres inscriptions ou privilèges qui grèvent l'immeuble, ne dépasse pas les deux tiers de sa valeur estimative.

Modification des statuts et dissolution.

ART. 13. — Les présents statuts ne peuvent être modifiés qu'après deux délibérations du Conseil d'administration, prises à deux mois d'intervalle et à la majorité des trois quarts des membres en exercice.

ART. 14. — En cas de dissolution ou en cas de retrait de la reconnaissance d'utilité publique, le Conseil d'administration désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'établissement. Les biens provenant de l'apport fait par la Mutuelle Rhône et Loire seront repris par elle à condition d'être réclamés dans le délai d'un an après publication du décret de dissolution. Les commissaires liquidateurs attribueront le reste de l'actif net à un ou plusieurs établissements analogues, publics ou reconnus d'utilité publique. Ces délibérations seront adressées sans délai aux ministres de l'Intérieur et de la Santé publique.

Dans le cas où le Conseil d'administration n'ayant pas pris les mesures indiquées, un décret interviendrait pour y pourvoir, les détenteurs de fonds, titres, livres, ou archives appartenant à l'établissement s'en dessaisiraient valablement entre les mains du commissaire liquidateur désigné par ledit décret.

ART. 15. — Les délibérations du Conseil d'administation prévues aux articles 12 et 14 ne sont valables qu'après approbation du gouvernement.

Règlement intérieur et surveillance.

ART. 16. — Le Conseil d'administration arrête les règlements intérieurs nécessaires pour assurer le fonctionnement des établissements et des statuts de l'œuvre.

ART. 17. — Le ministre de la Santé publique aura le droit de faire visiter par ses délégués les divers services dépendant de l'établissement et de se faire rendre compte de leur fonctionnement.

Loi de finances du 31 décembre 1945 (Journal Officiel du 1er janvier 1946)

ART. 57. — Ne donne lieu à aucune perception au profit du Trésor, la transmission effectuée, sous quelque forme que ce soit et dans un intérêt général ou de bonne administration, au profit d'un établissement reconnu d'utilité publique, de tout ou partie des biens appartenant à un organisme poursuivant une œuvre d'intérêt public.

Le bénéfice de la disposition qui précède est subordonné à la double condition que les biens dont il s'agit restent affectés au même objet, et que leur transmission intervienne dans un intérêt général ou de bonne administration. La réalisation de cette condition est constatée par le décret en Conseil d'Etat, qui autorise le transfert des biens.

★ ★ ★

Observations

On sait les services rendus au clergé de France par le sanatorium fondé à Thorenc, en 1926, où tant de séminaristes et de jeunes prêtres atteints ou menacés de tuberculose ont recouvré la santé. Le sanatorium reposait sur la Société de secours mutuels Rhône et Loire, bien que son action s'étendît à la France entière : c'était une situation un peu anormale qui s'expliquait par les conditions dans lesquelles la propriété de Thorenc avait dû être acquise, et on souhaitait depuis longtemps, pour que l'œuvre pût prendre encore de plus grands développements, qu'elle eût son autonomie et constituât un établissement d'utilité publique indépendant. De délicates questions financières compliquaient encore l'opération du transfert des immeubles et du capital mobilier affecté à l'œuvre par la Mutuelle ecclésiastique Rhône et Loire. Grâce aux efforts persévérants de M. le chanoine Lancrenon, les difficultés ont pu enfin être surmontées, et un article 57 de la loi de finances du 31 décembre 1945 a rendu possible une attribution sans frais des biens dont la Mutuelle acceptait généreusement de se dessaisir. Désormais, le sanatorium de Thorenc constitue un établissement d'utilité publique; il a donc capacité pour recevoir officiellement des donations et des legs, même des legs universels, sous réserve des autorisations administratives exigées pour les acceptations, et ces libéralités bénéficieront du tarif réduit de 12 %.

Les statuts annexés au décret de reconnaissance du 30 avril 1946 méritent de retenir l'attention; ils font application de la disposition toute nouvelle de l'article 57 de la loi de finances du 31 décembre 1945, admettant « sans aucune perception au profit du Trésor la transmission effectuée, sous quelque forme que ce soit et dans un intérêt général ou de bonne administration, au profit d'un établissement reconnu d'utilité publique, de tout ou partie des biens appartenant à un organisme poursuivant une œuvre d'intérêt public ». On voit apparaître ainsi la notion de *l'intérêt public* à côté de l'utilité publique, et c'est un précédent qui peut avoir d'importantes conséquences dans notre droit public.

AUGUSTE RIVET.

Mouvements laïques de jeunesse

Un mouvement communiste : « Vaillants et Vaillantes »

Vue d'ensemble.

De Marcel Merville *dans* l'Ecole laïque *du 26 mars* 1946, *cette vue d'ensemble sur ce Mouvement.*

Un nouveau mouvement laïque d'enfants est né : les *Vaillants* et *Vaillantes*. De formation récente (1), il se développe avec une grande rapidité et ses effectifs avoisinent déjà 50 000 adhérents (2). C'est dire sa vitalité.

Le mouvement s'est créé au milieu de l'année dernière autour du journal *Vaillant*. Celui-ci, seul journal d'enfants paraissant actuellement, était, dans la clandestinité, *le Jeune Patriote*, l'un des organes de la jeunesse résistante. Vivant, dynamique, s'améliorant constamment, *Vaillant* suscite vite la sympathie de ses jeunes lecteurs, qui expriment aussitôt leur désir de se grouper autour de lui (3).

La période de démarrage fut vite dépassée et les groupes de « Vaillants » devaient se multiplier dans de nombreux départements.

Certes, le mouvement « Vaillants » souffre, à l'heure actuelle, de la pénurie de cadres qualifiés (pénurie qui affecte tous les mouvements laïques, du reste). Mais la Fédération nationale des Vaillants se charpente rapidement et pourra espérer le plus brillant avenir lorsqu'elle aura formé la multitude de chefs de groupe dont elle a présentement besoin, ce à quoi elle s'emploie activement. Aussi se tient en ce moment, à Montry, la seconde école nationale de formation de moniteurs Vaillants, groupant 45 stagiaires.

L'organisation des Vaillants s'inspire à la fois de celle des mouvements scouts et de celle des meilleurs parmi les patronages laïques.

Les enfants, de 8 à 16 ans, sont groupés en équipes de huit. Plusieurs équipes constituent un groupe de « pionniers » pour les plus âgés, de 11 à 16 ans, de « benjamins » pour les plus jeunes, de 8 à 11 ans. Chaque équipe élit périodiquement son jeune responsable et un responsable adjoint. Ainsi, chaque Vaillant prend à son tour la direction de l'équipe et, si ce système peut paraître de prime abord quelque peu utopique, il n'en donne pas moins dans la pratique d'excellents résultats et constitue le plus sûr moyen de former de jeunes gars et de jeunes filles capables de guider leurs camarades.

Le groupe, lui, est dirigé par un adulte ou tout au moins, un jeune de plus de 18 ans. Les chefs de grou sont, pour la plupart, de jeunes ouvriers qui acquière peu à peu les rudiments indispensables de pédagog et aussi des étudiants et des instituteurs. Tous co sacrent dimanches et, si possible, jeudis à leurs jeun camarades.

Chaque groupe prend le nom d'un héros, d'un savan d'un homme célèbre, français ou étranger : Marcea Hoche, Guy Moquet et surtout Bara patronnent ain un grand nombre de groupes.

« Vaillants et Vaillantes », après un stage d'un moi font leur « promesse » par laquelle ils s'engagent :

— A observer toujours les devoirs des « Vaillan et Vaillantes » ;

— A observer toujours le mot d'ordre : « En avant et la devise : « Unir et servir » ;

— A montrer le bon exemple ;

— A aimer et à servir la patrie et la Républiqu

Ils peuvent alors porter leur insigne.

Les activités des « Vaillants », très nombreuse s'inspirent des méthodes actives d'éducation.

Elles visent avant tout à développer l'initiative et l sens pratique ; les Vaillants acquièrent le goût du tra vail manuel (bricolage, construction), apprennent à dis cerner et à aimer le beau (activités théâtrales, ciném chorales), à connaître la nature (camping, jeux d plein air), etc.

Mais la principale originalité du mouvement « Vai lants » est de prendre hardiment parti dans la lutte qu continue à mener notre pays pour la défense de l République.

Les « Vaillants » ne sont pas, sous prétexte de neu tralité, tenus en dehors de la vie. Au contraire, on le appelle à prendre conscience de la situation de leu patrie, des luttes qui s'y livrent entre forces de pro grès et forces de réaction. On crée en eux l'enthou siasme pour la reconstruction, l'élan vers le trava productif. On leur demande d'être, en classe, parm les meilleurs, afin de devenir rapidement des ouvriers des paysans qualifiés, aptes à bien servir, mais auss de participer, dans la mesure de leurs moyens, au grandes campagnes d'entr'aide et de solidarité. O montre aux « Vaillants » le pays tel qu'il est, et o leur indique, sans plus attendre, avec réalisme, com ment ils peuvent, dès aujourd'hui, aider à sa renais sance.

Les « Vaillants » apprennent avec ferveur à con naître les luttes du peuple français, la conquête pro gressive, et encore incertaine, qu'il a faite de la liberté Point n'est besoin de faire appel, pour cristalliser leur fécondes ardeurs et leurs généreux enthousiasmes, à cett littérature en dehors du monde réel, peuplée d'Indiens de gangsters et de trésors cachés. Les généraux imberbes de 93, les révolutionnaires de 48, les communards, les volontaires de la guerre d'Espagne, les maquisards, les Péri, les Moquet, sont autant de figures exaltantes qu'ils apprennent à connaître, à aimer Ces héros réels, toujours vivants, si près de leur cœur, ils s'en font des modèles qu'ils souhaitent imiter.

C'est dire que le mouvement « Vaillants » vise à former de jeunes Français patriotes et républicains ; il est, en cela, dans la ligne même de l'école laïque, qui, elle aussi, de tout temps, au début du siècle comme en 1940-1945, a pris parti, et hardiment, pour la République L'école laïque est une école civique, qui forme des citoyens amoureux de la liberté. « Vaillants » ne se propose pas d'autre but que de continuer et d'amplifier son œuvre.

« Mais ce n'est donc pas un mouvement neutre ? », déploreront certains. Mais qui et quoi peut donc être « neutre », dans un monde qui ne l'est pas ? A l'heure où les organisations confessionnelles et réactionnaires font s'appesantir davantage leur influence sur toute une

---

(1) Il a été fondé en 1945 et groupe les enfants et adolescents de 8 à 16 ans (au-dessus de 11 ans les sexes sont séparés).

(2) *Femmes Françaises* du 1. 3. 46 donne le chiffre de 48 000 enfants, filles et garçons.

(3) Le journal de masse est *Vaillants*, tirant, paraît-il, à 140 000 exemplaires : le bulletin des cadres a pour titre : *Nous les Vaillants*. Une mise en garde a été publiée dans la presse catholique prévenant les familles qu'il ne fallait pas prendre ces deux organes communistes pour les organes du Mouvement catholique *Cœurs Vaillants ;* la similitude des titres peut, en effet, induire en erreur. Il semblerait même que le Mouvement communiste a calqué, plus ou moins, les méthodes et l'organisation (mot d'ordre, devise, promesse, insigne, tenue, fanions) des *Cœurs Vaillants*, en adaptant tout cela à l'éducation purement laïque et matérialiste de la jeunesse. Les groupes « Vaillants et Vaillantes » du Mouvement communiste d'enfants de la Jeunesse républicaine de France sont dirigés par des guides recrutés dans l'U. J. R. (Union de la jeunesse républicaine), dans les Amicales des instituteurs, etc.

Sur le Mouvement *Vaillant*, on peut lire la série des articles parus durant l'été de 1945 dans les journaux communistes : *l'Avant-Garde, Vaillant, Filles de France, Nous les Vaillants* (surtout le numéro I, septembre-octobre 1945).

action de la jeunesse française, n'est-il pas souhaitable ue les mouvements laïques et républicains affirment net-ment leurs buts et leurs moyens ? C'est ce que fait Vaillants » courageusement.

La liberté chèrement reconquise par cinq ans de com-âts et de sacrifices n'est pas définitivement assurée ; es adversaires implacables — ceux-là mêmes qui sont s ennemis acharnés de notre école laïque — la me-acent et veulent réinstaurer d'autres servitudes. Est-, pour un éducateur, trahir son devoir d'impartialité ue de dire que la République est encore en danger ? st-ce outrepasser ses droits, est-ce porter atteinte à la berté de conscience, que nous considérons comme droit sacré de l'enfant, que d'expliquer pourquoi elle st notre bien précieux et comment il faut la défendre ?

Certes pas. Notre époque ne permet pas la neutra-té. Elle exige qu'on prenne parti pour la liberté, ou our la servitude. Elle ne permet pas de distiller une éducation » prétendument neutre, mais que son consistance même stérilise de toute efficacité, et qui, our rester apparemment impartiale, n'en fait pas oins le jeu de l'ennemi...

« Vaillants » a su choisir ; il est du même côté de barricade que l'école laïque. C'est dire que les ins-tuteurs doivent l'aider à se développer et à devenir grand mouvement péri-scolaire de ce pays.

Buts et organisation.

D'après le bulletin « *Nous les Vaillants* » eptembre-octobre 1945), destiné aux cadres ; oici les buts et l'organisation du Mouvement :

L'Union de la Jeunesse républicaine de France, ui veut et doit être la grande organisation de masse e toute la jeune génération, se devait d'examiner très rieusement la situation des moins de 16 ans, dont le ssemblement au sein de l'Union est apparu être d'une npérieuse nécessité.

De cette nécessité découle la création, toute récente, e nos groupes de « Vaillants » et « Vaillantes », des-nés à réunir les jeunes, filles et garçons, de 8 à 16 ans, les éduquer, les distraire et les préparer dans tous les omaines à tenir dignement leur rôle futur dans la vie e la nation :

a) Par les activités de plein air, le camping, la pra-que des sports et de la culture physique, la construc-on de modèles réduits, ils se prépareront, d'une ma-ière agréable, à leur future entrée dans des centres e formation prémilitaire où se formeront les futurs fficiers et cadres de la grande armée nationale répu-licaine dont notre pays a besoin.

b) Par le bricolage — destiné à développer leur ingé-iosité, leur goût, leur habileté manuelle et qui les idera à fixer leur esprit sur le choix de leur profession ıture.

c) Par le développement de leurs connaissances :

Géographiques : ils apprendront à connaître notre eau pays, son sol, ses ressources, ses richesses natu-elles, sa production ;

Historiques : notre histoire est riche en faits glorieux t les longues luttes séculaires qui nous ont conduits à la IVe République sont jalonnées des noms glorieux de eunes héros tels : Vercingétorix, Jeanne d'Arc, Hoche, aint-Just, Bara, Viala et tant d'autres jusqu'à Guy Moquet et Fabien ;

Littéraires, scientifiques, artistiques : ils apprendront connaître nos romanciers, nos poètes, nos peintres et os sculpteurs, nos savants et leurs travaux.

Tous unis au sein de *l'Union de la Jeunesse républi-aine de France*, nos « Vaillants » et nos « Vaillantes », ıettant en pratique leur mot d'ordre et leur belle evise : « En avant » pour « Unir et servir », donne-ont à la France la jeunesse ardente, généreuse, enthou-siaste avec qui, et pour qui, se lèveront « les lende-mains qui chantent ».

I. — Que seront les groupes de « Vaillants et Vaillantes » ?

Une organisation nationale, répondant aux besoins de tous les jeunes (filles et garçons) de moins de 16 ans. Après 16 ans, nos « Vaillants » et nos « Vaillantes » passeront automatiquement dans les centres et foyers de *l'Union de la Jeunesse républicaine de France*, sauf pour ceux qui désireraient demeurer avec « Vaillants-Vaillantes » comme guides (responsables de groupe).

II. — Quels buts poursuivront-ils ?

Le développement de l'initiative et du goût dans le travail (bricolage, construction, éducation et culture générale).

L'affermissement de soi, la découverte de la vie et de la nature dans le plein air (excursions, sports, camping, etc.).

La formation civique, en travaillant en étroite colla-boration avec le service civique, nos « Vaillants » et nos « Vaillantes » participeront aux grandes campagnes de solidarité et de reconstruction lancées par le service civique. Ils mettront ainsi en pratique un des devoirs essentiels de tous jeunes Français ou jeunes Françaises dignes de ce nom : porter tous ses efforts à la renaissance française.

Eveil à la conscience de la patrie, à l'amour de la République et à nos devoirs envers elle :

Par des causeries vivantes, la projection de films tel *la Marseillaise*, la lecture en commun de livres ; on fera connaître à nos « Vaillants-Vaillantes » les diffé-rentes phases de la lutte du peuple français contre l'oppression et le pouvoir despotique. Cette lutte com-porte des noms glorieux (Jeanne d'Arc, Bara, Saint-Just, etc.), dont nos jeunes devront parfaitement con-naître la vie et les luttes.

Exalter le souvenir de nos héros en donnant leur vie en exemple.

III. — La vie des groupes de « Vaillants » et « Vaillantes » :

Le groupe : « Le groupe réunit dans une même localité tous les jeunes de 8 à 16 ans, formés en équipes de six, plus un responsable et un responsable-adjoint, manifestant le désir de connaître et de participer aux activités multiples des « Vaillants » et « Vaillantes ». Le groupe peut être mixte ou non. »

Activités : « Dans un groupe de « Vaillants » ou de « Vaillantes », les activités sont une source de vie constante. Comprises sur un vaste domaine, elles donne-ront naissance à une multitude de projets tels que : des jeux d'intérieur et de plein air (qui serviront à développer les qualités d'observation et les réflexes de nos jeunes), camping, sports, sorties champêtres, excursions, etc. Chorale, théâtre, mimes, danses folklo-riques et guignol (cette partie doit être surveillée de très près, car elle doit beaucoup servir au développe-ment de l'éducation et de la culture générale de nos « Vaillants-Vaillantes »). En particulier, le théâtre ou le mime peuvent donner lieu à des reconstitutions de scènes historiques puisées dans le thème des luttes ouvrières pour la République et la démocratie (1789), la Commune, la résistance, l'insurrection victo-rieuse, etc.) ;

Bricolage et réalisation de maquettes en commun, modèles réduits, dessins, imprimerie, travaux manuels de toutes sortes : reliure, broderie, travaux d'aiguille, etc. ;

Conférences récréatives et instructives (des schémas vont être préparés en collaboration avec le centre culturel) ;

Lectures avec projection de films français ou étran-gers (*la Marseillaise*, *l'Arc-en-ciel*, *les Partisans*, etc.), des documentaires instructifs et attrayants, des émissions

de disques (évidemment pas la dernière romance de Tino Rossi) ;

Collections diverses (timbres, cartes postales, photos, insectes, pierres, etc.).

Essayer de constituer une collection des grands noms de l'histoire avec leur biographie ou bien des actions accomplies par les partisans dans tous les pays occupés (France, Russie, Yougoslavie, Chine, Italie, etc.).

Notions pratiques de secourisme (bandages, arrêt d'une hémorragie, syncope, confection d'un brancard, etc.). »

Choix d'un nom de groupe : « Chaque groupe de « Vaillants » et « Vaillantes » nouvellement constitué se préoccupera d'abord de trouver un nom.

Ce nom pourra être choisi : soit parmi nos héros et martyrs de la résistance française, soit parmi les grands noms de l'histoire, la science, la littérature, ancienne ou contemporaine. »

La tenue : « Dans la mesure où les possibilités vestimentaires le permettront, les jeunes adopteront la tenue du Mouvement Vaillant : garçons : culotte bleu marine, chemise kaki ; filles : jupe bleue marine, chemisette bleu clair, béret et foulard. »

L'insigne : « L'insigne sera porté par tous les « Vaillants » et les « Vaillantes » sur le bras gauche. Il est présenté sous forme d'écusson en tissu, aux couleurs vert et rouge, barré en diagonale par un large filet blanc.

Vert espérance (espérance en un monde neuf, propre, libre et démocratique).

Rouge : volonté (de lutter, vivre et vaincre pour accéder à cette vie meilleure que nous voulons et, par nos efforts, obtiendrons).

Blanc : franchise, pureté (sens de l'honneur, respect de la parole donnée, absolue netteté physique et morale).

Cet insigne sera le symbole d'un véritable « Vaillant » et de ses aspirations. »

Le foulard : « Le foulard, qui permet de différencier les groupes « Vaillants-Vaillantes », comprendra deux couleurs dont ils détermineront librement le choix et la proportion. »

Les devoirs du « Vaillant » et de la « Vaillante » : « Un « Vaillant », une « Vaillante » n'a qu'une parole — est l'ami de celui qui souffre et qui peine — est toujours de bonne humeur — en son cœur vit l'amour de la patrie et de la République. »

Le mot d'ordre : « En avant ! »

La devise : « Unir et servir. »

Le local : « Devra, autant que possible, être indépendant du cercle au foyer de l'Union, ceci à cause des différences d'âge qui amèneraient fatalement des heurts. Ce local pourra être mixte ou non, mais, s'il est mixte, il devra comporter un coin réservé pour les « Vaillants » et un coin réservé pour les « Vaillantes ». Le local devra être aménagé et décoré par les « Vaillants-Vaillantes », qui mettront ainsi en pratique leur goût, leurs connaissances en bricolage et en décoration.

Le Guide (ou responsable de groupe) devra faire partie du bureau de cercle ou de foyer de l'Union de la Jeunesse républicaine de France. »

« BENJAMINS » ET « PIONNIERS ».

Le Mouvement Vaillants-Vaillantes... groupant les jeunes de 8 à 16 ans ne peut laisser continuellement en contact, pour différentes raisons, tous ces jeunes. Ils seront donc répartis en deux groupes.

Les Vaillants « Benjamins », groupe mixte comprenant les jeunes de 8 à 11 ans ;

Les Vaillants « Pionniers », garçons, les Vaillantes « Pionnières », filles, comprenant la catégorie des jeunes de 11 à 16 ans.

Les groupes « Benjamins » seront mixtes et pourront être dirigés, indifféremment, par des garçons ou des filles ;

Les groupes « Pionniers » seront dirigés de préfé[...] par des garçons pour les « Pionniers » et par des [...] pour les « Pionnières ».

Un liséré, placé en bordure de l'écussion nati[...] permet de différencier les deux groupes.

Liséré blanc : Vaillants « Benjamins ».

Liséré rouge : Vaillants « Pionniers ».

Seuls les Vaillants « Pionniers » sont auto[...] à passer la nuit sous la tente. »

LES EQUIPES OU HUITAINES :

« Afin de simplifier la répartition des tâches et responsabilités dans les groupes de « Benjamins [...] « Pionniers », ceux-ci seront répartis en fraction[...] six, plus un responsable et un responsable-adjoint. [...] appellera ces fractions des *Equipes* ou *Huitaines*. [...] Equipes auront à élire périodiquement un respons[...] et son adjoint qui répondront du travail, des action[...] de la moralité de l'Equipe.

Le responsable et son adjoint ne portent aucun gr[...] Les périodes de nomination ont une durée d'un [...] Une période terminée, le responsable-adjoint pren[...] place du responsable et l'Equipe nomme un no[...] adjoint. Ainsi, à tour de rôle, tous les membres [...] l'Equipe prendront la direction et la responsab[...]

Chaque Equipe constituée adopte à son tour un [...] respectif. Ce nom peut être choisi parmi les provi[...] françaises ou, si l'on préfère, parmi les noms d[...] maux. Quel que soit le nom choisi, l'Equipe d[...] parfaitement connaître, s'il s'agit d'une province, [...] position géographique, ses principales ressources, [...] villes et cours d'eau, ses us et coutumes, ch[...] danses, etc. ; s'il s'agit d'un animal, ses origines [...] vie et les particularités qui lui sont propres. »

LA PROMESSE :

« Tout « Vaillant-Vaillante » prenant place dan[...] groupe de « Benjamins » ou de « Pionniers » ne [...] pas immédiatement incorporé dans une Equipe, [...] durant un mois il participera aux activités et aux so[...] du groupe. Le mois de préparation et d'observa[...] révolu, le « Vaillant » ou la « Vaillante » fait sa [...] messe devant l'ensemble de ses camarades.

Après sa promesse, le Guide (responsable du grou[...] avec l'assentiment de l'assemblée, l'admet définitive[...] dans le groupe et lui remet son insigne.

Promesse : Je promets, sur mon honneur :

1° d'observer les devoirs du « Vaillant » (e) ;

2° d'observer le mot d'ordre et la devise ;

3° de toujours montrer le bon exemple. »

FANION DISTINCTIF D'EQUIPE :

« Chaque Equipe possède son fanion. Les for[...] dimensions et couleurs du fanion seront laissées au c[...] de l'Equipe. (Le fanion portera le nom de l'Equipe [...] son emblème.)

FANION DE GROUPE :

« Chaque groupe de « Vaillants-Vaillantes » aura [...] fanion dont il choisira librement les couleurs et dim[...] sions. Il faudra, autant que possible, que le fanion [...] groupe soit plus grand et plus beau que les fan[...] d'Equipe. Le fanion portera le nom du groupe et l'[...] blème. »

LES CADRES :

« Les groupes de Vaillants « Benjamins » ou « Pi[...] niers » sont placés sous la responsabilité de leurs d[...] geants de groupes, appelés Guides.

Ces dirigeants sont âgés au moins de 18 ans [...] appartiennent soit au cercle de l'Union de la Jeune[...] républicaine de France de la localité, soit à des or[...] nisations amies (U. F. F., Amicale laïque des in[...] tuteurs, etc.).

doit y avoir un Guide et un Guide-adjoint pour groupes mixtes de « Benjamins » (indifféremment ou garçon ou les deux à la fois, c'est-à-dire le de garçon et l'adjointe fille, ou le contraire).
our les « Pionniers » et les « Pionnières », dirigés ement par un Guide et son adjoint, on peut appliquer ıême système, quoiqu'il soit préférable que les filles cupent des filles et les garçons des garçons.
es dirigeants de groupes qui sont obligatoirement ıbres de l'U. J. R. F. (Union de la Jeunesse répuıine de France), font partie du bureau de cercle ou foyer de l'U. J. R. F. et sont en rapport direct le secrétaire fédéral aux « Vaillants-Vaillantes ».
e secrétaire fédéral des « Vaillants-Vaillantes » lira la liaison nécessaire entre les dirigeants de pes (Guides) et le secrétariat national des « Vail-·-Vaillantes ». La rédaction et l'administration de *llants* sont au 5, boulevard Montmartre, Paris.

ÉNEMENTS ET INFORMATIONS

MAI 1946

MEDI 18. — ETRANGER. — Démission du gouverne- libanais.
S. Exc. Mgr Giuseppe Siri, évêque titulaire de Livias, is le 11 mars 1944 et auxiliaire de S. Em. le cardinal evêque de Gênes, le cardinal Boetto, décédé, a été mé archevêque de cette ville. Mgr Siri est né à Gênes 0 mai 1906, il a été ordonné prêtre le 27 sep-re 1928.
Mort à Moukden (Mandchourie) du vicaire aposto- Mgr Jean-Marie Blois, des Missions Etrangères de 3. Né à Machecoul, au diocèse de Nantes, le 18. 9. 1881, ıt ordonné prêtre à Paris le 29. 6. 1905, élu évêque aire de Lambaesis le 29. 12. 1921, et désigné comme re apostolique de Moukden. Depuis l'institution de la ırchie catholique en Chine il était devenu archevêque Moukden.
MANCHE 19. — Clôture du Congrès de la Fédération Syndicats chrétiens de cheminots (C. F. T. C.), ouvert ıris le 17 mai. Le Congrès attire l'attention des pou- publics sur la situation tragique des salariés, de-de, conformément au vœu du Comité national de la '. T. C., l'attribution d'une prime exceptionnelle sur hère de 1 500 francs par mois à la base, insiste sur écessité de poursuivre une politique de blocage des réclame la mise à l'étude d'un statut des cheminots.
Clôture, à Paris, du Congrès de l'Union nationale onctionnaires catholiques, ouvert hier. Le Congrès a é le problème de l'ordre et de la liberté dans son ct pratique et à la lumière des principes chrétiens iberté du fonctionnaire dans l'ordre de l'administra- l'ordre administratif et la liberté des administrés, re institutionnel au service de la liberté des citoyens). ours de la Messe qu'il a présidée aujourd'hui, S. Em. le inal a donné ses consignes aux congressistes.
Un certain nombre de Syndicats adhérant à la). T. décident de constituer une nouvelle organisation icale, « la Confédération nationale du travail », pour ouper les forces du syndicalisme traditionnel.
Mort de Mgr Edouard Rostaing, vicaire apostolique tsirabé (Madagascar), évêque titulaire de Curium. Né ovalaise (diocèse de Chambéry) le 12. 12. 1879. Il dans la Congrégation des Missionnaires de La Salette, nvoyé à Madagascar en 1900, retourna en Europe pour ver ses études et reçut les saints ordres à Rome en et 1907. Il fut nommé vicaire apostolique d'Antsirabé 27. 2. 42. Il y succédait à Mgr Dantin, décédé 7. 1941. Le prélat est mort pendant la traversée de ıer Rouge au cours de son voyage en France pour ter aux fêtes du centenaire de l'apparition de Notre-e de La Salette.
RANGER. — Après l'inauguration, à Sarrelouis, d'une e du maréchal Ney, qui eut lieu hier, une cérémonie éroule aujourd'hui, au cours de laquelle le maire de elouis demande au général Kœnig de transmettre au ernement français la demande de rétablir les fron-s de 1814.
Mgr Joseph Calasanz Fliesser, évêque titulaire de ara (Asie Mineure), vicaire capitulaire du diocèse Linz, a été nommé évêque de Linz (Autriche). Né rg, diocèse de Linz, le 28 juillet 1896, prêtre le 28 juin , évêque titulaire le 19 mars 1941, consacré le 11 mai ınt.
Clôture de la Conférence des partis socialistes, ouverte à Clacton-Sea (Angleterre) le 17 mai, en présence de 60 délégués, représentant les partis socialistes de la plupart des pays d'Europe, ainsi que ceux de l'Argentine, de la Palestine et de la Nouvelle-Zélande. Le communiqué publié à l'issue de la Conférence annonce l'établissement d'un bureau permanent du parti socialiste à Londres, et la réunion d'une nouvelle conférence en octobre, chargée d'étudier la création d'une organisation internationale.
— A Clermont-Ferrand, fêtes traditionnelles de Notre-Dame du Port sous la présidence de S. Exc. Mgr Roncalli, nonce apostolique, entouré de nombreux évêques. Le R. P. Riquet, S. J., a prononcé un grand discours. Une procession, à laquelle prirent part plus de 20 000 fidèles, se déroula à travers les rues de Clermont-Ferrand, somptueusement décorées.

LUNDI 20. — Loi portant remise en vigueur, modification et extension de la loi du 24. 6. 19 sur les réparations à accorder aux victimes civiles de la guerre. (*J. O.* du 20-21. 5. 46.)
ETRANGER. — Constitution du nouveau Cabinet japonais par M. Shigeru Yoshida, ministre des Affaires étrangères dans le Cabinet Shidehara, démissionnaire.
— Mort du cardinal Henri Gasparri. Né à Ussita (diocèse de Norcia) le 25. 7. 1871, prêtre en 1894, Mgr Henri Gasparri fut élu archevêque titulaire de Sébaste le 9. 12. 1915 et sacré par son oncle, le cardinal Pierre Gasparri, le 12 décembre suivant. (Cf. *D. C.*, t. XLIII, col. 560.)

MARDI 21. — ETRANGER. — 405 000 « personnes déplacées » sont actuellement dans les camps de la zone d'occupation britannique en Allemagne : 263 000 Polonais, 89 000 personnes originaires des pays baltes, 15 000 Yougoslaves et 6 000 Hongrois.
— Constitution du nouveau gouvernement libanais par M. Saadi Munlah. Affaires étrangères : M. Philippe Takla. Les tendances du nouveau ministère semblent être favorables à un renforcement des alliances arabes.
— Un communiqué du gouvernement iranien confirme que les troupes soviétiques ont terminé l'évacuation de l'Iran.

MERCREDI 22. — Loi portant généralisation de la sécurité sociale. (*J. O.* du 23. 5. 46.)
— Loi modifiant les lois en vigueur quant aux sanctions de l'obligation scolaire. (*J. O.* du 23. 5. 46.)
ETRANGER. — L'Université de Mayence, fondée au XVe siècle, fermée en 1815, est rouverte au cours d'une cérémonie présidée par le général Kœnig, commandant en chef des troupes françaises d'occupation, en présence de M. Stephan, président du gouvernement de la Hesse ; de Mgr Stohr, évêque de Mayence, et du Dr Schmidt, recteur de l'Université. La nouvelle Université comportera 10 chaires de théologie catholique, 10 de théologie protestante, 12 de droit et d'économie, 20 de médecine, 20 de sciences et 25 de lettres.
— Interruption des négociations anglo-égyptiennes au sujet de l'évacuation de l'Egypte par les troupes britanniques (voir le 7. 5. 1946).
— Devant la menace de grève, le président Truman fait procéder à la réquisition des charbonnages aux Etats-Unis.
— Exécution publique de Karl Hermann Frank qui, au nom du Reich, remplissait pendant la guerre les fonctions de « protecteur » de Bohême-Moravie et qui a été condamné à la mort par pendaison le 21 mai.

JEUDI 23. — Réception du baron Seillière à l'Académie française. Le nouvel académicien fait l'éloge de son prédécesseur, Henri Lavedan. M. Edouard Le Roy lui répond (voir *D. C.*, t. XLIII, col. 617 et 711.)
ETRANGER. — Publication à Rome d'un décret de la Propagande instituant la hiérarchie catholique en Chine : 20 provinces ecclésiastiques sont créées et 79 sièges épiscopaux ; 38 préfectures apostoliques sont maintenues ; S. Em. le card. Tien devient archevêque de Pékin.
— Clôture de la Conférence des premiers ministres des dominions britanniques, réunis à Londres depuis le 23 avril. Toutes les questions de politique impériale et de politique étrangère générale ont été envisagées, mais la structure du Commonwealth n'a pas été modifiée.
— Au conflit dans les mines américaines qui date du 30 mars dernier, s'ajoute la grève des chemins de fer. 300 000 cheminots cessent le travail. Le gouvernement a réquisitionné les moyens de transport disponibles pour parer aux conséquences de la grève qui compromet le ravitaillement.

SAMEDI 25. — A l'île de la Réunion, le candidat M. R. P., M. de Villeneuve, est assassiné au cours d'une réunion électorale, par Paul Vergès, fils du député-maire communiste.
— Par une lettre adressée à l'amiral Thierry d'Argenlieu, haut-commissaire de France en Indochine, le président du Conseil consultatif de Cochinchine demande l'autorisation de constituer un gouvernement provisoire.
ETRANGER. — Le Saint-Père reçoit en audience MM. Charles Flory et Alfred Michelin venus lui exposer le sujet de la prochaine Semaine sociale, qui aura lieu à Strasbourg. (Voir *D. C.*, t. XLIII, col. 596-597.)
— Aux Etats-Unis, fin de la grève des cheminots. Entre

les cheminots et les compagnies est intervenu un accord prévoyant une augmentation de 18,5 % par heure.

— Aux Indes, la délégation ministérielle britannique et le vice-roi publient une déclaration commune concernant les récentes propositions britanniques (projet de Constitution des Indes publiée par M. Attlee le 16 mai dernier) ; d'après ce texte, la Grande-Bretagne n'a pas l'intention de s'immiscer dans le fonctionnement de l'Assemblée constituante, mais restera responsable de la sécurité des Indes.

— Le roi Abdallah, de Transjordanie, est couronné à Amman, tandis que le Conseil législatif déclare la Transjordanie Etat souverain.

DIMANCHE 26. — ETRANGER. — Elections générales en Tchécoslovaquie. En Bohême-Moravie : communistes, 2 217 711 ; socialistes nationaux (parti de M. Benès), 1 303 463 ; parti du peuple (catholiques), 1 126 777 ; sociaux-démocrates, 862 494. En Slovaquie : parti démocratique, 982 924 ; parti communiste, 484 741 ; parti de la liberté, 59 651 ; parti du travail, 49 760. Bulletins blancs pour l'ensemble du territoire : 32 159. L'Assemblée constituante comprend 93 communistes tchèques, 55 socialistes nationaux, 47 membres du parti du peuple, 43 démocrates slovaques, 36 social-démocrates tchèques, 21 communistes slovaques, 3 membres du parti de la liberté slovaque, 2 membres du parti travailliste slovaque.

— Une délégation du gouvernement polonais conduite par M. Bierut, président du gouvernement provisoire, et M. Osubka-Morawski, quitte Moscou. Au cours des négociations qu'elle a conduites avec MM. Staline et Molotov, les deux gouvernements se sont mis d'accord pour annuler toutes les obligations financières contractées réciproquement au cours de la guerre.

— Elections municipales dans 38 villes de plus de 20 000 habitants de la zone d'occupation américaine en Allemagne. Inscrits : 2 022 821. Votants : 1 694 456. Résultats : chrétiens-démocrates, 727 896 ; sociaux-démocrates, 707 953 ; communistes, 74 638 ; libéraux-démocrates, 50 931.

— Le Sénat américain adopte un projet de loi apportant d'importantes restrictions aux droits syndicaux.

MARDI 28. — Réunion, à Paris, du Conseil central de l'œuvre pontificale de la Sainte-Enfance, sous la présidence de Mgr Mério, directeur général, en présence des délégués de France, de Belgique et des Etats-Unis.

MERCREDI 29. — Après onze semaines de négociations, signature à Washington d'un accord financier franco-américain par M. Léon Blum pour la France et par M. Byrnes pour les Etats-Unis. En vertu de cet accord, les dettes de guerre de la France, résultant du prêt-bail et de l'aide réciproque, sont effacées ; la France recevra 650 millions de dollars de la Banque d'exportation et d'importation ; en outre, elle reçoit pour les fournitures depuis la fin du prêt-bail, l'achat des surplus américains et de Liberty-ships, un crédit de 720 millions de dollars, remboursables en trente ans.

— Mort, à Montpellier, de M. Henri Hauser, spécialiste de l'histoire économique française. Né à Oran, en 1866, il fut élève de l'Ecole normale et successivement professeur aux Universités de Clermont-Ferrand, de Dijon, et à la Sorbonne (1919-1936), où il enseignait l'histoire économique. Principaux ouvrages : *Sources de l'histoire de France* (1906-1916 en collabor.) ; *Méthodes allemandes d'expansion économique* (1916) ; *Travailleurs et marchands dans l'ancienne France* (1920) ; *Les débuts du capitalisme* (1927) ; *La prépondérance espagnole* (1933) ; *la Paix économique* (1935) ; *Recherches et documents sur l'histoire des prix* (1936) ; *Ouvriers des temps passés, histoire de la période* 1560-1660 dans *l'Histoire générale des peuples et civilisations* de Halphen et Sagnac.

JEUDI 30. — L'amiral Thierry d'Argenlieu, haut-commissaire de France en Indochine, donne son agrément à la constitution d'un gouvernement provisoire en Conchinchine (voir plus haut, 25 mai) sous certaines réserves, notamment l'approbation du Parlement français et l'obligation de faire procéder à un referendum.

ETRANGER. — Clôture de la Conférence des chefs d'Etat arabes convoquée au Caire par le roi Farouk d'Egypte. Dans une déclaration publiée à l'issue de la Conférence, ils expriment leur intention de s'opposer à toute immigration en Palestine, soulignent que l'indépendance de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque est nécessaire pour assurer la sécurité de l'Egypte et de tous les pays arabes, et se déclarent d'accord pour la réalisation des revendications égyptiennes ainsi que sur la nécessité de libérer les autres pays arabes.

VENDREDI 31. — ETRANGER. — S. S. Pie XII nomme S. Em. le card Massimo Massimi préfet du Tribunal de la Signature apostolique.

— La Commission de contrôle britannique annonce la réouverture de 12 800 écoles dans la zone britannique d'occuption en Allemagne.

— Démission de M. Stettinius, délégué des Etats-Unis au Conseil de sécurité de l'O. N. U.

JUIN 1946

SAMEDI 1er. — Installation, à Saïgon, du gouvern-ment provisoire de la République de Cochinchine, aya son Parlement, son armée et ses finances, et faisa partie de la Fédération indochinoise française.

ETRANGER. — Aujourd'hui, à la veille de la fête de s patron, saint Eugène, le Souverain Pontife reçoit audience les cardinaux présents à Rome, venus lui p senter leurs vœux. Il prononce un discours, qui transmis par la radio vaticane. (Voir *D. C.*, t. XLI col. 609 s.)

DIMANCHE 2. — Elections à l'Assemblée constituan (Voir *D. C.*, t. XLIII, col. 631, 684.)

— Mort de Mgr Mennechet, évêque de Soissons. à Marle-et-Behaine (Aisne) le 9. 6. 1877, ordonné prê le 29. 6. 1901, docteur en philosophie et en droit can il fut directeur au Grand Séminaire de 1903 à 1920 ; était vicaire général et prélat de Sa Sainteté lorsqu'il f élu, le 2. 3. 1928, évêque de Soissons, succédant cardinal Binet.

ETRANGER. — En Italie, se déroule un referendum, 12 718 019 électeurs se prononcent pour la Républiq et 10 709 423 pour la monarchie ; les républicains so en majorité dans le nord du pays, les monarchistes da le sud. En même temps ont lieu les élections à l'Assem blée constituante. Résultats : démocrates-chrétiens 206 sièges ; socialistes : 115 ; communistes : 105 ; Uni démocratique nationale : 40 ; « Uomo qualunque » : 30 parti républicain : 23 ; bloc de la liberté (monarchistes) 17 ; actionnistes : 7 ; mouvement de l'indépendance si lienne : 4 ; concentration démocratique : 2 ; parti d'acti sarde : 2.

— Mgr Luigi Arrigoni a été nommé archevêque titulai d'Apamée de Syrie et nonce apostolique au Pérou.

— *L'Osservatore Romano* publie la lettre adressée p le Pape au R. P. Florindo Rubini, préfet général de l'Ord des Clercs Réguliers de Saint-Camille de Lellis, à l'occ sion du IIe centenaire de la canonisation (29 juin 174 de ce saint.

7 juillet 1946. N° 968. — Nouvelle série : N° 56

Ce numéro contient :

Le numéro 967 a été tiré à 15 200 exemplaires.

Le directeur : R. Berteaux.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e.